

SPORTS



Surprise:
Oliver parmi
les étoiles
AVEC CARTER,
RAINES ET DAWSON
page 2

Pechiney à Bécancour: l'accord est signé

■ PARIS — Le premier ministre français, Pierre Mauroy, a annoncé hier la réalisation d'un accord entre la société française Pechiney Ugine Kuhlmann et la Société générale de financement du Québec. Le point de non retour pour l'implantation d'une usine d'aluminium à Bécancour, près de Trois-Rivières, est maintenant atteint.

PIERRE VINCENT
envoyé spécial de LA PRESSE

Après la signature officielle de cet accord par les dirigeants des deux entreprises ce matin à Paris, il ne restera que des formalités juridiques à remplir pour que

cette aluminerie d'un milliard et demi de dollars commence à s'élever. C'est en tout cas la conviction du ministre des Finances du Québec, Jacques Parizeau, qui se dit persuadé que « pour un aussi bon projet », les marchés bancaires n'hésiteront pas à investir.

Outre le cadre juridique qui régira les rapports entre les deux principaux partenaires de l'aluminerie de Bécancour, cet accord précisera les ajustements (à la baisse vraisemblablement) sur les tarifs d'électricité consentis par Hydro-Québec et clarifiera la question du partage des fournitures industrielles entre les deux pays.

La société française, nationalisée depuis

l'arrivée au pouvoir des socialistes, s'implique pour \$1 milliard dans le projet, alors que la SGF y va de \$500 millions. L'aluminerie de Bécancour constitue le plus gros investissement français à l'étranger, et aussi le plus gros investissement extérieur à venir au Québec. « C'est », a déjà souligné avec à-propos le premier ministre Mauroy, « le plus éclatant démenti à ceux qui soutenaient que la coopération entre nos deux pays ignorait l'économie ».

15 p. cent du marché

Par ailleurs, avec Alcan et Reynold's déjà en place, le Québec deviendra ainsi l'un des plus gros producteurs d'aluminium au monde, avec 15 p. cent du marché. Il faut noter que le Québec est particulière-

ment privilégié par rapport à d'autres pays du monde, à cause de sa richesse hydroélectrique, un élément indispensable à la production de l'aluminium. A titre d'exemple, l'électricité coûte 81 p. cent plus cher en France qu'au Québec; on comprend ainsi que la société française, même si elle subit de fortes pressions sociales et syndicales pour investir en France dans la modernisation de ses installations, court d'abord là où se trouve son intérêt financier primordial.

Et ce n'est pas non plus un hasard si l'on a choisi Bécancour: il existe un port en eaux profondes à proximité, un réseau ferroviaire relié aux États-Unis tout près et,

voir PECHINEY en A 2

Le sommet francophone: rien de pressant, dit Mauroy
page A 4



photo UPI

SUR L'INTERSTATE 95 AUX ÉTATS-UNIS Un pont s'effondre: trois morts

Au moins trois automobilistes ont été tués et trois autres blessés quand une section d'une trentaine de mètres d'un pont d'autoroute enjambant la rivière Mianus, près de Greenwich, au Connecticut, s'est effondrée. Trois des six voies de la chaussée de l'Interstate 95, la principale route menant à New York, se sont effondrées dans la rivière, dans la nuit de lundi à mardi, entraînant deux camions et deux voitures dans leur chute. Les autorités ne savent pas encore ce qui a pu provoquer l'effondrement d'une partie du tablier du pont, lequel avait fait l'objet d'une inspection en septembre dernier. Les garde-côtes et la police poursuivaient leurs recherches hier au cas où d'autres automobilistes seraient restés coincés dans leur véhicule.

Inflation: Trudeau maintiendra la ligne dure

■ OTTAWA — Le premier ministre Trudeau a déclaré hier que le gouvernement se retirera des projets de relance économique qui ne respectent pas sa politique de lutte à l'inflation.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

De plus, Ottawa convoquera les ministres des Finances des provinces à une réunion mardi prochain pour coordonner davantage les efforts de tous les gouvernements afin d'éviter une nouvelle flambée des prix.

« Nous refuserons de dépenser des fonds publics pour permettre à un groupe quelconque de Canadiens d'obtenir un traitement de faveur au détriment du reste de la population », a expliqué le premier ministre, au cours de l'allocution télévisée de 15 minutes qu'il a faite hier soir sur les ondes de la télévision d'État à l'occasion du premier anniversaire de la mise en place de la politique salariale des six et cinq p. cent.

Le discours intégral de M. Trudeau en page A 7.

M. Trudeau a annoncé du même coup que dans tous les conflits ouvriers où il sera appelé à intervenir, le parlement ne permettra aucune entente à des conditions supérieures aux six et cinq p. cent.

Message serein

Exception faite de cette mise en garde, c'est un message serein et rempli d'optimisme que le premier ministre a tenté de transmettre aux Canadiens. Il a affirmé que les politiques de lutte à l'inflation mises de l'avant l'an dernier ont donné les résultats attendus, et que la reprise économique est maintenant assurée.

« Il y a un an, jour pour jour, le gouvernement lançait un appel à tous les Canadiens et Canadiennes. Le pays était alors en pleine crise. Un an plus tard, quel incroyable chemin n'avons-nous pas parcouru ensemble! (...) Ce

soir, mes paroles ne sont donc pas des propos de crise. Ce sont des propos d'espoir, de promesse accrue et de confiance renouvelée en notre avenir économique ».

Souriant à l'occasion, et plus à l'aise qu'à l'automne devant la caméra, M. Trudeau a déclaré que le Canada a cessé de perdre des emplois et que les citoyens sont aujourd'hui à la croisée des chemins, devant choisir entre le retour aux vieilles habitudes inflationnistes ou la poursuite de la lutte à l'inflation. Il a rappelé les misères passées, l'échec de la conférence sur l'économie des premiers ministres en février 82, et la décision subséquente du fédéral d'aller seul de l'avant avec sa politique des six et cinq.

« Les résultats obtenus sont remarquables », a-t-il enchaîné, en

voir INFLATION en A 2

Propagande, disent les conservateurs
page A 2

OTTAWA - FRAN- CE - QUÉBEC

TRUDEAU A EU UN
CORNET MAIS NOI
J'AI EU LA CÉRISE
EN PLUS... NA!



AUJOURD'HUI

• BRIQUETTES

Dans 95 p. cent des cas, le charbon de bois que vous utilisez pour le barbecue n'est pas un sous-produit du bois, mais un charbon minéral.
page C 1

• SIDA

Les révélations du docteur Normand Lapointe, de l'hôpital Sainte-Justine, à propos d'enfants souffrant du SIDA, révélations qui ont eu l'effet d'une bombe, auraient, selon lui, été amplifiées et dénaturées par les médias.
page A 3

• MEUBLES

Même si les ventes des marchands de meubles ont augmenté de 25 p. cent depuis le début de l'année, l'industrie québécoise n'en doit pas moins faire face à de sérieux problèmes.
page B 1

LE CONTRAT DES FRÉGATES DE LA DÉFENSE NATIONALE

Ottawa a choisi le groupe du N.-Brunswick

■ UN CENTRE D'INGÉNIERIE À MONTRÉAL

Le gouvernement fédéral devrait annoncer demain l'octroi du contrat de \$2,4 milliards pour les frégates de la Défense nationale au groupe St-John Sperry, du Nouveau-Brunswick. Le groupe Scan Marine, une filiale de Pratt et Whitney de Longueuil, a fait hier une dernière tentative

auprès du gouvernement, mais sans succès. Toutefois, dans le but de satisfaire Ottawa qui exigeait des retombées plus grandes pour le Québec, le groupe Sperry s'est engagé à implanter un bureau d'ingénierie à Montréal, lequel emploiera 250 spécialistes.
pages A 2 et A 3

ÉDITO

Le citoyen se réjouit d'entendre M. Trudeau annoncer la fin de la crise, constate Michel Roy, mais ne peut en attribuer la cause aux politiques du gouvernement.
page A 6

SOMMAIRE

Annonces classées...	B 2, C 8, C 9, D 7 à D 14
Arts et spectacles...	E 1 à E 3
— Cinéma...	E 6
Carrières et professions...	D 2 à D 5
Décès, naissances, etc...	D 15
Économie...	B 1 à B 7
Êtes-vous observateur?	D 10
FEUILLETON...	C 9
Horoscope...	D 10
Le monde...	E 7, E 8
Mots croisés...	D 14
« Mot mystère »...	D 14
Quoi faire aujourd'hui...	E 6
Télévision...	E 1
— Télé-câble...	E 1
Tribune libre...	A 7
Vivre aujourd'hui...	B 8, C 1 à C 6

TARLOID SPORTS	
Bandes dessinées...	12
Mots croisés...	12



Bienvenue
nouveaux
voisins!



PECHINEY

SUITE DE LA PAGE A 1

semble-t-il, on peut aisément trouver de la main-d'œuvre qualifiée dans la région. Étendue entre 1983 et 1987, la réalisation du projet entraînera la création de 9200 emplois directs et indirects, dont 2000 sur l'emplacement même, ainsi que des retombées économiques de centaines de millions de dollars, dont les trois quarts devraient demeurer au Québec.

Enfin, lorsqu'elle sera mise en service, en 1987, l'exploitation de l'aluminerie permettra la créa-

tion de 2000 emplois directs et indirects, dont 845 à l'usine même.

En pleine expansion

Les experts s'entendent pour dire que le marché de l'aluminium est en pleine expansion, mais si les choses devaient changer à l'orée de la prochaine décennie, par exemple, et s'il fallait suspendre toute production, une telle inactivité coûterait \$45 millions par an...

« Il faut vraiment avoir un esprit de Québécois, être tout à fait défaitiste, pour croire en une telle perspective du pire », a fait remarquer, mi-sérieux, un haut fonctionnaire du gouvernement du Québec.

INFLATION

SUITE DE LA PAGE A 1

faisant valoir que le Canada est passé depuis, de la douzième à la sixième place parmi les pays membres de l'OCDE pour ce qui est du produit national brut par capita. « La reprise n'est pas simplement à nos portes. Elle est déjà là », a-t-il lancé, en signalant toutefois qu'elle n'est pas encore arrivée pour le million et demi de chômeurs qui se cherchent un emploi. « Tant qu'ils demeureront en chômage, aucun Canadien ne saurait vraiment être satisfait de la reprise en cours ».

Mise en garde

M. Trudeau a rappelé les efforts passés de son gouvernement pour créer de l'emploi, il a lancé un appel aux hommes d'affaires, et il a indiqué que son gouvernement annoncera sous peu les détails du programme de construction navale de \$3,8 mil-

liards. Il a rappelé à l'Ouest que le fédéral commencera à déboursier les \$3,7 milliards promis pour la modernisation des transports, dès que la législation sur le Nord-Corbeau aura été adoptée.

C'est dans ce contexte qu'il a mis le pays en garde contre une relance de l'inflation. « Le gouvernement ne saurait accepter qu'une petite minorité de gens entraîne la vaste majorité des Canadiens vers une reprise des conflits et de l'inflation. Et je suis assuré qu'aucun gouvernement provincial n'est prêt à tolérer pareil recul. (...) Nous rechercherons ensemble les moyens d'employer conjointement le pouvoir de dépenser des gouvernements fédéral et provinciaux pour empêcher que certaines augmentations de prix exagérées, certaines hausses de revenus abusives chez les cadres et certaines ententes salariales excessives, aujourd'hui exceptionnelles, ne deviennent la règle pour l'avenir. »

Réticences certaines des milieux patronal et syndical

(PC) — Des réticences certaines sont apparues, hier soir, autant dans les milieux patronal que syndical, à la suite de l'allocation télévisée du premier ministre Pierre Trudeau.

Le président du Conseil du patronat du Québec, M. Sébastien Allard, a déclaré que le secteur privé avait besoin d'un climat de confiance pour faire des investissements ; que le milieu des affaires « n'a pas besoin de se faire pousser dans le dos. Quand le climat sera favorable, quand il y aura des bénéfices à faire, le secteur privé va se lever ».

M. Allard croit que les chefs d'entreprises vont demeurer prudents, et qu'« aucun discours ne pourra empêcher cela ». Des cas comme Dome Petroleum ont marqué plusieurs hommes d'affaires, a-t-il signalé.

Il est en outre convaincu que « le taux de chômage va continuer à être élevé, et le premier ministre n'en a pas parlé ».

Chambre de commerce

M. Jean-Paul Létourneau, vice-président exécutif de la Chambre de commerce du Québec, estime que la majorité des membres « seront d'accord pour continuer leur participation volontaire au programme de restrictions de six et cinq p. cent ».

Il s'est montré sceptique quant aux retombées financières des méga-projets, (domaine ferroviaire et naval). Il a évoqué le piètre dossier du F-18 à cet égard.

« Les retombées de tels projets ont la fâcheuse tendance à profiter à d'autres qu'au Québec. J'espère qu'il en ira autrement de la construction navale. »

M. Létourneau est inquiet que le premier ministre ait « fait planer la menace, à peine voilée, de mesures visant à contenir les prix et les revenus. Je crois qu'aucune situation ne motive cela ».

M. Létourneau suggère plutôt au gouvernement fédéral de surveiller ses dépenses.

Analyse de la crise

Pour sa part, M. Gérald Larose, vice-président de la CSN, considère que l'analyse que le premier ministre fait de la crise ignore les chômeurs : « Il se réjouit de la baisse du taux d'inflation et de la montée des revenus ; en fait ce sont les profits et la productivité qui l'intéressent. »

M. Larose soutient que le taux d'inflation, si élevé il y a un an, était relié à des domaines de responsabilité fédérale, dont l'essence et les taux d'intérêt.

Quant à la baisse de la courbe des salaires, M. Larose assure qu'elle était enclenchée déjà avant les restrictions de 5 et 6.

De son côté, le président de la CSD, M. Jean-Paul Héty, considère que la politique du six et cinq pour cent s'adressait au secteur public et non au privé.

« Nous avons eu des gels de salaires, des réductions de salaires. Les mesures anti-inflationnistes gouvernementales n'ont pas répondu aux éléments importants de la crise, le chômage et les entreprises en difficulté. »

M. Héty a fait valoir que les investissements n'étaient pas forcément synonymes de création d'emplois et que dans plusieurs secteurs, l'arrivée de technologies nouvelles entraînait plutôt des pertes d'emploi.

Les 6 et 5% fêtés aux hot-dogs

OTTAWA (CP) — Au moment même où le premier ministre Trudeau s'adressait à la nation canadienne par le truchement du petit écran, il remportait le prix du Canadien qui a le plus contribué au chômage au pays, au cours d'un dîner aux hot-dogs organisé hier soir par des fonctionnaires fédéraux pour « célébrer » le premier anniversaire du programme des

six et cinq pour cent. Le prix des hot-dogs était de \$0,50 l'unité et les invités avaient droit à une soupe gratuite. Certains ont suivi le discours de M. Trudeau à la télévision en y allant de leurs commentaires. À la fin du discours, les participants ont hué le premier ministre et levé le majeur, reprenant à leur compte un signe déjà utilisé par M. Trudeau.

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

846

à quatre chiffres

3697

LA MÉTÉO

DATE: Mercredi le 29 juin 1983

AUJOURD'HUI: Min.: 10 Max.: 24

ENSOLEILLÉ

DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	7	22	Ensoleillé
Outaouais	8	24	Ensoleillé
Laurentides	7	20	Ensoleillé
Cantons de l'Est	7	23	Ensoleillé
Mauricie	7	22	Ensoleillé
Québec	8	22	Ensoleillé
La-Saint-Jean	6	20	Ensoleillé
Rimouski	5	19	Ensoleillé
Gaspésie	5	20	Ensoleillé
Bas-Caraïbe	4	19	Ensoleillé
Sept-Îles	4	19	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	24	
Edmonton	12	18	
Regina	12	23	
Winnipeg	9	23	
Toronto	13	27	
Fredericton	8	22	
Halifax	11	19	
Charlottetown	10	18	
Saint-Jean	12	21	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	19	34	N.-Orléans	24	31
Buffalo	14	30	Pittsburgh	21	32
Chicago	17	29	S. Francisco	14	18
Miami	27	31	Washington	26	32
New York	23	35	Dallas	23	34

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	15	18	Madrid	15	28
Athènes	20	34	Moscou	12	21
Acapulco	27	33	Mexico	14	26
Berlin	8	20	Oslo	5	16
Bruxelles	10	23	Paris	12	21
Buenos Aires	6	18	Rome	16	30
Copenhague	9	17	Séoul	19	27
Genève	15	20	Stockholm	10	15
Hong Kong	28	32	Tokyo	17	24
Le Caire	19	33	Trinité	25	32
Lisbonne	15	26	Vienne	18	29
Londres	11	20			

250 INGÉNIEURS MONTRÉALAIS SERAIENT ENGAGÉS St-John-Sperry remporte le contrat des frégates

OTTAWA — A moins de changements de dernière minute, le gouvernement fédéral annoncera demain que le contrat de \$2,4 milliards pour les frégates de la Défense nationale ira au groupe St-John-Sperry.

Le groupe Scan Marine, une filiale de Pratt et Whitney de Longueuil, mis sur pied spécialement pour tenter d'obtenir ce contrat, est ainsi éliminé.

MAURICE JANNARD et GILBERT LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

Selon les informations recueillies hier par La PRESSE, le groupe Scan Marine a fait hier encore une dernière tentative auprès du gouvernement, mais sans succès. Un porte-parole du groupe, M. Pierre Henri, reconnaissait en fin d'après-midi que la bataille semblait perdue. Selon toute évidence, le comité des priorités du cabinet, qui s'est réuni hier matin, a choisi la proposition du groupe du Nouveau-Brunswick.

Toutefois, dans le but de satis-

faire Ottawa qui exigeait des retombées plus grandes pour le Québec, le groupe Sperry s'est engagé à implanter un bureau d'ingénierie à Montréal qui emploiera 250 spécialistes.

Un représentant de Sperry à Ottawa, M. Dan Fleet, a révélé hier à LA PRESSE que la compagnie est déjà à la recherche des ingénieurs et des techniciens nécessaires à la mise sur pied de ce bureau.

Les travaux qui porteront sur l'équipement de combat des six frégates nécessiteront l'embauche de spécialistes dans le domaine de l'électronique et de la mécanique.

Des offres d'emplois ont déjà été publiées à cet effet en fin de semaine dernière dans trois quotidiens anglophones du pays. M. Fleet a précisé que le même message sera publié samedi prochain dans LA PRESSE.

Il a refusé de dévoiler le montant de l'investissement requis pour implanter ce centre d'ingénierie, précisant toutefois que l'édifice requis pour accueillir ce personnel occupera 100 000 pieds

carrés. Additionné au personnel technique de Marine Industrie, qui travaillera avec St-John-Sperry pour la construction des frégates, le nouveau bureau d'ingénierie abritera environ 400 personnes.

Selon les informations recueillies hier, St-John-Sperry aurait proposé au fédéral d'installer une partie de ses services d'ingénierie à Hull, ce qui aurait permis aux ingénieurs anglophones d'habiter en territoire ontarien, de l'autre côté de la rivière des Outaouais. Les porte-parole de Scan Marine, le groupe compétiteur, affirmaient d'ailleurs hier que cette possibilité n'était pas encore exclue. Il a été impossible d'avoir une réponse définitive sur le sujet.

Le caucus des députés libéraux fédéraux se réunit ce matin à Ottawa et les ministres responsables feront le point sur la situation avant l'annonce officielle, qui devrait se faire dès demain. Après l'expérience catastrophique du F-18 pour les libéraux au Québec, le gouvernement prendra soin cette fois de donner des

arguments à ses députés pour vendre son choix à l'électorat.

D'autres informations permettent de croire qu'un écart de près de \$500 millions séparait St-John-Sperry et Scan Marine lors de la présentation des premières soumissions, mais que cet écart avait été réduit jusqu'à \$50 millions dans les négociations qui se sont poursuivies jusqu'à la toute dernière minute.

L'annonce officielle n'était pas encore faite que les députés du Nouveau-Brunswick se réjouissaient ouvertement, en déclarant que le contrat donnerait un nouvel élan au chantier maritime de St-Jean dans cette province. Le représentant de Gloucester aux Communes, M. Herb Breaux, a expliqué à la blague qu'il s'était douté de la teneur du choix gouvernemental il y a trois ou quatre jours, en constatant la mine désolee des députés du Québec. M. Breaux a ajouté qu'il aurait aimé voir l'ingénierie s'installer au Nouveau-Brunswick, mais il a admis que la politique a ses contraintes.

Le discours de Trudeau: de la propagande libérale, selon Nielsen

OTTAWA (PC) — Pour le chef de l'Opposition, Erik Nielsen, le message à la nation du premier ministre Pierre Trudeau, hier soir, n'était rien d'autre que « de la propagande libérale ».

« La Société Radio-Canada a été utilisée comme instrument de propagande pour le Parti libéral, ce qui est interdit par ses propres règlements », a soutenu M. Nielsen.

Pour le chef de l'Opposition, le gouvernement fédéral ferait mieux de mettre de l'ordre dans sa propre maison avant de menacer qui que ce soit de représailles s'ils ne respectent pas le programme de restrictions à six et cinq pour cent.

« Quelques ministères du gouvernement ont excédé les normes du six et cinq par plus de 28 p. cent, l'an dernier et quand je vois \$1,4 milliard être englouti par Canadair, j'aimerais voir ce genre d'excès soumis au programme des six et cinq », a soutenu M. Nielsen.

Selon lui, il n'y avait rien dans le discours de M. Trudeau qui puisse être considéré comme étant d'une « importance nationale exceptionnelle », et qui puisse donc justifier le recours aux ondes de Radio-Canada.

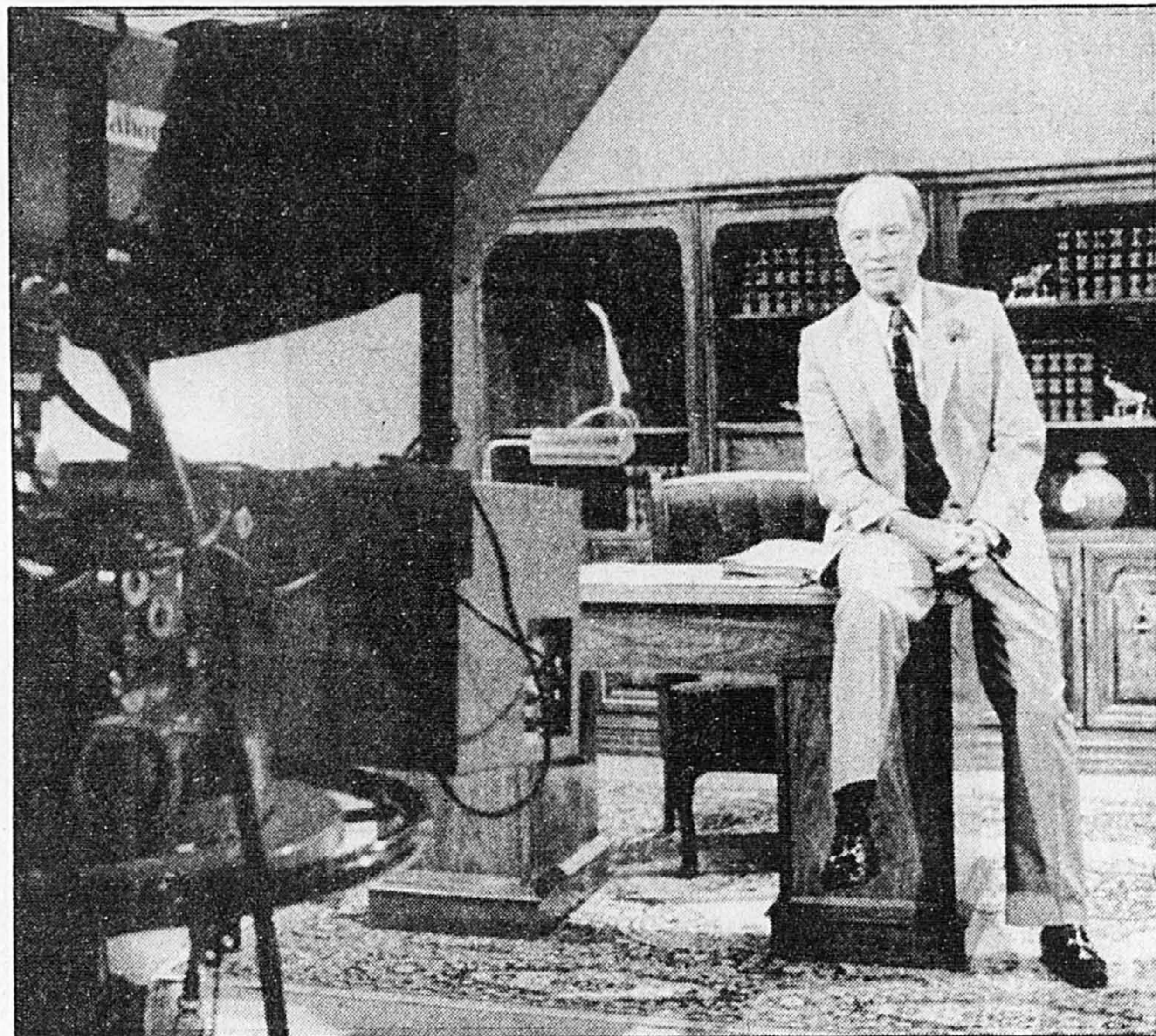
Débat économique

« Le discours de ce soir aurait dû être prononcé à la Chambre des Communes dans le cadre d'un débat économique », a soutenu le chef de l'Opposition.

M. Nielsen entend répondre à M. Trudeau, dès mercredi soir si possible, sur le réseau anglais de Radio-Canada, alors que le député de Joliette Roch LaSalle devrait faire de même sur le réseau français.

Pour le néo-démocrate Ian Deans, le premier ministre a tout simplement oublié l'effet de ses politiques économiques sur les travailleurs canadiens.

« Je ne peux m'empêcher de



On voit le premier ministre Trudeau adoptant une attitude détendue, hier, avant de livrer son message.

Téléphoto UPC

penser que le premier ministre ne se rend pas compte de ce qui s'est passé au Canada au cours des dernières années », a affirmé M. Deans.

« Près de deux millions de Canadiens sont en chômage, les taux d'intérêts sont encore très élevés, ce qui est responsable de

la faillite de nombreuses petites entreprises. M. Trudeau ne semble pas se rendre compte que des milliers de travailleurs ne peuvent plus retourner au service de leur employeur parce que cette entreprise n'existe plus », a ajouté le député.

Selon lui, la vraie question à po-

ser aux Canadiens est de savoir s'ils sont dans une meilleure situation aujourd'hui qu'en 1980 et qu'il ne suffit pas de dire qu'en termes philosophiques, tout le monde se porte mieux et les Canadiens sont en plus mauvaise posture à cause des politiques économiques du gouvernement.

PLQ: les délégués seront choisis d'ici au 18 septembre

QUÉBEC — C'est au plus tard le 18 septembre prochain que les 2928 délégués officiels des 122 circonscriptions du Québec devront être choisis pour pouvoir participer à l'élection du futur chef du Parti libéral du Québec.

CLAUDE-V. MARSOLAIS

de notre bureau de Québec

Voilà en gros les principales dispositions contenues dans le règlement élaboré par le Comité organisateur du congrès pour le choix d'un chef et soumis pour approbation au Comité exécutif du Parti libéral du Québec. Ce règlement officiel a été rendu public hier par le Service des communications du PLQ.

Une autre disposition rappelle — comme LA PRESSE l'avait révélé précédemment — que les aspirants-candidats à la direction ont jusqu'à midi le 31 août pour déposer leur bulletin de mise en candidature auprès du Secrétaire du parti. Ce bulletin devra être appuyé par au moins 200 noms et au plus 250 noms de membres en règle du parti dont au moins 20 et au plus 25 membres de chacune des dix régions prévues dans la constitution du parti.

Au chapitre du financement des candidats, le comité organisateur a fixé à un maximum de \$3 000 par candidat le total des contributions d'une personne. Quant aux dépenses du candidat proprement dit elles seront limitées à \$5 par membre en règle au 15 juillet. À la mi-juin, le nombre de membres en règle atteignait 100 000 membres ce qui signifie que les aspirants candidats pourraient dépenser un minimum de \$500 000 si l'on considère que des milliers de cartes de membres additionnelles seront vendues d'ici la mi-juillet.

Il faut signaler que cet ordre de grandeur demeure extravagant, compte-tenu qu'au dernier congrès de 1978 les deux candidats, MM. Garneau et Ryan, ont dépensé autour de \$200 000 pour leur campagne. Il est cependant bon de rappeler que les dépenses encourues avant l'adoption du règlement ne sont pas comptabilisées, ni les dépenses du candidat aspirant pour se loger, se nourrir ou se transporter, les frais de transport d'une personne autre qu'un candidat à même ses propres deniers ainsi que les intérêts courus sur un prêt légalement consenti à un candidat pour ses dépenses au leadership.

Les candidats seront tenus de présenter un rapport général de

leurs revenus et de leurs dépenses au plus tard dans les 90 jours suivant la clôture du congrès.

Signalons que le Comité organi-

sateur du congrès n'a pas cru bon de tenir une conférence de presse pour annoncer le contenu des règlements.

Garneau réfléchit ...en jouant au golf!

VICTORIAVILLE — Ceux qui croient que Raymond Garneau est torturé par la décision qu'il entend confirmer ces jours-ci sont dans l'erreur.

RAYMOND TARDIF

Le président de la Banque d'Épargne, sollicité pour être candidat au leadership du Parti libéral, ne s'en fait pas outre mesure et il a relaxé sur le parcours du Club de golf de Victoriaville, hier, dans le cadre de la journée de presse de l'Omniun du Québec.

« Rien ne peut laisser croire que ma décision sera différente de celle du 5 mai », de dire M. Garneau qui effectuait une visite dans sa région natale puisqu'il a grandi à Plessisville.

M. Garneau ajoute que sa récente rencontre avec le premier ministre Trudeau au domicile de ce dernier n'a pas modifié son intention : « Nous avons effectivement discuté du sujet mais M. Trudeau ne m'a pas influencé. »

Celui qui se donne encore quelques jours pour confirmer sa décision finale a accepté l'invitation d'une firme comptable, Hébert et Le Houllier, qui avait une équipe à la journée de presse de l'Omniun du Québec Lac-tantia.

M. Garneau, dont la marge d'erreur est de 27, a terminé sa journée de golf avec 101 coups tout en continuant de se faire poser toujours la même question...

la presse

SIDA: aucun autre enfant hospitalisé à Ste-Justine

■ Quatre enfants sont morts du SIDA à l'hôpital Sainte-Justine au cours des deux dernières années. Cette révélation faite lundi par un pédiatre de cet hôpital devant les participants au congrès de la Société canadienne de pédiatrie à Québec, a eu l'effet d'une bombe. Mais le Dr Normand Lapointe se défend d'avoir affirmé, comme des agences de presse l'ont rapporté, que « plusieurs autres enfants hospitalisés à Sainte-Justine semblent souffrir du même mal ».

HUGUETTE ROBERGE

Interrogé hier par LA PRESSE, le Dr Lapointe a déclaré que ses propos ont été amplifiés et dénaturés par les agences de presse.

« Il ne s'agit pas de semer tout à fait inutilement la panique parmi les parents des enfants

hospitalisés à Sainte-Justine », dit ce médecin sur lequel tous les médias se sont littéralement abattus dans la journée d'hier.

Une grande prudence

« Ce que j'ai dit au congrès, après avoir parlé des quatre petites victimes du SIDA enregistrées à Sainte-Justine depuis deux ans, c'est qu'aujourd'hui l'équipe de spécialistes en hématologie se montre extrêmement prudente et suit de très près un certain nombre de jeunes patients, très peu en réalité, qui, en raison de leur histoire épidémiologique, présentent des risques plus élevés de contracter la maladie. »

Le Dr Lapointe prend soin de préciser que ces quelques jeunes patients ne sont pas hospitalisés et peuvent même sembler en parfaite santé. À sa connaissance, aucun enfant hospitalisé à Sainte-

Justine présentement n'inspire un diagnostic du SIDA.

À son avis, le diagnostic SIDA (syndrome d'immunité déficiente acquise) est aussi formel que possible dans le cas des quatre décès d'enfants enregistrés à Sainte-Justine à la fin de 1982 et depuis le début de 1983. Cependant, pour le Dr Richard Morris, président d'un groupe de médecins du Québec étudiant le SIDA, un seul de ces quatre cas de décès serait attribuable à cette maladie, les trois autres n'en présentant que l'apparence.

29 victimes au Canada

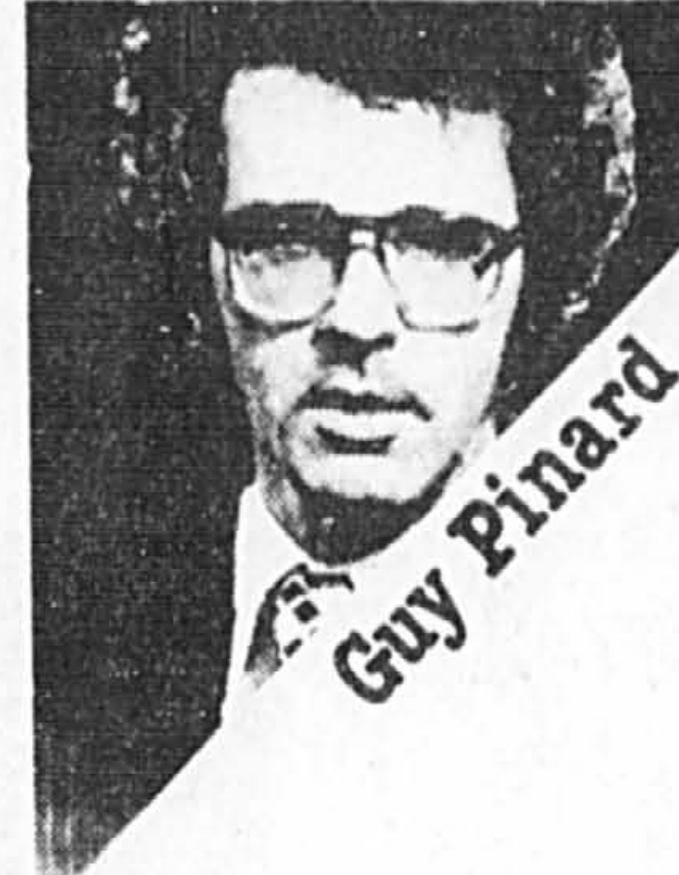
Rappelons que cette maladie, qui semble s'attaquer surtout (dans une proportion de 70 p. cent) aux homosexuels, mais qui fait aussi des victimes chez les narcomanes, les Haïtiens, et les hémophiles, garde encore tout son mystère. On en ignore encore la cause et le traitement efficace.

Ses effets, par contre, sont connus : le mal, qui peut être mortel, détruit le système d'immunisation (de défense) de l'organisme, laissant ses victimes vulnérables à toutes sortes d'infections. Il semble également que la maladie puisse être transmise d'une mère à son enfant, ainsi que par transfusion sanguine, sperme et autres sécrétions corporelles.

Jusqu'à présent, au moins 17 personnes sont décédées du SIDA au Canada, selon le Dr Gordon Jessamine, du Centre de contrôle des maladies du ministère fédéral de la Santé. Ces 17 victimes font partie des 29 Canadiens déclarés atteints du SIDA. Et plus de la moitié des cas se retrouvent au Québec.

Le groupe des médecins du Québec confirme jusqu'à présent 18 cas de SIDA et doit se prononcer au cours de l'été sur sept autres cas à l'étude.

Frégates : le choix d'Ottawa ne favorise pas Québec



■ Malgré la promesse du ministre Gilles Lamontagne, de la Défense, le 13 juin 1980, d'accorder un traitement de faveur au Québec dans le projet de construction de frégates au coût de \$2,4 milliards, le gouvernement fédéral n'aura pas choisi le consortium le plus favorable au Québec si se réalise la rumeur voulant qu'il ait préféré celui des chantiers navals de Saint-Jean, N.-B., au consortium Scan Marine, de Longueuil.

En effet, en tenant compte du contenu québécois, de l'acquisition d'une technologie de pointe par le Canada (et plus particulièrement par le Québec) et des retombées économiques, trois facteurs purement factuels et comparables, le choix de Scan Marine aurait profité beaucoup plus au Québec que celui des chantiers de Saint-Jean, même si ce dernier comptait au sein de son équipe une société d'État du gouvernement provincial, en l'occurrence Marine Industries.

D'ailleurs, en proposant ses services à ce consortium, l'administration de Marine Industries avait carrément menotté le gouvernement du Québec, l'empêchant d'intervenir avec autant de vigueur qu'il ne l'avait fait dans le dossier des chasseurs.

On constatera que la présente appréciation va dans le même sens que celle, récente, de la Chambre de commerce de Montréal. En 1980, cette dernière avait mieux visé que les hauts-fonctionnaires fédéraux dans le dossier des chasseurs. Alors que les fonctionnaires promettaient des retombées économiques de 48 p. cent pour le Québec, la Chambre de commerce parlait de 30 p. cent au plus. Or, actuellement, elles se limitent à 27 p. cent.

Les retombées économiques et le contenu

Examinons rapidement les trois facteurs autres que le prix unitaire des six frégates (que l'on dit plus élevé dans le cas de Scan Marine sans qu'il ne soit, hélas, possible de le prouver hors de tout doute) et le choix discrétionnaire de tel modèle plutôt que tel autre. Or, on sait qu'en ce domaine, les militaires ne s'enferment pas dans ces fleurs du tapis que sont à leurs yeux les retombées économiques. Ils pensent beaucoup plus à leur bien-être présumé comme on l'a vu avec les chasseurs.

D'abord les retombées économiques. Alors que ces retombées se limiteront vraisemblablement entre 38 à 41 p. cent dans le cas du consortium des Maritimes, elles auraient varié de 48 à 62 p. cent si on avait choisi Scan Marine. Le sommet de 62 p. cent (comparativement à 26,4 p. cent pour l'Ontario, 5,8 p. cent pour les provinces de l'Atlantique et autant pour l'ouest canadien) aurait été atteint si les six frégates avaient été construites au Québec. Le minimum de 48 p. cent aurait été assuré au Québec si Scan Marine avait été choisi comme maître-d'œuvre, et s'il avait été décidé de construire deux frégates au Québec, deux à Saint-Jean et deux sur la Côte du Pacifique. Pour les deux positions intermédiaires, le pourcentage des retombées économiques aurait été de 55,6 p. cent dans le cas où quatre frégates auraient été construites au Québec et deux à Saint-Jean, et de 52,4 p. cent si le Québec et le Nouveau-Brunswick s'étaient partagé également les six frégates, mais toujours avec Scan Marine comme maître-d'œuvre. Le peu de différence dans ces deux derniers cas s'explique par le fait que les coques des six frégates ne représentent que 18 p. cent de la totalité du contrat, présentement évalué à \$2,4 milliards en dollars courants.

Voyons maintenant le contenu. Dans le cas de Scan Marine, ce consortium établissait le contenu canadien à 66 p. cent, en grande partie parce que le principal maître-d'œuvre, Scan Marine, était canadien comme une dizaine de ses principaux fournisseurs. Scan Marine n'entendait s'en remettre aux fournisseurs américains que dans les cas où il était impossible de faire autrement, notamment pour certaines pièces d'armement, les missiles, les instruments de radar et le moteur.

Dans le cas du consortium de Saint-Jean, la principale entreprise du groupe (et le maître-d'œuvre de facto même si ce titre revient en théorie à la Saint John Shipbuilding & Drydock Co.) sera la corporation américaine Sperry, tant et si bien que le contenu canadien se limitera à 50 p. cent tout au plus.

L'expertise technologique

Lorsqu'il est question de projections dans le temps, il est toujours possible de faire dire ce qu'on veut aux chiffres, on l'a douze fois constaté dans le dossier des chasseurs. Il est donc possible que les fonctionnaires du ministère des Approvisionnements et Services puissent fournir des données bien différentes de celles qu'on vous présente aujourd'hui.

Il est cependant un point qu'ils ne pourront jamais nier quant à l'impact sur le Québec, et c'est l'indéniable supériorité du projet de Scan Marine lorsqu'il est question de l'expertise technologique.

Il est possible, en effet, qu'après avoir choisi son maître-d'œuvre entre Scan Marine et Sperry (pardon, Saint John Shipbuilding!), le gouvernement fédéral l'oblige à accorder des contrats de sous-traitance au consortium écarté et à morceler entre deux ou trois chantiers maritimes la construction des six frégates.

Scan Marine, s'il avait été choisi, aurait confié à l'un de ses partenaires, les chantiers maritimes Davie, de Lauzon, la construction non pas de l'une des cinq copies des frégates, mais du prototype, dont les retombées technologiques seraient restées au Québec. En outre, Scan Marine ne risquait pas de disparaître du Québec une fois le contrat complété, puisque cette société est parvenue par la société Pratt & Whitney installée à Longueuil depuis 55 ans.

Malgré ces avantages indéniables, le gouvernement fédéral a de toute évidence préféré le dossier des chantiers de Saint-Jean, en prétendant que celui de Scan Marine était trop risqué (sur le plan technologique) et trop coûteux. Il sera intéressant de voir maintenant ce qu'on promettra aux Québécois pour leur faire avaler la pilule, surtout après que le caucous québécois eut promis de ne pas se faire passer un autre F-18...

Adrien Dubois a tout l'été devant lui...

■ Acquitté du meurtre de Jacques Mc Sween, avec son frère Jean-Guy et Claude Dubois, Adrien Dubois devait revenir en cour, hier, pour y subir son enquête préliminaire pour une importation de drogues remontant à 1980.

Mais son procureur, Me Léon René Maranda, étant absent, c'est Me Pearl Charnetsky qui a réclamé un ajournement de l'instruction afin que l'on puisse plu-

tôt procéder à une « communication de la preuve », la nouvelle formule utilisée pour accélérer les procédures.

La poursuite n'y ayant pas d'objection, le tout a donc été reporté au 9 septembre prochain, de sorte que l'accusé, dont les conditions de cautionnement ont été sensiblement relâchées, il y a quelques jours, a maintenant tout l'été devant lui...

Nouvelle bibliothèque pour Dollard-des-Ormeaux et Pierrefonds

■ La nouvelle bibliothèque intermunicipale de Pierrefonds et de Dollard-des-Ormeaux vient d'être inaugurée, permettant aux citoyens de ces deux municipalités d'avoir libre accès à une collection initiale de quelque 43 000 volumes en français et en anglais.

Située au 13 555 boulevard Pierrefonds, la nouvelle bibliothèque occupe une superficie totale de 20 000 pieds carrés dans un endroit stratégique, facile d'accès. Elle est administrée par une régie intermunicipale que préside M. Ken Mann, conseiller municipal de Pierrefonds. La bibliothèque compte déjà 14 582 abonnés, dont 5 690 enfants.

C'est Mlle Joanne Déry qui dirige la bibliothèque.

La pègre québécoise est hantée par le spectre des délateurs

■ Le nombre extraordinaire, sans précédent, de criminels qui coopèrent avec la police fait trembler la pègre québécoise. En moins de trois ans, quatre bandes bien organisées ont été démembrées, dont celles du célèbre transfuge Bernard Provençal et de son frère Roger, qui régnait depuis plus de 20 ans sur l'est de Montréal.

ANDRÉ CÉDILOT

Selon les informations obtenues par LA PRESSE, une trentaine d'individus associés au monde interlope collaborent actuellement avec les policiers affectés au projet Écho et au projet Donald. Un tel nombre du même coup constitue sans nul doute une première dans les annales judiciaires canadiennes.

« Nous avons des antennes partout », répète sans cesse avec un large sourire le capitaine-détective Gilles Forquet, responsable de l'équipe de douze policiers de la Communauté urbaine de Montréal affectés à l'opération Écho. Les délateurs les plus connus sont l'ancien tueur à gages Donald Lavoie, et le caïd Bernard Provençal.

De fait, les limiers montréalais sont si bien renseignés qu'ils contribuent fréquemment à élucider des crimes commis à l'extérieur de leur territoire. Le plus bel exemple est certes l'arrestation rapide des auteurs de l'assassinat d'un policier de Longueuil lors d'un vol de banque, le 3 novembre 81.

Plus tôt cette année-là, des renseignements privilégiés ont aussi



Les policiers affectés au projet Écho, Guy Gelderbloom, Jean Ostiguy et André Saint-Amour, sont devenus des assidus des palais de justice.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

permis de tuer dans l'oeuf un projet d'évasion par hélicoptère d'un dangereux criminel québécois détenu dans un pénitencier de la Colombie-Britannique. À la mi-mars 81, ils avaient également été prévenus qu'un détournement de camion blindé était en préparation; le hic, c'est qu'il ne savait ni l'heure, ni la date exacte.

Une semaine plus tard, le 26 mars, en pleine rue Saint-Jacques, des individus s'emparaient d'un butin de \$2,4 millions à bord d'un camion de la défunte compagnie Alliance Blindée. L'affaire

est actuellement pendante devant les tribunaux.

À lui seul, Bernard Provençal a fourni des informations sur 114 meurtres et deux tentatives semblables commises au Québec depuis 1963. Provençal a aussi permis de lever le voile sur nombre de vols qualifiés et d'attaques de camions blindés survenus à Montréal et ailleurs en province. Dans un livre qu'il vient de publier, « Big Ben » dit avoir transigé avec quelque... 250 gangsters au cours de sa vie criminelle.

D'après le lieutenant-détective André Saint-Amour, il n'y a pas

lieu de rouvrir tous les dossiers, car plusieurs des suspects sont morts ou introuvables. Certains noms reviennent aussi dans plus d'une cause. Dans d'autres cas, les policiers se disent incapables d'offrir leur preuve. Des 107 personnes que Provençal a dénoncées en rapport avec tous ces crimes, 29 sont mortes, la plupart dans des règlements de comptes.

Au fil des enquêtes qui ont suivi, plusieurs hors-la-loi ont lâché des informations, ce qui a entraîné peu à peu d'autres arrestations et de nouveaux... délateurs. On parle ici des Jacques Doyon, André Gill, Paul Pommerleau et Claude Grenier, tous des hommes-clés de quatre importants gangs de malfaiteurs que la police croit avoir maintenant démantelés.

Après des années d'insuccès, la police a pincé le frère de Bernard, Roger Provençal, son associé Robert « Bob » Foley, ainsi que la majorité de leurs principaux collaborateurs, Gilles Forget, Raymond Sigouin, Michel Telmosse et Claude Paquin. Tous ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement pour meurtre ou trafic de drogues, ou les deux à la fois.

Le duo Provençal-Foley entretenait des liens solides avec d'autres groupes de malfaiteurs de la métropole. Les deux hommes se spécialisaient dans le trafic des drogues et les vols d'envergure. Ils étaient sans pitié, c'est pourquoi on les craignait tant dans le milieu. Ils opéraient surtout dans l'est de Montréal et à Québec. Tous leurs coups étaient tramés dans les locaux d'une piste de stock-cars de Duvernay-est, à Laval.

Quant à Bernard Provençal, qui avait sa propre organisation, il tirait également ses principaux revenus du commerce de la drogue, et plus spécialement de la cocaïne. Ses profits étaient investis dans le prêt usuraire. Il était évidemment en étroite relation avec son frère aîné.

Le clan de Paul Pommerleau se distinguait surtout dans les affaires d'extorsion. Deux de ses hommes, Gérard Gauthier et Michel Tremblay — ce dernier est décrit par les policiers comme le criminel le plus dangereux au Québec — ont été condamnés à 25 années de bagnes pour le meurtre du directeur du pénitencier Archambault, Michel Roy, survenu le 7 février 1978. Un complice, Jacques Doyon a éclopé de dix années de détention.

L'entrée en scène de Claude Grenier, le 21 août 1981, a par ailleurs coupé les ailes à un réseau de cambrioleurs de banques et de fourgons blindés. Ce groupe du sud-ouest de Montréal comptait une soixantaine de membres. La plupart sont morts ou en prison. L'un d'eux, Jean Filippone, s'est suicidé au cyanure, dans une cellule du centre Parthenais. Il attendait son procès pour le meurtre d'un gardien de la Brink's survenu dans un couloir de la Place Bonaventure, le 25 février 1980.

De l'avis des policiers spécialisés dans les enquêtes sur le crime organisé, ces quatre organisations ont été anéanties. « Il sera très difficile, voire impossible aux autres membres de continuer les activités de ces groupes », a expliqué le sergent-détective Jean Ostiguy, qui compile et analyse toutes les données obtenues dans le cadre du projet Écho.

« On ne se fait guère même pas d'illusions, a-t-il ajouté d'un même souffle, il y aura sûrement quelqu'un pour prendre la relève. Si ce ne sont pas des membres de ces groupes, ce sera une bande rivale. Des noms ont déjà été avancés... »

Chose certaine, tous les membres de la pègre sont sur leurs gardes. Se sentant épiés, quelques-uns ont ralenti ou même cessé leurs activités illicites, cependant que d'autres ont quitté le Québec ou se sont réfugiés dans la clandestinité. Bref, le spectre des délateurs les hante...

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 30 ANS

Des faucons pèlerins sont nés au centre-ville de Montréal

■ Pour la première fois depuis au moins une trentaine d'années, un couple de faucons pèlerins vient de donner naissance à deux oisillons bien en vie, en plein centre-ville de Montréal.

GEORGES LAMON

Il s'agit certes d'un événement de taille dans les annales de l'ornithologie et de la ville de Montréal puisque ce rapace est en voie d'extinction en Amérique du Nord et que jusqu'ici on n'était jamais parvenu à avoir de progéniture.

Les oisillons âgés d'environ trois semaines, ont vu le jour sur un édifice du centre-ville dont on veut garder l'anonymat, pour ne pas risquer que les parents dérangés n'abandonnent leurs petits. « Nous tenons absolument à ce que les oisillons arrivent à maturité », a insisté le responsable du Centre de conservation de la faune ailée de Montréal.

Événement rare

« C'est un phénomène important, a précisé à LA PRESSE, hier M. Daniel Coulombes. On peut donc se vanter que Montréal soit devenue le lieu d'un événement exceptionnel. »

« Jusqu'ici les innombrables tentatives pour tenter d'augmenter la population de faucons pèlerins, ennemis des pigeons qui pullulent en ville étaient demeurées vaines.

Chaque année, on lâchait cinq ou six couples de faucons pèlerins nichant la plupart du temps sur l'édifice de la Sun Life, avec l'espoir qu'ils se reproduisent et assurent une descendance; pourtant, jamais on n'avait décelé la présence d'oisillons. Les insecticides comme le



photo UPC

Voici Nitro, un faucon pèlerin âgé de deux semaines à peine, le premier de son espèce à devoir la vie aux techniques d'insémination artificielle utilisées par le département de recherches ornithologiques de l'université McGill. Il semble aussi à l'aise dans la main de Kelly Brock que dans un nid.

DDT auraient été à l'origine de l'affaiblissement de la coquille

des oeufs et leur impossibilité d'éclore à maturité.

Paris pourrait retarder la tenue du sommet de la francophonie

■ PARIS — « C'est et ce sera une préoccupation constante de mon pays, dans ses réflexions présentes ou à venir, que de voir le Québec occuper la place qui lui revient au sein des institutions francophones. »

À l'issue de deux journées d'entretiens sur la coopération franco-québécoise avec le premier ministre Lévesque, le premier

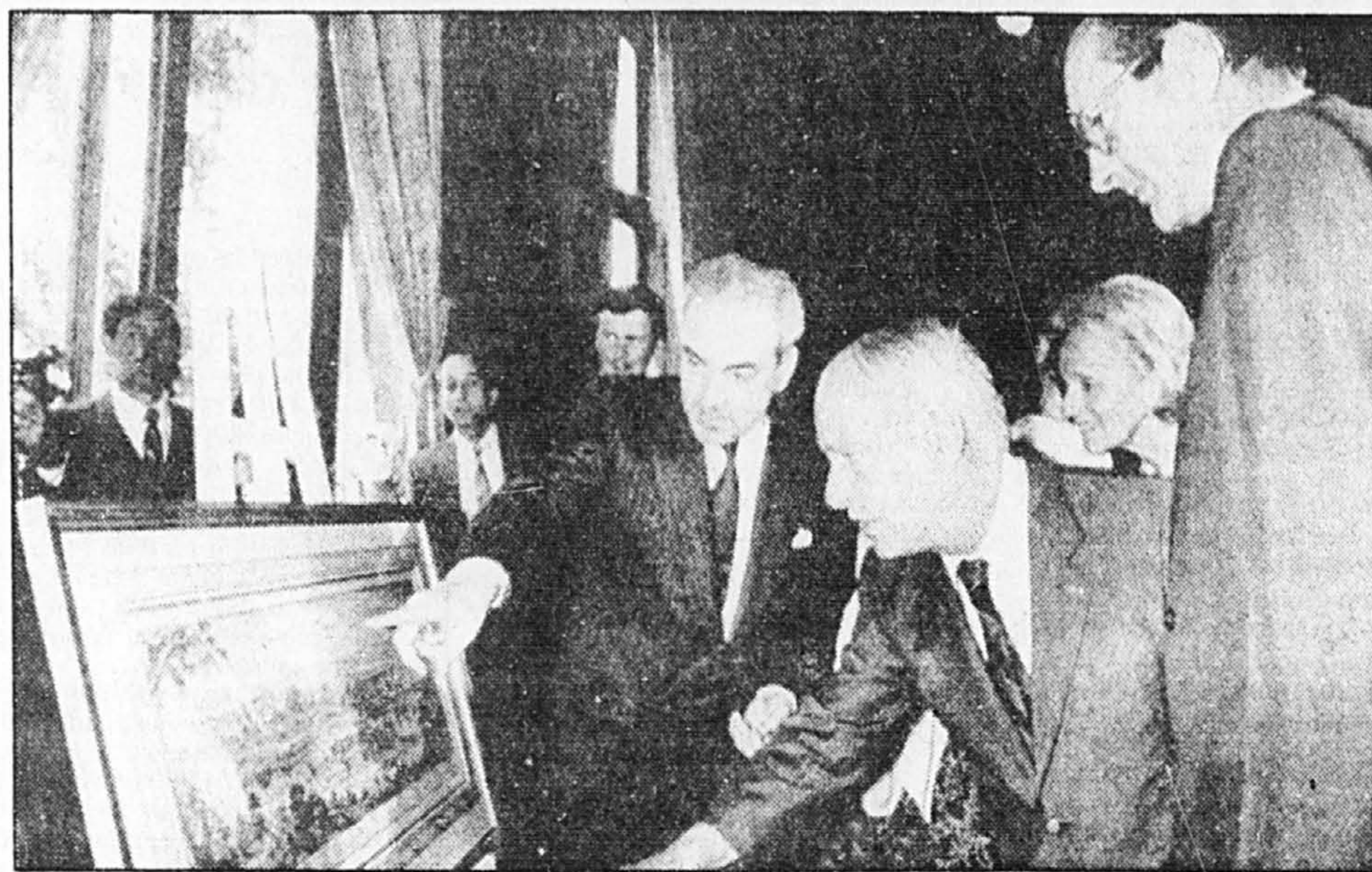
PIERRE VINCENT

envoyé spécial de LA PRESSE

ministre français, Pierre Mauroy, a de lui-même tenu à faire cette déclaration, dans le but, a-t-il précisé, de répondre aux « interrogations » que pose au Québec le projet de sommet sur la francophonie.

« Je suis très heureux de l'assurance donnée par M. Mauroy sur la place assurée du Québec dans l'évolution éventuelle que pourrait connaître ce projet », a déclaré un peu plus tard M. Lévesque, à l'occasion de la conférence de presse que donnaient les deux chefs de gouvernement à Matignon hier.

Dans l'entourage de M. Lévesque, on interprète même cette mise au point française, la première depuis que le premier ministre Trudeau a laissé croire que le président Mitterrand et lui-même étaient convenus de faire débloquent ce dossier avant la fin de l'année, comme un désir de la France de retarder le projet d'un sommet francophone. En tout cas, on est persuadé que l'idée ne fera pas surface avant la fin du présent mandat de M. Trudeau.



Le premier ministre Lévesque s'est fait offrir une vieille gravure de la ville de Paris par le maire Jacques Chirac.

Téléphoto UPI

« Ce problème n'est pas d'actualité, il ne fait pas partie de la réalité d'aujourd'hui, comme, par exemple, le projet des célébrations du 450^e anniversaire du voyage de Jacques Cartier », a dit du reste M. Mauroy, qui croit que MM. Trudeau et Mitterrand se sont tout simplement entendus, à Williamsburg, sur le principe d'échanger des propositions pour dénouer l'imbricatio de ce

sommet avant la fin de la présente année.

Aujourd'hui, M. Lévesque aura un tête-à-tête avec le président Mitterrand, qui est le principal responsable de la politique étrangère française. Il sera toutefois impossible d'approcher le chef de l'Etat français pour obtenir ses commentaires. On sait néanmoins que M. Mitterrand fera part à M. Lévesque de son désir véritable de voir se créer un som-

met de la francophonie où des chefs d'Etat aborderaient les grandes questions politiques et économiques du monde. Peut-être aura-t-il une proposition à faire au Québec sur le rôle qu'il pourrait jouer dans une telle institution, un rôle qui pourrait s'harmoniser avec les exigences du gouvernement d'Ottawa.

On se souviendra que, jusqu'à maintenant, Québec a toujours

eu un statut très particulier dans les hautes instances de la francophonie, un statut, en fait, de gouvernement participant, avec droit de parole et droit de veto, mais sans droit de vote. Ottawa estime que ces privilèges, accordés en d'autres temps, doivent aujourd'hui être supprimés et que le Québec doit se fonder dans la délégation canadienne.

Tout en réaffirmant que le Québec peut encore et toujours compter sur l'appui de la France pour de telles questions, M. Mauroy s'est bien gardé de commenter la perspective fédérale.

« Ah, mais nous ne sommes plus dans la francophonie, dans la culture, dans la langue... Ce sont là des problèmes institutionnels qui sont ceux du Québec et du Canada. » Non ingérence dans les affaires internes du Canada oblige, aurions-nous pu tout simplement conclure, mais M. Mauroy devait ajouter une petite note de « non indifférence » envers le Québec et dire sa conviction que « les efforts conjugués des gouvernements français et québécois permettront certainement de trouver une solution. Il y a toujours une solution, même si c'est parfois laborieux pour y arriver ».

En somme, les Français ne cachent pas qu'ils sont prêts à déployer bien des efforts, à jouer les médiateurs au besoin dans les différends Québec-Ottawa, parce qu'ils y tiennent, à ce sommet sur la francophonie. Mais ils sont également prêts à y mettre le temps pour qu'il naisse sans bavures.

POUR LES PATRONS FRANÇAIS Le Québec, véritable terre de prédilection

de notre envoyé spécial

■ PARIS — Pour un patron français désireux d'investir à l'étranger, le Québec constitue une véritable terre de prédilection, a fait valoir hier le premier ministre Lévesque, au cours d'un déjeuner au Conseil national du patronat français.

« Nous parlons français comme vous, nous sommes géographiquement bien situés pour vous permettre une éventuelle pénétration du marché américain, et surtout, nous avons le plus bas niveau de fiscalité en Amérique du Nord, avec un taux d'imposition de 3 p. cent pour les PME et de 5,5 p. cent pour les grandes entreprises », a dit M. Lévesque devant un auditoire de quelque 300 personnes représentant les plus importants patrons de France.

En réplique à une allusion du président Gattaz du CNPF sur certaines dispositions fiscales québécoises qui posent quelques problèmes pour les entreprises, M. Lévesque a d'abord souligné que la charge salariale demeurerait gelée tant que la relance ne serait pas définitivement enclenchée; il a ensuite tenté de démythifier les « malheurs » des cadres gagnant \$75 000 et plus. « Il est vrai », a-t-il dit, « que nos cadres sont plus taxés qu'en Ontario ou dans l'Etat de New York, mais ils bénéficient de l'un des niveaux de vie les plus élevés et les meilleurs au monde. Une étude d'une banque suisse nous place, en effet, ex-aequo avec Toronto et New York en troisième place, tout de suite après Genève et San Francisco ».

Cette invitation du CNPF, un honneur auquel avait aussi eu droit le premier ministre Trudeau l'an dernier, aura également permis à M. Lévesque de transmettre un message rassurant sur les perspectives d'indépendance du Québec: « Si la voie de notre affirmation collective doit passer quelquefois par une action de l'Etat, cette action tente de s'inscrire dans les règles du marché et de la concurrence », a-t-il dit aux patrons français, qui, d'ailleurs, ne comptent certainement pas parmi les plus inquiets au monde à l'idée d'une éventuelle indépendance politique du Québec.

En fait, le premier ministre préchait beaucoup à des convertis: les échanges économiques entre le Québec et la France ne cessent de s'accroître, même en période de crise: en 1982, nos exportations vers la France ont grimpé de 12 p. cent, atteignant près de \$300 millions, pendant que les exportations françaises au Québec augmentaient de 6,8 p. cent, dépassant les \$400 millions.

Et avec la série d'ententes conclues hier entre les deux gouvernements, nul doute que nous ne battions de nouveaux records dans l'avenir.

Les Français parlent de venir éventuellement fabriquer des ordinateurs au Québec, de venir construire des hélicoptères, d'ouvrir une usine d'engrais chimiques à Bécancour... Et inversement, nous exporterons notre technologie en matière de câblodistribution, nous lancerons un centre d'études québécoises à l'Université Jussieu de Paris, et surtout, nous aurons ce projet commun d'aluminerie à Bécancour.

« Notre coopération se porte bien, elle est exemplaire », a estimé le premier ministre Mauroy en faisant hier le bilan des séances de travail qu'il a eues avec son homologue québécois. « Notre amitié va plus loin que l'appartenance au même lignage: l'amitié franco-québécoise n'est pas un vain mot, cette amitié entre nos deux peuples est indissoluble et irréversible. »

Plus tôt dans la journée d'hier, M. Lévesque a rendu visite à M. Jacques Chirac, maire de Paris et leader du Rassemblement pour la République. Ce dernier, rappelant au passage le regain nationaliste suscité par le « Vive le Québec libre » du général de Gaulle, a très clairement exprimé l'appui indéfectible de la droite envers le Québec tant dans ses efforts pour demeurer français en Amérique que dans son besoin d'avoir un rayonnement international à l'intérieur des institutions francophones. « Le Québec y a sa place naturellement », a-t-il dit, « il s'y exprime déjà à part entière et la France, dans la fidélité à l'histoire et la certitude de l'avenir, n'admettra jamais qu'il en soit écarté ».

VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

**COUPONS
TAPIS ET PRÉLART
2 pour 1
Achetez-en 2 et
obtenez le moins cher
GRATUITEMENT**

«**Bas prix**» ne veut pas dire de qualité inférieure. Si vous déménagez ou venez d'emménager, prenez vos mesures et venez voir par vous-même ce que nous offrons à très bas prix.

**QUALITÉ
QUANTITÉ
ET BAS PRIX**

TAPIS LIQUIDATION

Saxony, splendide très épais et dense	28,70\$ le m ²	Genre berbère bonne densité, commercial très résistant	8,97\$ le m ²
Velours, tons riches	25,12\$ le m ²	100% nylon	8,37\$ le m ²
1200 m ² en stock	19,14\$ le m ²	Imprimés cuisine traitement scotchguard	8,37\$ le m ²
Pelucheux 100% nylon qualité incroyable	16,74\$ le m ²	Nylon bouclé ton sur ton	5,98\$ le m ²
Saxony, 100% polyester grand choix de couleurs	11,96\$ le m ²	Commercial 100% nylon	75,95\$ le m ²
Bouclé velours ton sur ton 100% nylon		100,00 m ² à liquider	
		PRIX COUR. JUSQU'À	

TAPIS GAZON 4,00\$ le m² et plus

**ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
75%**

Papier Peint 90% DE RABAIS
Rouleau double et/ou bolt OU MOINS



- Motifs et couleurs assortis «imparfaits» 1\$
- 10,000 rouleaux en liquidation «imparfaits» 4\$
- Patios, enduit de vinyle 7\$
- Coloris, enduit de vinyle 8\$
- Fiesta, enduit de vinyle 9,50\$
- Trillium, vinyle solide 10\$
- Designer Magic, vinyle 10\$
- Decade «80», tout vinyle 12\$

PEINTURE DE LA PEINTURE POUR TOUT

PEINTURE DENALT

LATEX MAT int./ext.	9,50\$ 4L	SUPER LATEX fini mat	11,50\$ 4L
LATEX fini satiné	11,50\$ 4L	SUPER LATEX email mat	14,50\$ 4L
ALKYDE semi-lustre	13,00\$ 4L	SUPER LATEX semi brillant	16,00\$ 4L
ALKYDE email mat	19,00\$ 4L	SUPER LATEX extérieur	13,00\$ 4L

STORES VERTICAUX

Tissu — Porte Patio 191 cm x 213 cm	110,00\$
Porte Patio — aluminium 191 cm x 213 cm	135,00\$
Tissu — Porte Patio 213 cm x 213 cm	130,00\$

Couleurs: Blanc, ivoire, sable

OFFRE SPÉCIALE

sur stores vénitiens et verticaux sur mesure

40% de rabais

RECOUVREMENT VINYLE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

70%

sur tout nos recouvrements vinyle sans cire

PRIX COURANT JUSQU'À 29\$ le m²

4,78\$

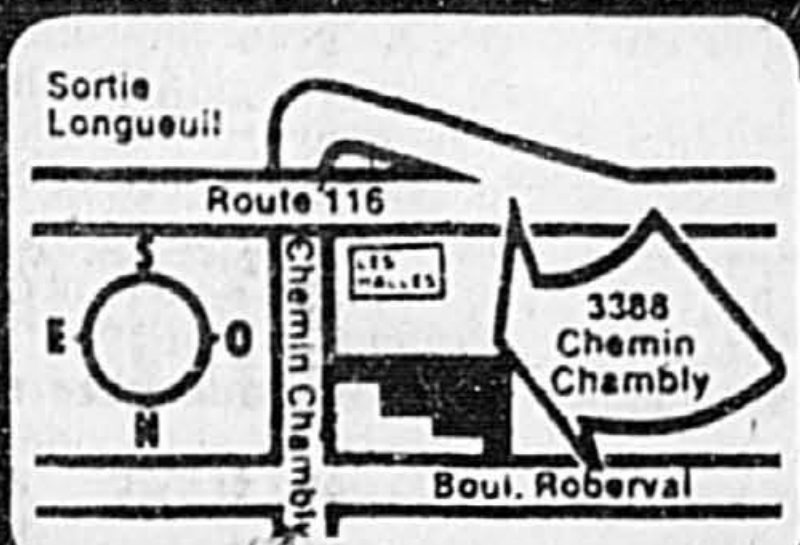
À COMPTER DE

le m²

LE CHOIX PEUT VARIER D'UN MAGASIN À L'AUTRE. Toutes ventes finales.

CENTRE DE LIQUIDATION

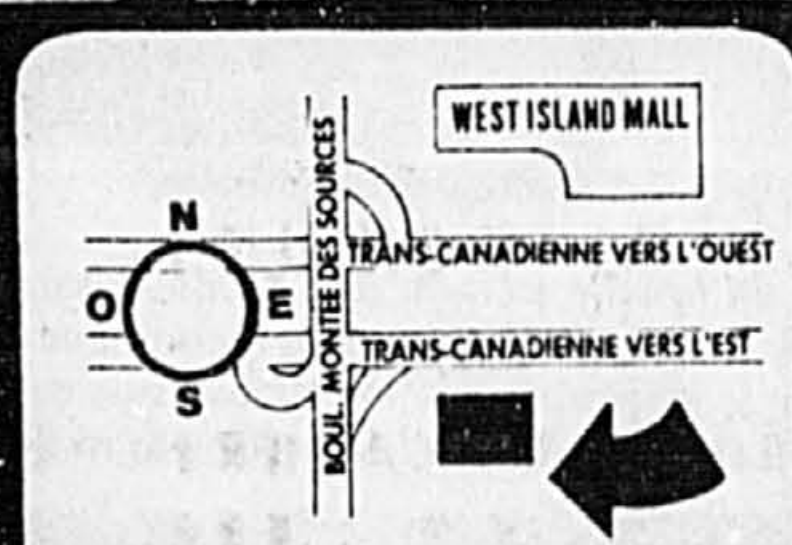
PARADIS-MILLETTE



LONGUEUIL

3388
chemin Chambly
Longueuil
677-5205

2160
Transcanadienne
Dorval
685-1104



DORVAL

Après 7 ans de lutte, Pauline Adam devra se battre encore un peu pour obtenir justice

Pour Pauline Adam, la Cour suprême, c'est bien le plus haut tribunal, la plus haute autorité du pays. Elle commence à se demander pourquoi son ancien patron discute encore avant de lui rendre son emploi, alors que la Cour suprême lui en a donné l'ordre. Et pourquoi il tarde encore à lui accorder l'indemnité de \$70 000 à laquelle il lui semble bien avoir droit pour perte de revenu pendant sept ans.

JEAN-PAUL SOULIÉ

Blonde, soignée, l'oeil aux aguets, Mme Adam ne semble pas avoir l'habitude des entrevues, des questions. Mais elle a très bien appris à se défendre quand il s'agit de son travail. Elle était caissière à temps partiel dans un magasin Canadian Tire, à Sherbrooke, et elle faisait partie du comité de négociation du premier contrat collectif de travail des employés du magasin. Il y a sept ans, le 1er juin, le propriétaire du magasin Canadian Tire, M. Robert-R. Plante, la met à la porte, à 9 h du soir. Le lendemain, le magasin Canadian Tire a un nouveau concessionnaire, M. Daniel Roy, qui refuse de réembaucher Mme Adam.

Accrédité cinq ou six mois plus tôt, le syndicat représentant la cinquantaine d'employés ne devait pas résister très longtemps. De nombreuses nominations à des postes de gérance ou de cadres — « Tout le monde était devenu patron de son bout de rayon de pièces détachées, dit Mme



photo René Picard, LA PRESSE

Pauline Adam ne veut que retrouver l'emploi dont on l'a privé injustement il y a sept ans.

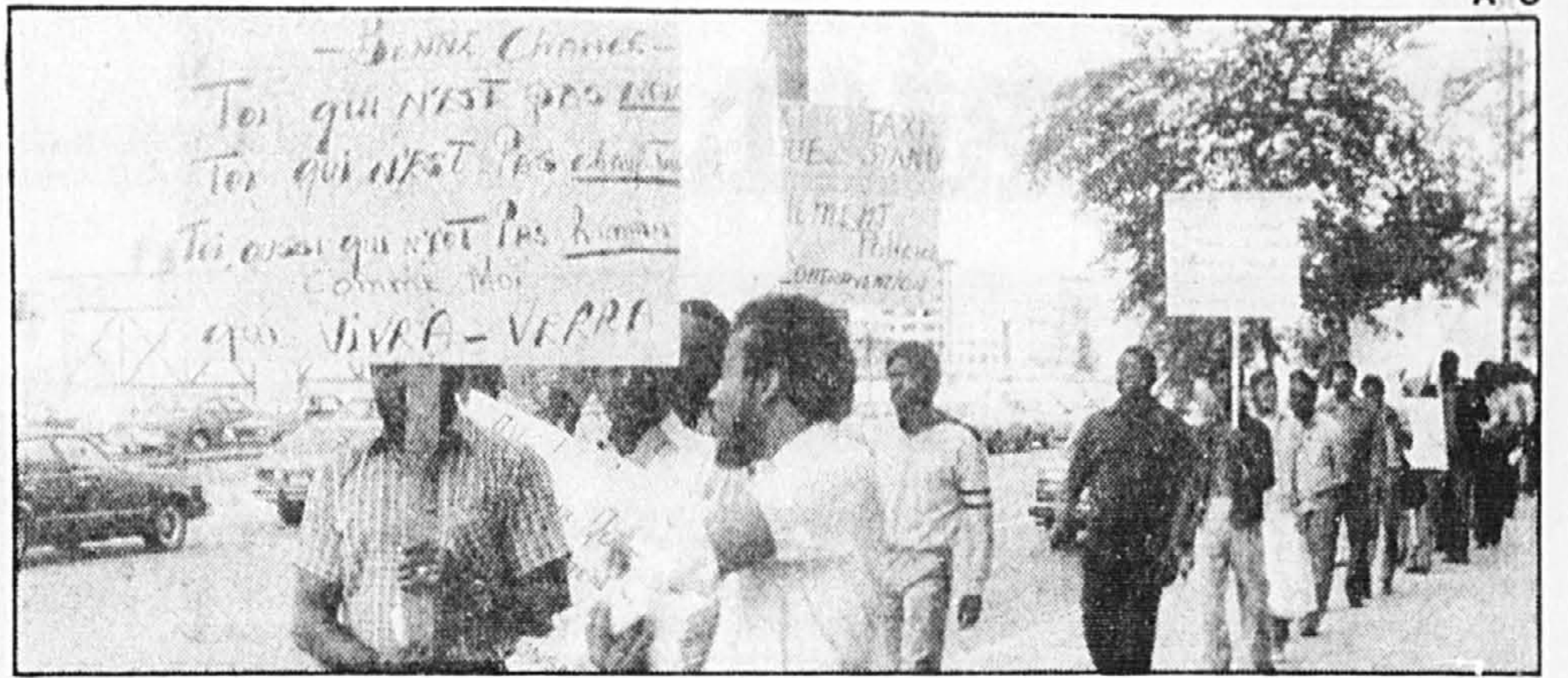
Adam » — entraînaient rapidement la disparition du syndicat. Et Mme Adam se retrouvait sur le carreau.

« Je n'avais jamais fait de syndicalisme, dit-elle. Mais après avoir été défendue comme je l'ai été par le local 504, je le suis devenue. Si j'avais vingt ans, je me battrais pour faire le meilleur syndicalisme au monde. » D'ailleurs, elle a tellement confiance en ceux qui ont amené sa cause jusque devant la Cour suprême qu'elle est bien décidée à les laisser poursuivre sa défense, même si elle ne comprend pas pourquoi tout n'est pas déjà réglé.

« Je veux reprendre mon travail, que j'aime et que je veux faire le mieux possible, parce que c'est le meilleur moyen de voir le

magasin fonctionner, explique-t-elle. Mais une pareille injustice devait bien être réparée un jour, et c'est arrivé ». L'indemnité de \$70 000 ne l'impressionne pas beaucoup; mais elle tient à son emploi. « Je peux encore travailler cinq ou dix ans, dit-elle, et c'est important ».

L'actuel concessionnaire du magasin Canadian Tire, M. Daniel Roy, n'a rien refusé à Mme Adam. Il voulait la réintégrer et discuter ensuite avec elle. Mais elle préfère continuer à se laisser représenter par le syndicat et ses avocats. Après tout, avec un jugement de la Cour suprême en sa faveur, elle ne risque sans doute pas grand chose, sinon d'attendre encore un peu. Et puis, sa cause a déjà coûté \$25 000, selon ses avocats. Et il faut bien que quelqu'un paie.



Des chauffeurs de taxi haïtiens ont manifesté hier devant le Palais de justice de Montréal pour dénoncer la discrimination de certains propriétaires de flotte.

réal pour dénoncer la discrimination de certains propriétaires de flotte. photo Jean Allen,

DISCRIMINATION DANS LE TAXI

Des chauffeurs noirs dénoncent des propriétaires du centre-ville

Des chauffeurs de taxi noirs d'origine haïtienne ont indiqué, hier, que des associations de propriétaires de taxi du cœur de la ville (région no A-11) ont exercé diverses pressions pour empêcher leur intégration au système établi. Il se serait ainsi agi d'une discrimination faite par le moyen de la distribution des permis et par celui des adhésions aux associations de propriétaires. Ces pressions auraient également pris la forme d'actions directes comme l'utilisation, sur l'affichage des postes en commun, de graffiti disgracieux.

Ces indications ont été données hier à la reprise des travaux du comité d'enquête de la Commission des droits de la personne qui examine les allégations de discrimination raciale dans l'industrie du taxi à Montréal. Le comité,

présidé par Me Nicole Trudeau-Bérard, entendra des témoins de la région centrale de Montréal jusqu'à la fin du mois de juin. Cet hiver son enquête a porté sur la situation de l'Est métropolitain; les allégations de l'Ouest métropolitain seront entendues plus tard.

Hier le procureur du comité, Me Ronald Picard, a interrogé cinq témoins de race noire ayant principalement eu des relations avec l'association SOS sur les modalités de leur intégration. Il s'en dégage une impression et des faits qui indiquent un système de rejet.

Des bénévoles de la St-Jean s'en prennent à la rigueur policière

« On tolère la vente de haschisch en pleine rue, mais on nous interdit de vendre de la bière pour autofinancer les festivités de la Saint-Jean-Baptiste... »

Cette remarque cinglante vient d'un bénévole qui assistait, hier, à la conférence de presse convoquée par les organisateurs d'activités socio-culturelles de Mercier, un quartier du centre-est de Montréal, pour dénoncer l'attitude des policiers à l'occasion des dernières célébrations de la Fête nationale.

D'après Denis Bourgeois, les policiers ont empêché l'autofinancement des activités qui se sont déroulées dans le secteur Mercier en appliquant à la lettre le règlement municipal qui prohibe la libre vente de boissons alcoolisées. « Nous avons agi comme les années passées, a-t-il dit, en faisant affaire avec un épicer qui nous remittait les profits: la

bière se vendait à l'arrière du magasin. Afin d'éviter des problèmes, nous remettons aux clients des verres en plastique... »

Conséquemment, le comité, qui a reçu une subvention de \$4 750 pour l'organisation des festivités de la Saint-Jean dans le secteur, se sont retrouvés avec un déficit de \$2 250. Un peu plus de la moitié a été comblée par des dons. La balance a été épongée à l'aide d'un emprunt contracté par le président du comité de Mercier, Claude Leblanc.

Pour éviter que de tels événements ne se produisent à l'avenir, le comité a écrit au premier ministre René Lévesque pour adopter une loi qui permette aux organismes à but non lucratif de vendre de la bière ou tout autre chose jugée utile lors d'événements spéciaux comme les célébrations de la Fête nationale.

3 DERNIERS JOURS

Valiquette

10%

3 DERNIERS JOURS

DE

RÉDUCTION

SUR TOUTE LA MARCHANDISE

MÊME CELLE DÉJÀ RÉDUITE

POUR TOUS CEUX QUI ONT VU, AU PRIX ORDINAIRE VALIQUETTE, DES ARTICLES QU'ILS DÉSIRERAIENT POSSEDER VOICI UNE CHANCE UNIQUE DE LES OBTENIR À 10% DE RÉDUCTION.

VOILÀ CE QUI VOUS PERMET PRÉSENTEMENT DE PROFITER D'UNE RÉDUCTION DE 10% À 50% SUR TOUTES LES MARCHANDISES EN STOCK, LIVRAISON IMMÉDIATE. DONC, SUR LE MONTANT TOTAL DE VOTRE FACTURE, VOUS OBTENEZ AU MOINS 10% DE RÉDUCTION.

EXCEPTION FAITE POUR PIANOS ET ORGUES.

N.G. VALIQUETTE LTÉE, 510 EST, STE-CATHERINE • 842-8811

la qualité à prix abordable...

INFORMATIONS: SUR
LA SUISSE
844-6795
VOYABEC PERMIS DU QUEBEC

CUEILLEZ VOS FRAISES
À QUELQUES MINUTES DE MONTRÉAL
LES FRAISIÈRES DU QUÉBEC
SAINT-JEAN
772, Jacques-Cartier sud
346-3916
(sans frais) 1-800-363-9291
LA FRAISERAIE
CHAMBLY (CARIGNAN)
2486, rue Bellerive
658-2407 658-0624

Rencontrer
une personne avec les mêmes goûts, les mêmes affinités



AIMER PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous caresse au fond de son cœur?

ENFIN!

« DONNER UN VISAGE À VOS RÊVES »

OUVERT: 10h à 21h

524-1176

Institut de la Recherche Humaine

847, rue Cherrier

(Métro Sherbrooke) Montréal

Québec 529-3363

Chicoutimi 696-1666

Giroux & Des Lauriers INC.

6914, RUE SAINT-HUBERT 273-2813 MÉTRO JEAN-TALON 1500 EST, RUE MONT-ROYAL 521-3164 MÉTRO MONT-ROYAL 4029, RUE ONTARIO 521-9414 MÉTRO PIE-IX

FAMEUSE VENTE D'ÉTÉ

25% à 50% DE RABAIS

SUR UN LOT SPÉCIAL DE SOULIERS POUR HOMMES ET FEMMES

AINSI QUE SUR TOUS LES SACS À MAIN

PROFITEZ D'UN GRAND CHOIX SUR TOUTE LA MARCHANDISE DE HAUTE QUALITÉ EN MAGASIN

VISA PERSONNEL COMPÉTENT POUR VOUS SERVIR CHÈQUE PERSONNEL ACCEPTÉ MasterCard

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

M. Trudeau annonce des temps nouveaux

Message de confiance, d'espoir et d'optimisme, le discours au peuple canadien que faisait hier soir M. Trudeau annonce la fin de la crise, le début d'un temps nouveau. Aussi, est-ce avec l'assurance d'un vainqueur que le premier ministre a établi le bilan d'une lutte épuisante: sa prestation de 15 minutes à l'écran de Radio-Canada s'est révélée nettement supérieure au triste tryptique de l'automne dernier. Le ton et l'aisance de l'orateur, le propos direct et simple, le souci d'expliquer et de convaincre sans excès, tout dans cette intervention (dont la réalisation technique portait cette fois l'empreinte des services spécialisés de Radio-Canada) tendait à éclairer, à rassurer, à motiver le citoyen à l'écoute.

«De la récession, a dit M. Trudeau, nous nous acheminons vers une prospérité nouvelle. Le pays est engagé de nouveau sur la voie du progrès. Mais nous pouvons faire mieux encore si nous en avons la volonté.» Et le premier ministre de proposer un choix: agir comme un véritable pays, dans un esprit de coopération, ou bien retomber dans les vieilles habitudes de discorde et de conflits qui ont infligé au Canada «l'année la plus difficile que notre génération ait connue».

Le chef du gouvernement tient le juste langage quand il énumère les victoires et promet un avenir meilleur. Il est vrai que l'inflation, en moins d'un an, est passée de 12% à 5,4%. Il est vrai que le Canada est aujourd'hui emporté par la reprise, que la productivité augmente, que les profits s'élèvent et accroissent les investissements. Il est vrai que le pays a cessé de perdre des emplois, qu'il en a créé 63,000 en avril, et tout autant en mai. Il est vrai et remarquable que le Canada ait réussi à traverser cette sombre période sans amputer ses programmes sociaux.

Il est vrai que le rétablissement de la situation économique, si l'on fait exception de la maladie chronique du chômage, a été presque spectaculaire ces derniers mois. Il est vrai que ce pays doit éviter la fragmentation de la société, les affrontements coûteux et les conflits qui brisent les élan de la reprise.

Mais, en écoutant l'exposé du premier ministre, le citoyen doit bien constater que le discours triomphaliste et les mises en garde contre les dangers qui nous guettent sont loin d'épuiser la réalité que nous avons connue depuis plus d'un an. Ce citoyen se réjouit de la reprise vigoureuse qui nous favorise; mais il sait bien que ce phénomène, bien plus qu'aux politiques d'Ottawa, est largement attribuable à la relance américaine. Il est heureux de constater que l'inflation a fléchi sensiblement, mais il en attribue la cause principale à la politique monétaire restrictive et aux taux d'intérêt élevés, bien plus qu'au programme des 6% et 5% dont l'effet, largement psychologique, n'a pas été négligeable mais au prix d'inégalités et d'injustices que les Canadiens moins fortunés ont dû payer chèrement.

En écoutant M. Trudeau, le même citoyen ne pouvait ignorer, non plus, que la reprise dont nous jouissons doit en grande partie son dynamisme au fait que le Canada fut, de tous les pays industrialisés, l'un des plus durement éprouvés par la crise. Dans ces conditions, il est naturel que le retour de manivelle soit plus fort et plus rapide.

Et le citoyen lucide ne peut surtout pas oublier, malgré les hausses de production et de revenus, que plus d'un million et demi de ses compatriotes chôment encore cet été. Aussi, cette «marche vers la prospérité» que propose le premier ministre, beaucoup de Canadiens l'acceptent volontiers mais l'entreprennent avec prudence, comme les boîtes de la crise...

Michel ROY

Quand l'OLP menace d'éclater

Il n'y a sûrement pas lieu de se réjouir des graves dissensions qui risquent présentement de faire éclater l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Une défaite pour la tendance que représente son président, M. Yasser Arafat, en effet, pourrait bien réduire considérablement les chances de paix au Proche-Orient.

À moins de très mal comprendre les dépêches qui nous viennent de la région, le grand reproche qu'on adresse à Arafat est celui d'avoir laissé entendre, bien qu'avec beaucoup de nuances, que certaines parties du plan Reagan d'autonomie mitigée pour les Palestiniens pourraient faire l'objet de négociations. On le blâme, en quelque sorte, de donner la préséance à la diplomatie sur la lutte armée.

Ceux qui se rebellent contre sa direction ne croient pas, eux, en la négociation. La victoire, estiment-ils, ne viendra que par les armes, non par la diplomatie ou les formules de compromis.

La Syrie, en particulier, appuie les durs et cherche ainsi à miner l'autorité d'Arafat. On lui prête généralement l'intention, peut-être inavouée mais réelle, de chercher ainsi à dominer la résistance palestinienne dont elle contrôle déjà bon nombre d'éléments. La Syrie n'est d'ailleurs pas le seul pays arabe à chercher à s'immiscer dans les affaires de l'OLP et à se servir de la cause palestinienne à son profit personnel.

Le récent accord israélo-libanais sur le retrait des forces israéliennes du Liban, accord qui appelle indirectement une entente semblable en ce qui concerne les soldats palestiniens et syriens stationnés eux aussi au Liban, est de toute évidence à l'origine du durcissement des positions des adversaires arabes d'Arafat. On veut que le Liban demeure terre d'affrontement.

La plupart des commentateurs des journaux parisiens interprétaient d'ailleurs avant-hier les positions prises par Damas comme signifiant clairement que subsiste toujours le rêve d'une grande Syrie. La Syrie n'a jamais vraiment accepté l'existence du Liban. Elle pourrait profiter de la confusion actuelle pour étendre son empire.

Ces mêmes commentateurs font aussi remarquer que ces querelles entre Arabes compliquent étrangement les possibilités d'interventions soviétiques dans cette région du monde. Ceux qui se querellent ont, à des titres divers, des alliés de Moscou. Le grand frère soviétique peut difficilement prendre parti pour les uns contre les autres sans nuire considérablement à sa crédibilité. Son influence pour la paix ne peut qu'en être fort réduite.

Donc, encore une fois, ce qui se passe au sein de l'OLP, laisse présager des jours plutôt sombres. D'ailleurs les journaux d'hier nous apprenaient qu'Israël se sentait contraint de redéployer ses forces d'occupation au Liban. Comme s'il n'y avait pas eu suffisamment de sang versé déjà dans ce coin du monde.

Israël s'est juré de ne jamais négocier avec l'OLP qu'il considère toujours comme une simple organisation terroriste. Il doit comprendre aujourd'hui que son attitude intransigeante aboutit finalement à accroître l'influence des durs dans le camp palestinien.

Pendant ce temps, l'émissaire américain, Philip Habib, recommence sa navette au Proche-Orient. On a l'impression, malgré soi, que les États-Unis sont les seuls à déployer tous les efforts possibles pour ramener la paix là-bas. M. Habib est un homme patient. Malheureusement, il n'est pas un thaumaturge et c'est probablement un miracle qu'il faudrait pour mettre fin au martyre du Liban et aux haines qui en agglutinent les relations entre Juifs et Arabes.

Vincent PRINCE

L'AMBASSADEUR DU CANADA A SERRÉ LA MAIN DE LÉVESQUE



Droits réservés



Gilbert Lavoie

(de notre bureau d'Ottawa)

Autre bataille politique: celle des frégates

C'est à croire que l'on pratique la politique du pire: pendant qu'Ottawa engloutit \$1,5 milliard pour développer le Challenger en sol québécois, Québec s'hypothèque d'un autre \$100 millions pour sauver Quebecair des «Anglais». Vu de loin, on pourrait penser que les Québécois au pouvoir à Québec et à Ottawa sont en train de tout rafler. Mais la réalité est tout autre: les francophones des deux paliers de gouvernement se soupçonnent, s'épient, s'accusent et se dénoncent mutuellement. «L'autre» ne fait jamais rien de bon; il est toujours coupable. Tous sont convaincus de travailler pour la bonne cause, mais en bout de ligne, tout le monde est perdant.

On connaît déjà la triste histoire du F-18: des promesses irresponsables de la part des fédéraux à la veille du référendum; des cris au meurtre du gouvernement du Québec qui se retrouvait tout à coup l'allié des promoteurs du F-16, la General Dynamics, qu'il avait combattu dans le dossier de l'amiante, et la Pratt and Whitney que l'on accusait d'être un «mauvais citoyen» pendant la grève de 1974-75. La même Pratt and Whitney qui a démenagé une partie de ses services d'ingénierie en Ontario en 1980, en prétextant les difficultés de la loi 101 et le climat politique québécois...

Le bal est sur le point de reprendre avec les frégates. «Le Québec n'aurait pas le gros du contrat», prévient la Chambre de commerce de Montréal. Nos députés fédéraux sont sur la corde raide. Ils exigent des garanties cette fois. Ensuite ce sera les navires de la garde-côte, les hélicoptères, etc... Une

histoire qui n'en finit plus de tourner en rond. C'est à croire que celui qui jappe le plus fort aura le plus bel os.

Pendant ce temps, on n'ose pas dire trop ouvertement ce que nos commissaires industriels constatent à toutes les semaines: il est devenu quasiment impossible d'attirer de nouvelles implantations industrielles au Québec sans des déboursés généreux de la part des gouvernements. Le défi est de conserver les industries déjà en place.

Lorsque vient le moment de choisir entre une Ontario calme et pragmatique et un Québec agité et imprévisible, les industriels n'hésitent pas longtemps. Les commissaires industriels ne se font plus d'illusions: «Il y a un monde de différences entre Valleyfield et Cornwall, deux villes qui ont pourtant bien des points en commun», a expliqué l'un d'entre eux à LA PRESSE, en demandant de garder l'anonymat. «Valleyfield est au Québec, et Cornwall est en Ontario».

Les fonctionnaires de l'OCRI (Office canadien pour le renouveau industriel) qui travaillent de Montréal à la modernisation et à l'expansion de l'industrie du textile, ont tiré la même conclusion: c'est tellement plus facile en Ontario ou même au Manitoba...

Il est tentant de tout mettre sur le dos du PQ. Mais il y a d'autres responsables: le climat ouvrier en est un. Les grèves à la CTCUM ne sont pas de nature à diminuer les préjugés des investisseurs déjà méfiants à l'endroit du Québec. Les changements démographiques et le mouvement naturel

de l'économie vers l'ouest sont autant d'autres facteurs qui ne militent pas en faveur du développement industriel québécois.

Mais qu'on le veuille ou non, il y a aussi les batailles politiques. Il suffit de suivre l'actualité à partir d'Ottawa pendant quelques mois pour constater que pendant que les Québécois dans les deux capitales se querellent autour des grands dossiers symboliques comme le F-18, les Ontariens conservateurs de Bill Davis collaborent étroitement avec leur députation libérale fédérale. On l'a constaté encore récemment dans les nouveaux programmes fédéraux de création d'emploi: ça débloque toujours plus rapidement en Ontario.

A moins d'être un tenant de la théorie du pire, il faut bien conclure que la situation des dernières années n'a pas profité à l'économie québécoise. Soit, les députés fédéraux du Québec ont été bernés dans le dossier du F-18, tout comme plusieurs ministres du cabinet d'ailleurs.

Mais la députation fédérale du Québec à Ottawa continuera d'être vulnérable et mal exploitée, tant et aussi longtemps que se poursuivront les luttes politiques entre nos deux paliers de gouvernement. «Nous, on crie et on fait du bruit, mais pendant ce temps, les Ontariens du provincial et du fédéral se donnent la main pour exercer un loby plus discret, mais autrement plus efficace», reconnaît le député de Saint-Hyacinthe, Marcel Ostiguy.

C'est un examen de conscience collectif qui s'impose, et à tous les niveaux.

LECTURES

Un nouveau magazine trilingue: Vice Versa

Les nouveaux Italiens d'ici, on l'imagine facilement, s'interrogent sur leurs choix culturels. Les 300 000 descendants québécois du berceau de la latinité doivent-ils abdiquer et tomber ainsi en chute libre, ô malheur! dans le grand vide du monde anglo-saxon nord-américain? Ou doivent-ils opter pour le moindre mal de la culture soeur, la française, et conserver ainsi un certain pont entre l'Europe et le Nouveau-Monde?

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le sacrifice de la latinité est si difficile à faire, en réalité, que des Italiens scolarisés d'ici ont en quelque sorte choisi de ne rien choisir du tout. Ils ont fondé une nouvelle revue, une publication de bonne tenue intellectuelle, devant conserver, célébrer, «les trois cultures». Jusqu'à ce que Vice Versa paraisse, ce mois-ci, justement, je croyais que «l'autre culture» nord-américaine c'était l'espagnole de ceux qui cohabitent avec nous dans les trois Amériques. J'apprends, qu'au contraire, c'est l'italienne.

On imagine qu'en publiant une revue trilingue de cette sorte, «point de jonction de divers univers culturels», l'équipe du comité de rédaction composée de MM. Fulvio Caccia, Bruno Ramirez et Lamberto Tassinari fasse plaisir au ministre du Multiculturalisme. Mais elle fait également plaisir à ceux qui reconnaissent toute la richesse de la civilisation issue de la péninsule italienne. Que les Italiens d'ici conservent leur bagage culturel c'est un avantage qu'ils se donnent à eux-mêmes par rapport à leurs cousins des États-Unis: c'est une richesse qu'ils partagent également avec les Québécois qui ne veulent pas perdre les bases de leur propre édifice culturel.

Vice Versa, nous révèle Lamberto Tassinari, est un appel à l'ouverture sur le monde. Un cri lancé aux Québécois pour que ceux-ci jettent un regard bienveillant de l'autre côté des Alpes culturelles. Le Québec, dit Tassinari, a besoin de «voir le reste du monde, de comprendre la géographie des autres». Très bien! Et, comme le promet l'éditorial français, «nous voulons critiquer, rire, imaginer... à travers un modèle souple, qui peut porter la marque de l'intellectuel inspiré, de l'émigrant fraîchement débarqué, ou du Québécois de vieille souche». Soit.

Les articles français de la revue me montrent les horizons de toute l'Europe. Celui de Minou Petrowski, cet auteur prolix et essouffant de «l'autre journal», par exemple, ouvre une porte sur... Berlin et son sombre festival du film. L'article anglais de Pasquale Pietrodarchi m'en ouvre une autre sur Bologne, cette ville qui nourrit mes rêves d'un urbanisme meilleur. Et, avec mes vieux cours de latin et d'espagnol, même l'article de Bruno Ramirez — un Italien malgré son nom hispanique — m'est accessible. Cet article me renvoie aux grandes pauvretés de mon propre peuple, à celle de la grande dépression décrite au cinéma récent avec tant de brio par les cinéastes Richard Boutet et Pascal Gélinas. «Il Québec degli anni duri» («La turlute des années dures»), je comprends cela parfaitement, même en italien. Comme le dit l'auteur, dans sa belle langue, le Québec de «La turlute» est «sopprattutto un Québec che ci invita a rifletttere. Et a prepararci...». Avez-vous compris?

TÉMOIGNAGE

Qu'est-ce que le «climat» de Montréal?

M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal, a fait au congrès de la Chambre de commerce de Montréal, à Montebello, le 10 juin, une intervention sur la croissance de Montréal. Nous en extrayons ce court passage.

Je voudrais dire quelques mots de ce fameux climat qui prévaut au sein du milieu des affaires. Bien des choses ont été dites à Montréal sur ce fameux climat. Déjà, en 1975 (la morosité ne date pas d'hier), la Chambre de commerce de Montréal, dans un sondage, relevait le pessimisme du

PIERRE LORTIE

monde des affaires montréalais. Les documents du congrès de 1975 soulignaient qu'il s'agissait d'un mal qui durait déjà depuis plusieurs années. Après dix ans de climat négatif, il y a vraiment lieu de se demander si ces récriminations continues sur le climat ne sont pas en fait une caractéristique du monde des affaires d'ici qui, à défaut d'être créateur et ambitieux, se cache derrière un prétendu climat pour justifier sa peur du risque et son manque d'entrepreneurship.

Un exemple parmi tant d'autres

illustrera mon propos. Hier, j'expliquais à quelques gens d'affaires que le dernier discours sur le budget du Québec contenait certaines mesures fantastiques sur le plan de la taxation des individus et du développement de nos entreprises: la taxe sur le gain de capital réalisée sur des actions d'entreprises a été abolie. Cette mesure «conservatrice» s'ajoute d'ailleurs aux avantages du REAQ et du RPTI au niveau fédéral. Même Peter Lougheed et William Davis n'auraient pas osé aller si loin. Après avoir évalué l'ampleur de ces avantages, un membre du groupe (agé de 42 ans) a fait le commentaire révélateur suivant: «ouais, mais ils n'ont rien fait concernant l'impôt

sur les successions!» Mais, bon Dieu! si on doit procéder par étape pour mettre un peu d'ordre dans notre système fiscal, il me semble logique de commencer par les vivants plutôt que par les défunts; d'autant plus qu'il existe une foule de méthodes de planification successorale.

Évidemment, les bâtisseurs d'entreprises préfèrent un climat «ensoileillé», j'en conviens la morosité n'est pas stimulante, j'en conviens. Toutefois, les bâtisseurs ne se laissent pas abattre par un tel climat. Nous avons trop d'exemples d'entreprises qui ont réussi, même si le climat était morose....

LE PREMIER MINISTRE S'ADRESSE AU PEUPLE CANADIEN

De la récession à la prospérité nouvelle

Voici le texte intégral de l'adresse à la nation faite hier soir par le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau.

Il y a un an, jour pour jour, le gouvernement lançait un appel à tous les Canadiens et Canadiennes. Le pays était alors en pleine crise.

Un an plus tard, quel incroyable chemin n'avons-nous pas parcouru ensemble.

En douze mois à peine, nous avons ramené l'inflation de 12 à 5,4 p. cent, sans imposer de contrôles économiques et sans toucher aux programmes sociaux qui font du Canada une véritable société humaine.

Comme pays, nous sommes résolument engagés sur la voie des six et cinq p. cent. Nous avons atteint les objectifs d'étape que nous nous étions fixés, et nous commençons à recueillir le fruit de nos efforts.

Le Canada a cessé de perdre des emplois. Il en produit, au contraire, à un rythme record : 27 000 emplois en février, 28 000 en mars, 63 000 en avril, 63 000 en mai.

Plus de la moitié des emplois créés en mai, soit près de 39 000, ont été accordés à nos jeunes, nos travailleurs de moins de 25 ans, ceux qui étaient les plus touchés par la récession.

Mais si nous avons franchi un long et difficile parcours depuis un an, nous sommes de nouveau rendus à une croisée des chemins.

Et les choix que nous ferons, à la fois comme individus et comme groupes, conditionneront notre avenir et nos perspectives économiques pour de nombreuses années.

Si nous faisons le mauvais choix, nous pouvons étouffer la reprise. Nous pouvons tuer l'espoir du million et demi de Canadiens et de Canadiennes qui comptent se trouver un emploi stable.

Mais si nous faisons le bon choix et continuons à contenir nos coûts, nous pourrions déboucher de nouveaux horizons, créer de nouvelles industries, générer de nouveaux emplois et produire de nouvelles richesses.

En termes clairs, ce que nous avons difficilement acquis par nos efforts communs peut facilement être perdu si nous oublions la façon dont nous l'avons acquis : en travaillant tous ensemble.

Pour savoir ce qui pourrait nous arriver, rappelons-nous la situation qui prévalait il y a un an à peine.

Le monde entier était victime d'une crise économique. Tous les pays du globe étaient touchés, et de la même manière : effondrement des marchés, fermeture d'entreprises, travailleurs en chômage.

Mais au Canada cette crise économique se doublait d'une crise de confiance et d'un affaiblissement de notre vouloir collectif. Face aux dangers de la récession mondiale, nous n'arrivions pas à nous entendre sur l'action à entreprendre.

Au lieu de nous unir, la crise nous divisait. Sous la pression de la récession et de l'inflation, la société canadienne se fragmentait à tous les niveaux.

Plusieurs d'entre vous se souviendront, j'en suis sûr, de la conférence des Premiers ministres tenue ici même à Ottawa, en février 1982.

Elle fut à la fois un résumé et un symbole de la crise qui secouait le pays.

Chacun d'entre nous savait, au moment de cette conférence, que notre économie était en difficulté et que le pire restait à venir.

Mais nous n'avons pas réussi à nous entendre sur les mesures à prendre. Et nos gouvernements n'ont pas su donner au pays le leadership collectif dont il avait un cruel besoin.

La conférence fut un échec total. Et en disant cela, je ne me sens pas très fier, et je sais qu'il en va de même pour les Premiers ministres provinciaux.

Voilà où nous en étions il y a un an. Nous formions un pays dont l'économie déclinait et dont les coûts montaient au moment où ceux de ses compétiteurs descendaient. Mais nous étions en même temps un pays divisé contre lui-même.

Nos compétiteurs, les Américains, les Japonais, les Allemands, vivaient au rythme des six et cinq p. cent. Nous ne vivions pas dans le même monde qu'eux. Nous n'étions pas de la partie, et nous devions en être pour assurer la survie économique des Canadiens.

C'est dans ces circonstances que le gouvernement a lancé un appel à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes par le budget de M. MacEachen, en juin dernier. Il nous demandait à tous de nous attaquer à l'inflation d'un commun accord, sans recourir à des contrôles, par la seule force de notre volonté collective.

Les résultats obtenus sont remarquables. Nous avons réduit de plus de moitié le taux d'inflation au pays et prouvé la capacité d'autodiscipline des Cana-



Une employée de la CBC, Michelle Munteam, procède à un dernier ajustement avant l'enregistrement du message économique que livrait à la nation, hier, le premier ministre canadien.

laserphoto CP

diens. Chaque gouvernement, chaque industrie, mais plus important encore, chaque individu au pays a contribué à cette réussite typiquement canadienne.

Ce soir, mes paroles ne sont donc pas des propos de crise. Ce sont des propos d'espoir, de promesses accrues et de confiance renouvelée en notre avenir économique.

Et je peux vous assurer que ce même espoir a inspiré les discussions des dirigeants des sept plus importants pays industrialisés lors du Sommet de Williamsburg, il y a un mois.

Mais cette fois les choses étaient différentes. Ce n'est pas à titre de chef d'un pays en crise que j'ai participé aux discussions de Williamsburg, comme cela avait été le cas il y a un an, à Versailles. J'y représentais au contraire un pays en tête du mouvement de reprise économique.

Comparé aux 24 pays membres de l'OCDE, le Canada est passé de la douzième à la sixième place pour ce qui est du produit national brut par capita. Et parmi les sept pays industriels réunis à Williamsburg, le Canada n'était dépassé que par les États-Unis.

Mais les véritables fruits du succès, c'est dans la vie de chaque Canadien qu'on peut les trouver.

Il y a un an, les salaires cherchaient à rattraper les prix, qui atteignaient des niveaux vertigineux. Si haut que grimpaient les salaires, les prix montaient plus haut encore, et le revenu réel — ce qu'on peut acheter avec ce qu'on gagne — avait décliné de 1,5 p. cent, ou de \$5 par semaine pour le travailleur moyen.

Cette année, si nous continuons à faire baisser l'inflation et si nous continuons à augmenter notre productivité, le revenu réel grimpera. Nous serons en mesure d'acheter plus de biens avec l'argent que nous gagnons, parce que nous avons ralenti la poussée des salaires à la hausse et contrainst les prix à la baisse.

En conséquence, les consommateurs ont repris confiance. Les ventes au détail augmentent. Les achats de maisons et de voitures sont à la hausse. La production industrielle a repris et les profits commencent à monter.

Dans tous les secteurs de l'économie, les indicateurs sont à la hausse. On prévoit une augmentation de la croissance réelle dans toutes les régions du pays.

La reprise n'est pas simplement à nos portes. Elle est déjà là. Et pour les dix millions de Canadiens et de Canadiennes au travail qui sentent s'évanouir la crainte du chômage, pour les 200 000 travailleurs qui se sont dénichés un nouvel emploi depuis le redémarrage de notre économie, de même que pour les entreprises, grandes et petites, qui voient leurs ventes augmenter, la reprise est bien arrivée.

Mais elle n'est pas arrivée pour tout le monde. Un million et demi de Canadiens et de Canadiennes se cherchent un emploi mais n'en ont pas trouvé. Tous ces gens ont de l'espoir, bien sûr, mais ils n'ont pas d'emplois. Et tant qu'ils demeureront en chômage, aucun Canadien ne saurait vraiment être satisfait de la reprise en cours.

Heureusement, le revenu réel, la production et les profits sont à la hausse, ce qui devrait encourager de nouveaux investissements créateurs d'emplois. En fait, le moment ne saurait être mieux choisi pour investir, et le ministre des Finances est venu renforcer, le 19 avril, la capacité croissante du secteur privé en matière d'investissements et de création d'emplois.

Des crédits se chiffrant par \$4,8 milliards ont été affectés par le budget de M. Lalonde à l'injection de capitaux et à des stimulants pour l'entreprise privée.

Je demande aujourd'hui aux hommes d'affaires qui, sous la présidence de Ian Sinclair, ont joué un rôle si important dans la réduction de l'inflation, de veiller avec autant de zèle à la mise en œuvre des mesures budgétaires destinées à stimuler les investissements et la création de nouveaux emplois.

Et le gouvernement n'a pas dit son dernier mot.

Au cours des prochains jours, mes ministres annonceront les détails d'un programme de construction navale de \$3,8 milliards. Nous doterons notre marine de six nouveaux navires. Nous construirons de nouveaux brise-glaces. Notre industrie de l'électronique prendra un nouvel essor.

En septembre, dès que la législation sur le Nid-du-Corbeau aura été adoptée, le gouvernement commencera à déboursier les \$3,7 milliards mis de côté pour moderniser les transports dans l'Ouest du pays. Cette dépense fédérale entraînera des investissements privés de plusieurs milliards supplémentaires pour doubler les voies ferrées dans l'Ouest, construire le tunnel Beaver et créer ainsi de nouveaux emplois dans les industries de l'acier et du matériel ferroviaire.

S'ajoutant aux mesures déjà annoncées dans le budget de M. Lalonde, ces programmes canalisent vraiment toutes les ressources du gouvernement canadien vers la reprise économique.

De la récession nous nous acheminons vers une prospérité nouvelle. Le pays est engagé de nouveau sur la voie du progrès. Mais nous pouvons faire mieux encore, si nous en avons la volonté. Car, comme je l'ai déjà dit, nous nous trouvons actuellement à la croisée des chemins.

Lorsque je me suis adressé à vous, l'automne dernier, je vous ai exposé franchement les difficultés auxquelles nous faisons face. Pour surmonter ces difficultés, il nous fallait tous et chacun mettre l'épaulle à la roue.

C'est exactement ce qui s'est produit, et nous avons accompli des progrès qui nous paraissent hors de portée il y a un an.

Le choix que nous avons à faire maintenant est simple.

Allons-nous continuer d'agir comme un véritable pays ? Face à la prospérité, saurons-nous faire preuve de la même volonté et du même esprit de coopération qui ont caractérisé notre lutte pour sortir de la crise ? Ou bien allons-nous retomber dans les vieilles habitudes de discorde et de conflits qui nous ont menés à l'année la plus difficile que notre génération ait connue ?

J'ai quant à moi la ferme conviction que la grande majorité des Canadiens veulent bâtir sur l'acquis. La reprise qu'ils ont

contribué à susciter, ils veulent la voir durer.

Mais il y a ceux qui, à cette croisée des chemins, voudraient nous ramener dans la voie des conflits, de la discorde, de la fragmentation de notre société. Ces leaders forment le petit nombre de ceux qui s'imaginent avoir maintenant une chance de se tailler une plus grosse part du gâteau. Ceux qui pensent devoir profiter seuls de la coopération et des sacrifices des autres et voient déjà le programme des six et cinq p. cent comme une chose du passé.

Le gouvernement ne saurait accepter qu'une petite minorité de gens entraîne la vaste majorité des Canadiens vers une reprise des conflits et de l'inflation. Et je suis assuré qu'aucun gouvernement provincial n'est prêt à tolérer pareil recul.

Afin de prévenir ce danger, le ministre des Finances vient d'inviter ses collègues provinciaux à se réunir, le 5 juillet, soit dans une semaine, pour coordonner l'action du fédéral et des provinces.

Nous rechercherons ensemble les moyens d'employer conjointement le pouvoir de dépenser des gouvernements fédéral et provinciaux pour empêcher que certaines augmentations de prix exagérées, certaines hausses de revenu abusives chez les cadres et certaines ententes salariales excessives, aujourd'hui exceptionnelles, ne deviennent la règle pour l'avenir.

Le gouvernement veillera en particulier à ce que les crédits budgétaires réservés aux projets spéciaux de relance pour créer des emplois ne servent pas simplement à gonfler les revenus de certains dirigeants d'entreprise ou les salaires de quelques travailleurs. Nous examinerons donc ces projets à la lumière des ententes salariales conclues. Et nous étudierons sous ce même éclairage les soumissions pour d'autres projets de construction financés par le fédéral.

Nous refuserons de dépenser des fonds publics pour permettre à un groupe quelconque de Canadiens d'obtenir un traitement de faveur au détriment du reste de la population. Surtout lorsqu'un million et demi de nos concitoyens sont encore sans travail.

De même, si le Parlement est appelé à régler un conflit quelconque, nous ne permettrons aucun retour au travail à des conditions supérieures aux six et cinq p. cent.

Car les Canadiens ont restauré la compétitivité de leur pays et nous n'entendons pas la rependre.

En travaillant ensemble, nous avons franchi une énorme distance dans l'espace de douze mois.

En continuant de mettre nos efforts en commun, nous pouvons aller encore beaucoup plus loin.

Nous pouvons étendre les bienfaits de la relance à tous ceux qui sont encore aux prises avec la récession.

Nous pouvons être compétitifs dans un monde profondément changé, moins riche et plus concurrentiel. Nous pouvons exceller. Notre comportement au cours de la dernière année est là pour le prouver.

Il ne saurait donc y avoir d'hésitation sur la voie à suivre. Et je sais qu'ensemble, en nous serrant les coudes, nous choisirons de poursuivre notre marche vers la prospérité.

Péchiney, monstre polluant

Comme groupes qui s'intéressent à l'environnement, nous avons demandé au Ministère de l'Environnement que des audiences publiques soient tenues pour que soient examinées les conséquences du projet d'implantation de l'aluminerie de Péchiney à Bécancour. Nous croyons que l'«Étude d'Impact Environnement» produite par la firme d'ingénieurs-conseils Lavallin, en plus de n'être pas connue du public, tend à minimiser les dangers pour l'environnement de cette aluminerie et à exagérer la valeur des dispositifs de protection.

Nous signalons, par exemple, qu'en plein fonctionnement l'usine de Péchiney rejettera 990 tonnes de fluorures par année dans l'atmosphère. Elle produira aussi des déchets industriels en quantité considérable : plus de 600 000 tonnes/année de «boues rouges» et une quantité importante de déchets d'amiantes via la CIL qui lui fournira la soude caustique (le site de ces déchets à Bécancour figure sur la liste du ministère de l'Environnement).

nement comme un des plus dangereux au Québec).

Nous croyons que l'implantation de Péchiney est indésirable parce qu'elle risque de miner une belle région agricole du Québec. Nous pensons que les millions que les deux paliers de gouvernement s'approprient à investir pour Péchiney pourraient être mieux utilisés dans des projets comportant un plus grand nombre d'emplois. Nous pensons que les cadeaux en électricité à bon marché qu'Hydro-Québec veut faire à Péchiney sont disproportionnés.

Nous demandons donc que l'affaire fasse l'objet d'un débat public.

Co-signataires: Daniel Green, de la Société pour vaincre la pollution; Jacques Boucher et Paul Berleau, pour Alliance Tournesol; Gordon Edwards, du Regroupement pour la surveillance du nucléaire; et Surlange Vincent, du Comité pour une politique énergétique cohérente.

Bravo, Lysiane Gagnon!

Nos sincères félicitations pour votre chronique sur la pédophilie (LA PRESSE du 23 juin). Belle défense à l'endroit de Madame Denise Bombardier. Au Québec nous avons des femmes qui nous font honneur. Depuis quand le «contre-nature» serait-il sur un pied d'égalité avec la normalité? Le Conseil de presse devrait réajuster son tir en étant un peu moins esclave de la liberté d'expression.

Encore une fois, sincères félicitations.

PAUL-ÉMILE GAGNON
Montréal

Bravo et mille fois merci à Lysiane Gagnon de m'avoir permis d'être fière d'être femme et d'avoir exprimé, expliqué avec une telle pertinence les faits qui ont engendré tant de controverse de la part du Conseil de presse et des hommes en général, au sujet

de l'interview de Denise Bombardier, animatrice de «Noir sur Blanc», avec M. Alain Bouchard, psychologue.

Je suis moi-même mère d'un jeune fils et je m'inquiète de l'avenir qui s'annonce à lui lorsque je lis de telles perversités.

Je suis pour la liberté d'expression, ouverte aux nouvelles théories, mais pas au détriment de jeunes garçons, d'enfants (sans compter les jeunes filles). Laissez-leur donc le temps de vivre et de choisir comme vous l'avez fait vous-même, chers (!) psychologues, sociologues, défenseurs de la pédophilie! Que ne pourrait-on pas chercher comme arguments pour prouver son point de vue sur ce petit «péché mignon» si doux à son corps?

Est-ce que c'est ça une société qui se libéralise et évolue?...

LUCIE LACASSE
St-Lambert

L'herbe à poux, un fléau

Monsieur Yvon Lamarre
Président du
Comité exécutif
Hôtel de Ville
Montréal

Monsieur le Président,

L'an passé, à trois reprises, j'ai appelé Madame Thérèse Summers, de votre bureau, concernant un problème de pollution. Madame Summers a été des plus aimables et des plus coopératives, mais le problème ne s'est pas solutionné pour autant.

Je dois ajouter qu'au cours des deux années qui ont précédé, j'avais également communiqué avec de nombreux départements pour porter plainte à ce sujet, mais en vain.

Il s'agit d'un problème d'herbe à poux qui croît en quantité monstrueuse sur les deux rives du canal de l'Aqueduc, dans presque toute sa longueur (environ 4 milles), entre la rue Atwater et le fleuve St-Laurent, à Ville LaSalle.

Chaque année, il y a des avis dans tous les journaux concernant ce fléau et de nombreux citoyens doivent payer des amendes pour avoir contrvenu aux règlements. Pourtant, le terrain qui longe le canal de l'Aqueduc en est un qui appartient à la Ville de Montréal qui, elle, néglige systématiquement de s'en occuper, même après de nombreuses plaintes. Il est difficile de ne pas y voir l'analogie de «la paille et de la poutre»...

Qu'il me soit permis de vous rap-

peler que le vent venant le plus souvent de l'ouest c'est surtout sur Verdun et sur LaSalle que tout ce pollen est acheminé. Il n'est pas étonnant que tant de gens y soient incommodés par la fièvre des foins et des allergies diverses.

J'espère que, cette année, le problème sera résolu une fois pour toutes.

Kathy TOUCHET
présidente
Taxe \$ Action
(Verdun)

N.B.

- **Priorité** est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

A LA DEMANDE POPULAIRE

NOUS CONTINUONS NOTRE

VENTE AU PRIX DE L'AN PASSÉ

ACHETEZ MAINTENANT

PAYEZ EN 90 JOURS SANS INTÉRÊT ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Nouveaux modèles exclusifs d'auvents horizontaux, inclinés, ultra-robustes.



AUVENTS
de FIBRE de VERRE
et d'ALUMINIUM
pour BALCONS et PATIOS, etc.

FAITS SUR MESURE
GARANTIE MORRIS depuis plus de 58 ans... 5 ans contre matériel défectueux.

AUVENT POUR BALCON

Longueur 96" — Surplomb 48" — Inclinaison 26". Dimensions plus réduites offertes à prix inférieur. Votre choix de 14 combinaisons de couleurs en aluminium et vaste choix en fibre de verre.

499⁹⁵

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle vos draperies et meubles. Profitez de cette vente pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques en plus de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

WM MORRIS & FILS LTEE

«LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES»

9172, boul. SAINT-LAURENT (3e rue au nord du boul. Métropolitain)

TERMES FACILES
ESTIMATION GRATUITE
382-6811
Soirs, jours de fête et fins de semaine
737-1960

Fêtez le 14 juillet à St-Pierre-et-Miquelon

En demi-pension à St-Pierre du 12 au 16 juillet.

Un voyage de 2 semaines incluant le tour de l'Acadie - N.-Brunswick - N.-Écosse - Le Cap Breton.

UN GRAND SPECIAL

998⁹⁵ \$ (tar double)

Groupe limité à 30 personnes

- Hôtels de qualité
- Visites guidées
- 18 repas
- Autocar et avion inclus

DEMANDEZ LA BROCHURE

523-2143

Permis du Québec

Ne manquez pas cette chance du 6 au 19 juillet

LIT ÉLECTRIQUE - VIBRATEUR DE MAISON

Lisez ou regardez la télévision en position confortable. Évitez les mauvaises postures avec ce lit particulièrement recommandé contre les fatigues nerveuses ou musculaires.

Grandeurs: 39 x 80 - 53 x 80 - 60 x 80

Coussin «ROHO» pour personnes longtemps assises

«DE TOUT POUR LE MALADE À LA MAISON»

Demandez notre catalogue gratuit!

Téléphone: 849-2407 ou sans frais 1-800-361-5146

Régent St-Pierre Inc.

C. Martin Jr.

ÉQUIPEMENT MÉDICAL

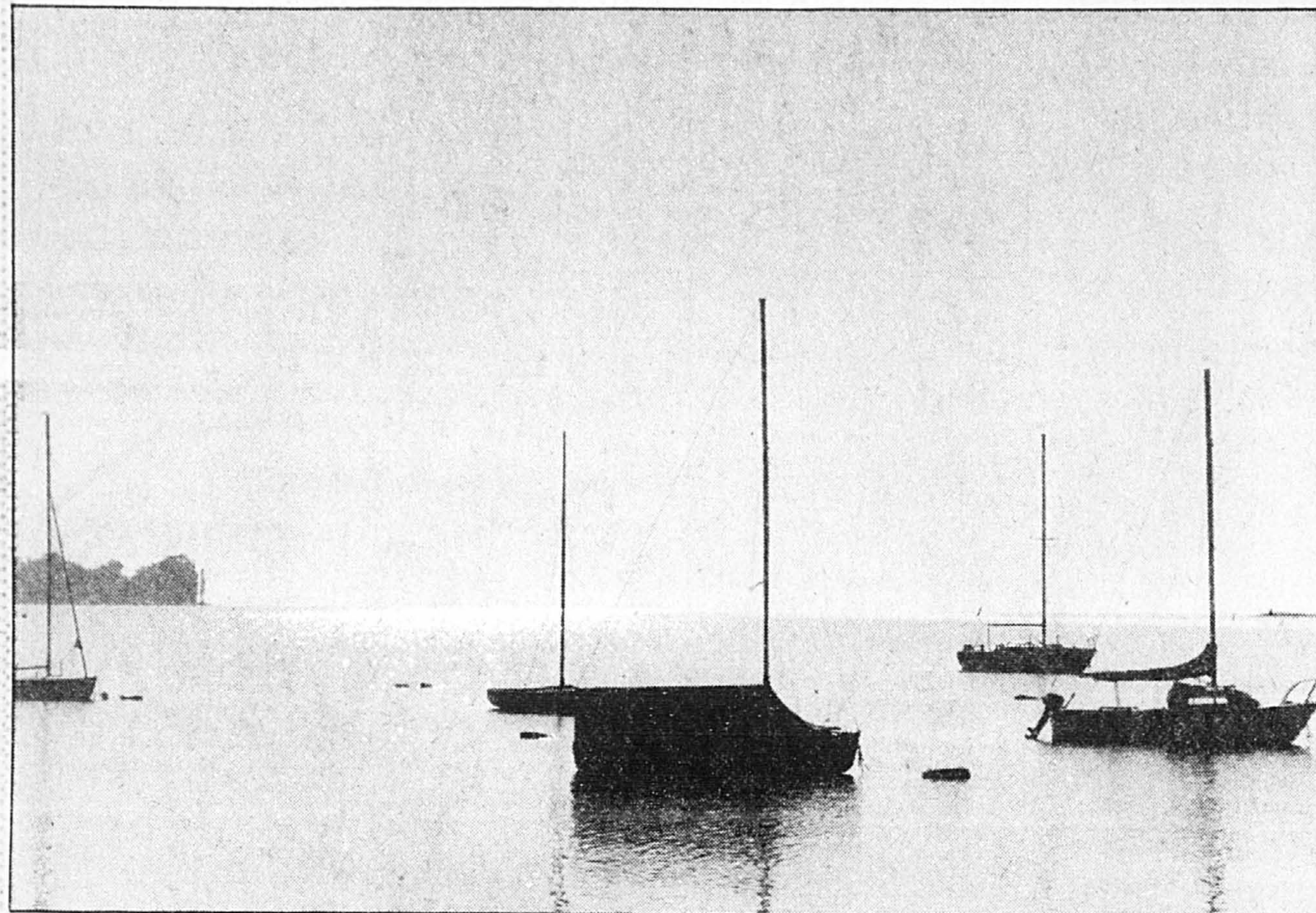
VENTE - LOCATION - RÉPARATION

4338 St-Denis, Mt

H2J 2K8 849-2407

HEURES D'OUVERTURE: 9h à 18h du lundi au samedi 9h à 15h du dimanche

BAIE D'URFÉ



Le lac Saint-Louis tôt le matin, près de l'Hôtel de ville.

Photos Michel Gravel, LA PRESSE



L'Hôtel de ville de Baie d'Urfe, don de James Morgan, en 1911.



Cette dame revient allègrement du marché.



En route vers le train de banlieue et le bureau.

Fondée il y a 300 ans, par un marquis opposé à Frontenac

■ L'une des plus petites municipalités de l'île de Montréal, Baie d'Urfe, sur les rives du lac Saint-Louis, doit sa naissance à un noble aristocrate, parent de Colbert, François-Saturnin Lescares d'Urfe, Marquis de Baugé, prêtre sulpicien qui, en 1686, décida de construire à cet endroit une église et une petite maison en bois rond. Ce jeune missionnaire avait quitté le château paternel d'Urfe, sur les bords de la Loire, pour tenter d'évangéliser les amérindiens de Nouvelle-France. Il se retrouva à un endroit nommé Pointe-Caron, sur les bords du lac Saint-Louis, où il fonda la paroisse de Saint-Louis du Haut de l'Île-de-Montréal, devenue plus tard Baie d'Urfe.

Aujourd'hui anglophone à près



FLORIAN BERNARD

de 95 p. cent, la population de Baie d'Urfe — 3 454 habitants — n'oublie pas pour autant ses origines aristocratiques et françaises. Non seulement la municipalité a-t-elle adopté le blason personnel du marquis d'Urfe-Baugé comme armoiries mais, en outre, en 1961, à l'occasion de son 275^e anniversaire, elle fit venir de France les descendants de l'illustre famille d'Urfe-Baugé, qui présidèrent les fêtes organisées pour cet événement.

Grâce aux bons offices du général de Gaulle, des pierres originales provenant du château d'Urfe de Champoly-sur-Loire furent transportées à Baie d'Urfe où elles furent incorporées à un monument orné d'une plaque de bronze, près de l'hôtel de ville. On y lit l'inscription suivante: « Ici s'élevait la chapelle Saint-Louis, bâtie en 1686 par François d'Urfe, sulpicien — 1641 — 1701 ».

Dans les écoles de Baie d'Urfe, on enseigne avec fierté aux petits anglophones l'histoire aristocratique de leur ville et l'origine française de leurs institutions. Le journal local, « Baie d'Urfe News and Views », raconte par tranches, dans chacun de ses numéros, l'histoire de la municipalité. Ce respect de la tradition française de la ville et de son histoire a été poussé à l'extrême. Récemment, par exemple, le conseil municipal a fait modifier la charte de la ville parce qu'on y avait écrit incorrectement d'Urfe en y ajoutant un « e » muet à la fin. Même si les anglophones de Baie d'Urfe prononcent le nom de leur ville « Dorff » ou « Deurff », ils n'en connaissent pas moins parfaitement les origines.

La naissance d'une colonie

Les premières concessions de terres ont été faites dans cette région entre 1678 et 1684. C'est un dénommé Jean de la Londe (ancêtre des familles Lalonde) qui fut le premier colon de Baie d'Urfe. Selon la chronique, de la Londe et l'abbé d'Urfe défrichèrent eux-mêmes l'emplacement où fut érigée la première chapelle. Ils se firent aider par quelques Indiens convertis au catholicisme. Pour les récompenser, l'abbé d'Urfe construisit une école, l'une des premières en Nouvelle-France.

L'abbé d'Urfe et un autre sulpicien, l'abbé Fénélon — son cousin — ne s'entendaient guère avec le gouverneur de Ville-Marie, Frontenac. Ce dernier fit emprisonner l'abbé Fénélon à cause d'un sermon virulent qui dénonçait le caractère despotique du Gouverneur. Quand l'abbé d'Urfe voulut prendre cause pour son cousin, Frontenac le fit expulser en France. Mal lui en prit car, parent de Colbert et ami de Louis XIV, François d'Urfe plaça un

réquisitoire violent contre Frontenac, à la Cour de Versailles, et obtint son rappel! Ce n'est que huit ans plus tard que le marquis de Frontenac put revenir en Nouvelle-France, beaucoup plus sage et plus serein.

Mais l'abbé d'Urfe ne revint plus en Amérique. Il mourut au château de sa famille le 30 juin 1701.

150 années de silence

Durant plus d'un siècle, la petite paroisse de St-Louis du Haut de l'Île-de-Montréal sombra dans un oubli presque total. Plusieurs colons avaient fui les lieux à cause des incursions fréquentes des Iroquois qui, arrivant par la rivière Ottawa, surprenaient les habitants en pleine nuit. Les registres mentionnent plusieurs morts violentes dues à ces incursions nocturnes. C'est ainsi que le premier colon, Jean de la Londe, fut lui-même victime des Iroquois.

Il fallut attendre 1853 et la construction de la voie ferrée du Grand Tronc (future compagnie du CN) pour que Baie d'Urfe reprenne de nouveau sa place dans l'actualité. Le chemin de fer y attira de nombreuses familles, essentiellement anglophones, qui y construisirent tout d'abord des résidences d'été, transformées plus tard en somptueuses villas.

En 1911, ces nouveaux résidents demandèrent au gouvernement du Québec d'incorporer la municipalité. La première élection eut lieu le 1^{er} juillet 1911 et la mairie fut confiée à l'un des requérants de la charte, M. V. de V. Dowker, un riche manufacturier. Un autre requérant, M. James Morgan — fondateur du magasin Morgan — fit cadeau de sa propre maison à la municipalité. Ce manoir de style anglais sert encore aujourd'hui d'Hôtel de ville. Ce même James Morgan fut, durant des années, l'un des grands mécènes et bienfaiteurs de la ville et de tout le West Island à qui il légua, notamment, l'arboretum Morgan, une forêt sauvage en pleine zone urbaine! L'une des rues principales de Baie d'Urfe porte le nom de Morgan.

De tous les maires qui succédèrent à V. de V. Dowker, un seul fut francophone, Jean Gélinas, élu en 1956. Mais, à la suite d'une querelle virulente concernant l'émission d'un permis de construction pour son... propre garage, il fut mis en minorité. Lors de l'élection qui s'ensuivit, il fut défait par un anglophone, le Dr Cruickshank.

L'Association des citoyens

À peu près tous les citoyens adultes de Baie d'Urfe appartiennent à une puissante association, la Baie d'Urfe Citizen's Association, fondée en 1947. Cette association est à la source de tous les organismes culturels et communautaires de la ville. Ces services sont nombreux et même exceptionnels pour une petite ville de moins de 4 000 habitants.

L'Association publie dix fois par année un journal de 32 pages, le Baie d'Urfe News and Views, véritable journal des débats de ce qui se passe à l'Hôtel de ville. En outre, ce journal ouvre ses pages à tous les organismes socio-culturels de la municipalité.

Mais l'Association agit également directement sur l'administration de la ville. C'est elle, par exemple, qui accrédite les candidats à la mairie et aux différents postes de conseillers. Tous les maires de Baie d'Urfe, depuis 1947, y compris l'actuel, M. Kennedy, ont reçu la sanction de l'Association avant d'être élus.

Tous les membres du conseil sont anglophones mais tous les hauts-fonctionnaires sont francophones, y compris le gérant, M. Guy Lafrenière, le greffier, M. Jean-Marc Racine, et le directeur des travaux publics, Marie-Christine Houle.

Lundi :
BEACONSFIELD

La cour décide qu'on a assez dépensé pour un recours collectif aléatoire

Même si le Fonds de secours aux recours collectifs doit aider ceux qui veulent exercer cette forme de poursuite commune, cet organisme, qui administre des fonds publics, se doit quand même d'être réaliste, et de ne pas engager inutilement des sommes dans des réclamations qui risquent de ne rien rapporter à ceux qui tentent de les mener à bien.

LÉOPOLD LIZOTTE

C'est ce qu'avait affirmé, devant le juge en chef adjoint Gaston Rondeau, de la Cour provinciale, le procureur du Fonds, Me Yves Lauzon. Et c'est en retenant cette proposition que le magistrat vient de rejeter l'appel logé par M. René Nault, contre le refus du Fonds de lui octroyer des sommes supplémentaires aux \$6 545 qui ont déjà été accordés, dans ce cas, pour tenter d'obtenir un remboursement pour les victimes d'un escroc assez... spécial.

Il s'agissait du pdg de la compagnie Jarmark qui, il y a trois ans, avait frustré des milliers de gens en offrant de leur expédier, moyennant un versement initial minime (environ \$25) un ordinateur leur permettant tous les plaisirs « électroniques » du jeu d'échecs.

Beaucoup d'amateurs, et même de purs novices, avaient mordu si fort que la police était entrée en scène. Mais au moment où elle l'avait fait, le prévenu avait déjà encaissé tellement de petits dépôts que tout en payant ses frais de secrétariat, mais non d'expédition et d'emballage (car cet ordinateur spécial n'existait tout simplement pas) il avait converti en or solide la plus grande partie de son pécule rapidement constitué.

Il avait alors été condamné à la prison par le juge en chef Rhéal Brunet, et ce dernier avait ordonné que l'or saisi soit reconverti en billets de banque, et que ceux-ci soit distribués aux victimes.

Peu habituées à de tels recouvrements, tou-

tefois, celles-ci sont venues nombreuses réclamer leur dû, au cours des dernières années, mais il semble qu'une certaine somme soit encore disponible dans les coffres du Palais.

Pendant ce temps, M. Nault avait choisi la voie du recours collectif pour plus de 500 des acheteurs frustrés qu'il se disait en état de représenter. Mais, à ce jour, seulement vingt et un se seraient manifestés pour s'inscrire sur sa liste, en dépit de l'appel qui leur avait été lancé par les journaux.

C'est donc une raison additionnelle invoquée par Me Lauzon, et hier, par le juge Rondeau, pour abandonner la partie, si l'on peut dire.

D'autant plus que la Jarmark, qui opérerait toujours en Ontario sous différents noms, n'aurait elle-même qu'un fonds disponible de \$1 918,70, qui serait vite épuisé si l'on payait en priorité, comme le prévoit la loi, les frais judiciaires et extra-judiciaires accumulés de \$21 895, que pourrait réclamer le procureur de l'initiateur de ce recours.

Petites vacances... Grandes vacances...

POUR PLUS DE DÉTAILS, VOIR
ANNONCES CLASSÉES RUBRIQUE 624.

SOLITUDE?



Club de rencontre
Les amis des arts
526-1665

Des jardins

Déjeuner d'affaires
En semaine, de 11h30 à 15h

Succulents repas complets
Viandes tendres ou délicieux
fruits de mer

...très spécial!

À compter de 5,50\$



STATIONNEMENT
GRATUIT

1175, Mackay
Réservations

RÉPUTÉ POUR SON HOMARD FRAIS GRILLE
DEPUIS 1892

OUVERT 7 JOURS
866-9741

EN BRIEF

Comparution reportée

Le président du syndicat des employés d'entretien de la CTCUM, M. Jacques Morrisette, ainsi que les autres membres du syndicat qui sont accusés d'outrage au Tribunal pour avoir fait la grève le 11 mai dernier, devront comparaître en cour lundi prochain. Cette comparution qui devait avoir lieu cette semaine a donc été reportée au 4 juillet.

290 tables d'écoute

En 1981, 290 Québécois ont fait l'objet d'écoute électronique de la part de la Sûreté du Québec, révèle un rapport rendu public hier par le ministre Marc-André Bédard. Cette année-là, les juges, qui doivent autoriser chaque installation de tables d'écoute, n'ont rejeté aucune demande de la police. L'écoute ainsi pratiquée a permis de porter 33 plaintes et d'obtenir 29 accusations.

1 400 facteurs mordus

L'animal favori de la famille, le chien, qui erre librement dans la véranda ou dans la cour, constitue une menace réelle pour les facteurs. Mille quatre cents facteurs ont été mordus par un chien l'an dernier, ce qui représente plus de \$200 000 en perte de salaire, frais médicaux et frais juridiques. Au Canada, il y a 119 chiens pour un seul facteur. Et la solution envisagée par la Société canadienne des postes, c'est de ne plus livrer le courrier aux familles possédant des chiens qui ont pris les facteurs en grippe.

Fillettes précoces

Mme Joyce Monette de Montréal a eu la surprise de sa vie, lundi, en découvrant, dans la note du téléphone qu'elle venait de recevoir, un débit pour huit communications avec New York que ni elle, ni son mari, n'avaient faites. Sa surprise a été encore plus grande quand elle a appris que c'est sa fille de 13 ans, et ses amies, qui avaient communiqué avec une ligne new-yorkaise diffusant un message pronographique enregistré et faisant entendre une voix de femme teignant de plaisir.

Les «wet t-shirts» sont en ville

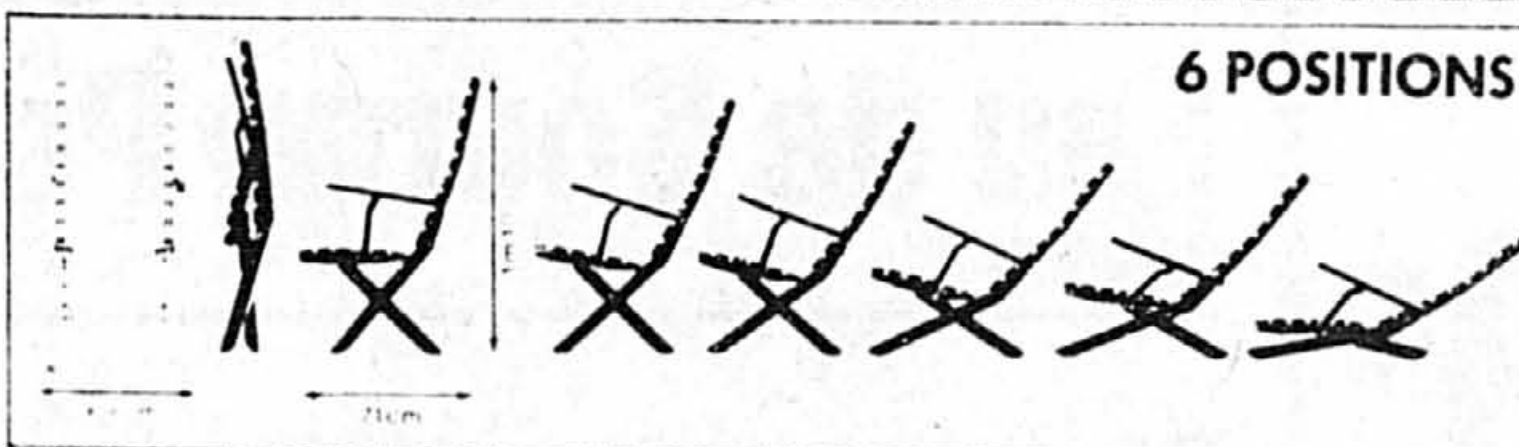
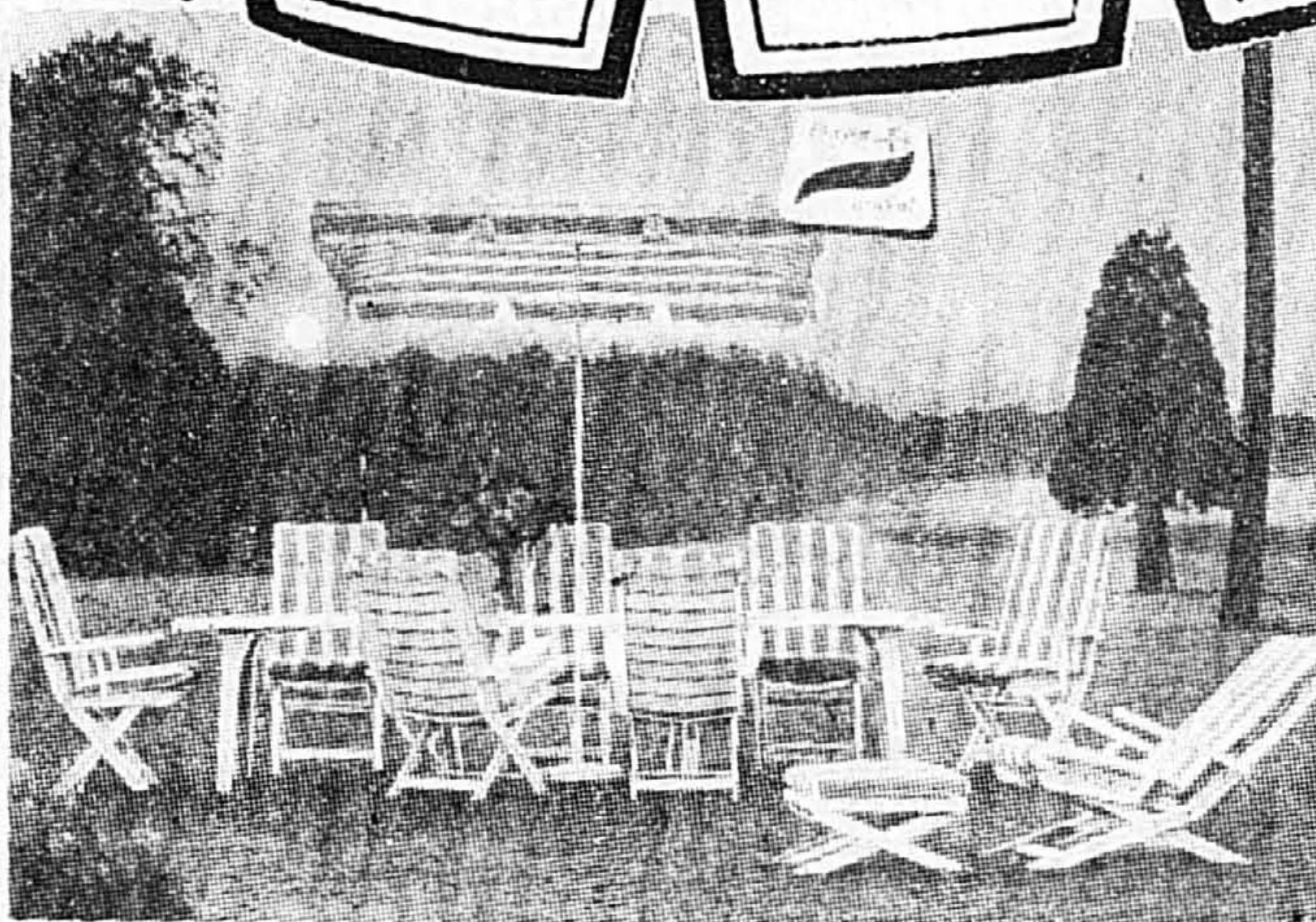
Vous connaissez les concours de «Wet-T-Shirt»? Ils existent depuis une quinzaine d'années aux États-Unis, mais ils sont relativement nouveaux au Québec. La technique n'est pas compliquée: il s'agit d'asperger d'eau très froide les concurrents, hommes ou femmes, jusqu'à ce que leurs vêtements, plutôt leurs sous-vêtements, habituellement de couleur blanche, soient transparents. Ils exécutent alors une petite danse pour le public. Cela se passe dans les discothèques et ce sont généralement les clients qui déterminent les favoris par leurs applaudissements.

Noyé à identifier

La Sûreté du Québec tente d'identifier le corps d'un homme retrouvé noyé le 11 juin dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Montmagny. L'homme aurait environ 50 ans, mesurait 1,71 mètre, pesait 55 kilos. Il était dans l'eau depuis trois à quatre mois. Toute information permettant de l'identifier peut être transmise à la SQ, au numéro (418) 623-6201.

Me Tyndale à la Cour d'appel

Le ministre fédéral de la Justice, Mark MacGuigan, a annoncé lundi la nomination de Me William S. Tyndale à la Cour d'appel du Québec. Me Tyndale est âgé de 61 ans et faisait partie de l'étude Ogilvy et Renault, de Montréal, depuis 1948. Il a enseigné la procédure civile à l'université McGill de 1961 à 1968. Il remplacera le juge G. H. Montgomery, qui devient juge surnuméraire.



PRESTIGIEUSE COLLECTION MEUBLES DE JARDIN LAWN COMFORT

- * 1 table ovale
- * 6 chaises avec coussin
- * 1 parasol rectangulaire
- * 1 tabouret

GARANTIE 100%
POUR 3 ANS

**RABAIS
SPÉCIAL
300\$**
DURANT VENTE
«FESTIVAL DU MEUBLE»
DE PATIO

B.B.Q. JACCUZI

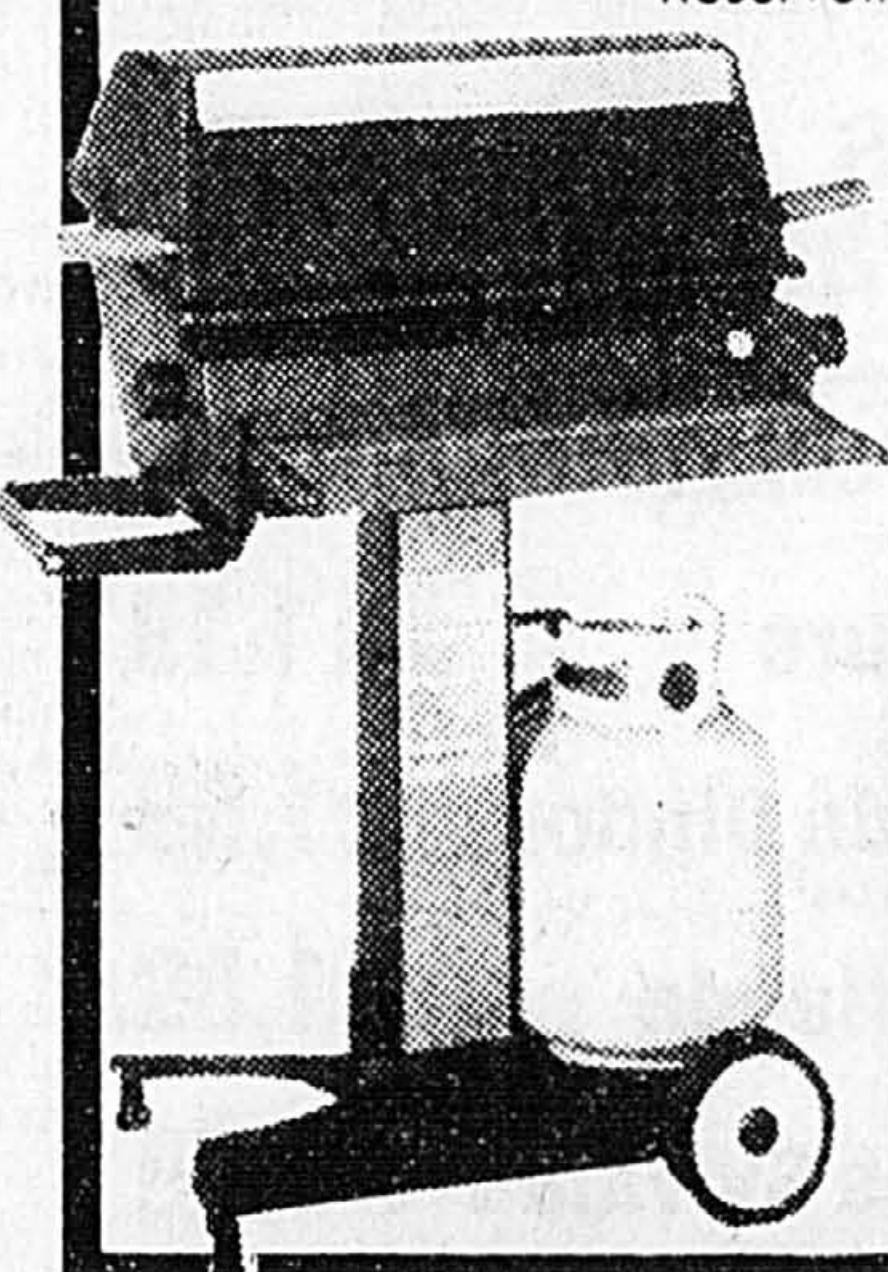
3021 BQ — 30,000 B.T.U.
Réservoir en sus

Rég. 299\$

ÉCONOMISEZ 70\$

Prix Festival
à partir de

229\$



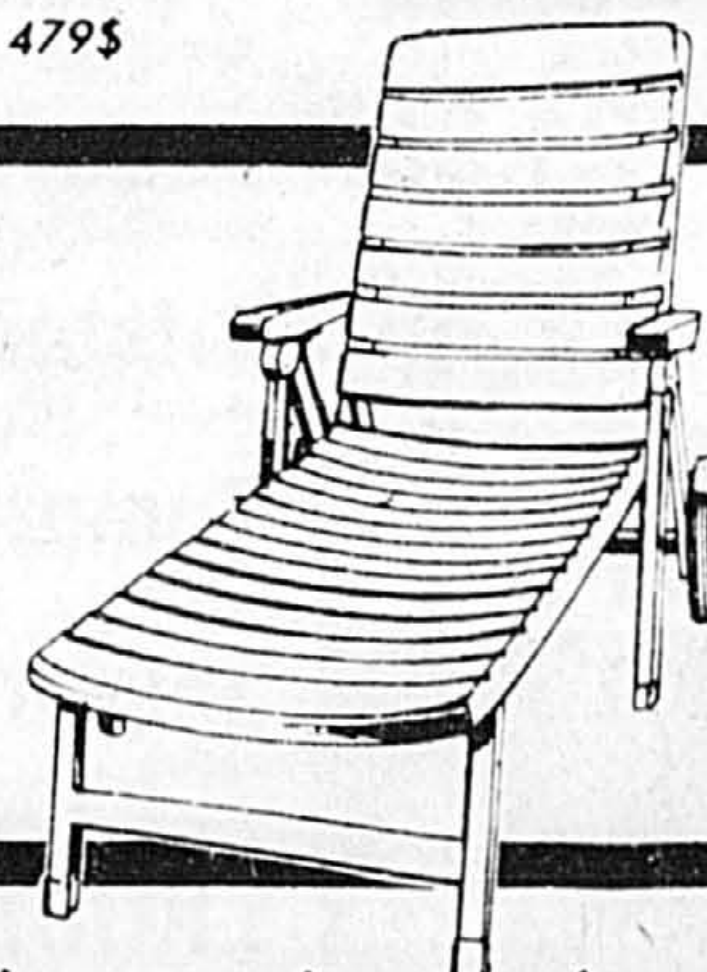
CHAISE LONGUE

Ord. 149\$

Prix Festival

**ÉCONOMISEZ
50\$**

99\$



ENSEMBLE DE PATIO COMMODORE

- 7 morceaux
- 4 chaises
- 1 table ronde 42"
- 1 parasol 6 pi. Texteline
- 1 nappe

Ord. 479\$

**ÉCONOMISEZ
180\$**

Prix Festival

299\$



ENSEMBLE DE PATIO PALMA NOVA

- 6 morceaux
- 4 chaises, 5 positions
- 1 parasol 6 pi. Texteline
- ou chaise longue
- 1 table ronde 42"

Ord. 599\$

**ÉCONOMISEZ
200\$**

Prix Festival

399\$



La solution
à vos
vacances

TERMES: FINANCEMENT BANCAIRE - VISA MasterCard

LA SOLUTION À VOS
VACANCES

PISCINES CITADELLE

LONGUEUIL
620, Place Trans-Canada
527-8617
REPENTIGNY
545, rue Notre-Dame
585-0100
JOLIETTE
545, rue St-Charles-Burman
759-8110

LAVAL
1770, boul. des Laurentides
(angle St-Martin)
386-4581
CHATEAUGUAY
279, boulevard Anjou
691-5030
SAINT-JEAN
555, boul. du Séminaire
348-6831

SHERBROOKE
(Rex Fest)
4701, boul. Bourque
564-8611
TROIS-RIVIERES
8255, boul. Jean-XXIII
377-2921
SAINTE-THERÈSE
259, boul. Labelle
435-1983

SOREL/TRACY
825, route Marie-Victorin
742-7962
DOLLARD-DES-ORMEAUX
49, rue Brunswick (angle Route des Lacs)
683-0667
VICTORIAVILLE
(Arthabaska), 54, rue Girouard
357-8344

BROSSARD
7515, boul. Taschereau
686-1710
SAINT-HYACINTHE
2760, rue Bourdages
773-5667
CHAMBLY
999, boul. Perigny
658-1949
SHAWINIGAN
8285, rue Saint-Marc
539-6431

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI À VENDREDI: 9H À 21H — SAMEDI: 9H À 17H — DIMANCHE: 11H À 17H

PROBLÈME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé,
appelez tout de suite à
l'Auberge du nouveau
POINT DE VUE.

652-3981

Conseillers, thérapie, con-
fort, paix et bon air.

SOLITUDE? AGENCE DE RENCONTRES «LA VIE À DEUX»

pour une amitié de longue
durée.



Montréal: 288-4727
287-9759
Longueuil: 445-0352

C'est beaucoup

NOS MAGASINS SERONT FERMÉS VENDREDI LE 1er JUILLET, 1983, FÊTE DU CANADA



Papier Mouchoir

Scotties, Couleurs Variées
boîte 200 t
Notre prix régulier 1,29

89^c



Jus d'Orange

Old South, 100% pur de la Floride
Concentre Surgelé
boîte 355 mL
Notre prix régulier 1,53

99^c



Pepsi-Cola

Régulier, Diète, Teem ou DeCa
caisse familiale de 6 bout. de 750 mL
Notre prix régulier 4,99

2⁹⁹
plus dépôt



Cigarettes

Toutes les marques populaires Canadiennes, rég ou king
pqt de 20 ou 25
Notre prix régulier jusqu'à 12,69

11⁷⁹

AVIS: Santé et Bien-Être Social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage-éviter d'inhaler

C'est beaucoup mieux au rayon de fruit & légumes

Pêches Fraîches **1⁵² / 69^c**
\$ / kg / lb

Provenant de Georgie, Canada #1

Cantaloup Frais

Provenant de Californie, Canada #1

79^c ch

Raisins Rouge

Cardinal, Provenant de Californie, Canada #1

3⁰⁶ / 1³⁹ \$ / lb

Salade Frisée

Provenant du Québec

2 / 99^c

Concombres Anglais

Sans pépin, Provenant de l'Ontario, Canada #1

99^c ch

Épinard Frais

Provenant du Québec

89^c sac 284 g

Oranges Valencia

Sunkist, Provenant de Californie, Canada #1

18 / 1⁹⁹

Pommes Granny Smith

Provenant de l'Argentine, Canada #1

1⁹⁶ / 89^c \$ / lb

Radis Frais

Provenant du Québec

3 / 1⁰⁰ pqt

Échalotes Fraîches

Provenant du Québec

3 / 1⁰⁰ pqt

Moutarde Schwartz

Préparée

1¹⁹ pot de 750 mL
Notre prix régulier 1,59

Biscuits David

The Social ou Tarte aux fraises

1,49 pqt 400 g

Kool-Aid

Sans Sucre, Orange (12 g), Punch Tropical (10 g) ou Raisin

1,39 pqt 9 g

Nettoyeur Pine-Sol

Liquide

2,69 bout 800 mL

Épargnez 80^c

Beignes Hostess

Donettes, Sucrés ou Naturels
boîte de 24

99^c

Notre prix régulier 1,79

Café Maxwell House

Instantané

5⁹⁹ pot 283 g
Notre prix rég 6,59

Cristaux Gai Meunier

Raisin ou Orange

1,19 pqt de 3 env

Poudre Jell-O

pour gelée, 5 saveurs

2 / 89^c pqt 85 g

Cristaux Quench

saveurs au choix

1,39 pqt de 3 env de 92 g

Tomates

Pastene

99^c boîte 796 mL

Briquet Bic ou Rasoir

Jetable

99^c unite

Limonade Sealtest

Fraîche

79^c cont. 2 litres
Notre prix régulier 1,19

Garniture Dream Whip

Pour Dessert

1⁶⁹ cont. 170 g
Notre prix régulier 2,09

Viandes Paris Pâté

3 var au choix

99^c boîte 170 g
Notre prix régulier 1,49

Biscuits Peek Frean

4 Variétés Assorties

1,99 sac 400 g

Crème Sure

Sealtest

1,19 cont 500 mL

Flocons de Dindon

ou Boeuf Salé Maple Leaf

1,99 boîte 184 g

Pain de Viande

Kam

1,89 boîte 340 g

Ampoules Sylvania

40, 60, ou 100 Watt

1,99 pqt de 4

Fudge Sealtest

Surgelés

1⁶⁹ cont. 12
Notre prix régulier 2,09

Chocolat Nestlé Quik

Instantané

3¹⁹ cont. 1 kg
Notre prix régulier 3,67

Soupe Lipton à l'Oignon

Champignons ou Oignons Champignons

89^c boîte de 2 env

Nourriture Derby

Pour Chiens, Saveurs Variées

79^c boîte 666 g

Papier Aluminium

Alcan

1,89 12"x50"

Sure et Naturelle

Serviettes, Maxi Protection

4,19 boîte 30 s

Haricots Idéal

Jaunes ou verts, ou pois et carottes

79^c boîte 540 mL

Fèves au Lard

Puritan

1,29 pot 540 mL

Thé Glacé Nestea

Régulier ou Tropical

2⁹⁹ cont 680 g
Notre prix rég 3,69

Yogourt Yoplait

Nature ou Saveurs de Fruits

2⁹⁹ cont 175 g
Prix rég. jusqu'à 1,33

mieux chez

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités
aux besoins normaux de chaque famille.



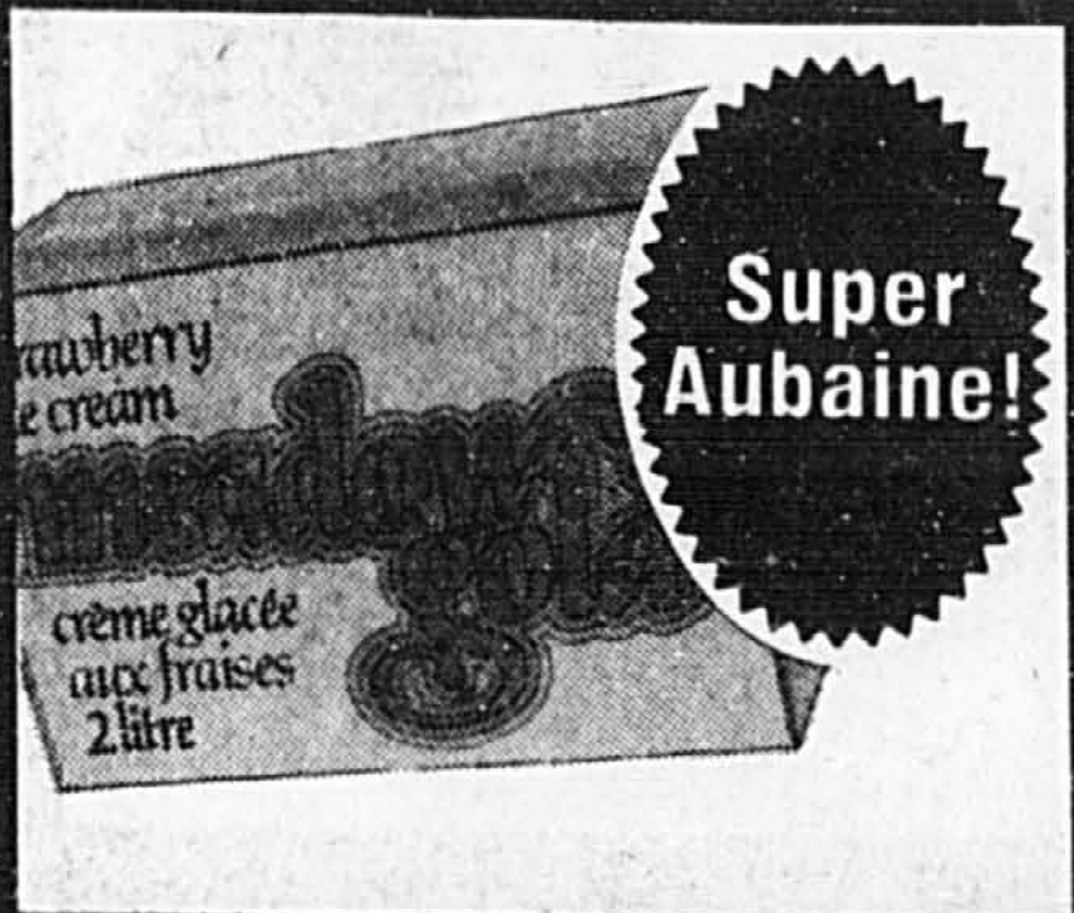
Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur
jusqu'au samedi 2 juillet, 1983.

A&P

LES MAGASINS SITUÉS À MONTRÉAL

- 6415 Rue Sherbrooke Ouest
- 5405 Chemin de la Reine Marie
- 3421 Avenue du Parc
- 455 Boul. de Maisonneuve Est
- 1953 Rue St. Catherine Ouest
- GREENFIELD PARK, 645 Boul. Taschereau
- ST. LAMBERT, 1461 Avenue Victoria
- ST. ANTOINE DES LAURENTIDES, Galeries des Laurentides
- SHERBROOKE, Galeries Quatre Saisons
- DRUMMONDVILLE, Galeries Drummond
- COWANSVILLE, Domaine du Parc, 175 rue Principale
- TROIS RIVIERES, 850 rue des Récollets

• STATIONNEMENT GRATUIT

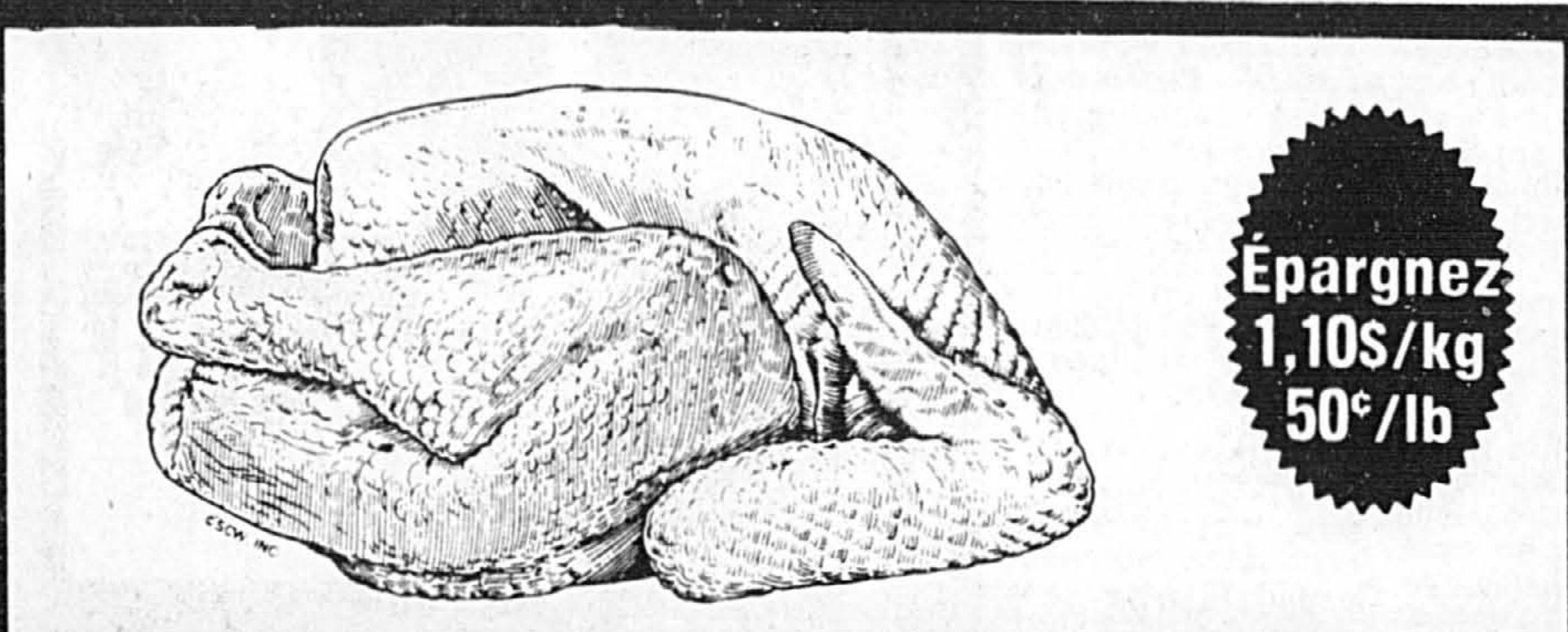


**Super
Aubaine!**

Crème Glacée

Saveurs Variées Meadow Gold
Cont. 2 litres

1⁶⁹



**Épargnez
1,10\$/kg
50¢/lb**

Poulet Frais

Catégorie Utilité, Environ 2,3 à 3,2 kg ou 5 à 7 lb

2¹⁸ / 99[¢]

\$/kg

/lb

Notre prix régulier 3,28\$/kg-1,49\$/lb



**Épargnez
64¢**

Mayonnaise

Hellmann's
Pot 750 mL
Notre prix régulier 2,63

1⁹⁹

Service Personnalisé. Viandes de Qualité aux prix des Supermarchés!

Jambon dans la fesse

Du Brisson, Entier, Fumé, Découenné, Sans Jarret, prêt à manger
Environ 5,4 kg à 6,8 kg ou 12 à 15 lb

Notre prix régulier 4,61\$/kg-2,09\$/lb

**Épargnez
1,77\$/kg
80¢/lb**

2⁸⁴ / 1²⁹

\$/kg

/lb

Boeuf Haché Maigre

Notre prix régulier 5,93\$/kg-2,69\$/lb

4³⁹ / 1⁹⁹

\$/kg

/lb

**Épargnez
1,54\$/kg
70¢/lb**

Bifteck de Palette

Excellent pour Braiser
Coupe de Boeuf du Canada Catégorie "A"

Notre prix régulier 5,93\$/kg-2,69\$/lb

**Épargnez
2,65\$/kg
1,20\$/lb**

3²⁸ / 1⁴⁹

\$/kg

/lb

Rôtis de Boeuf Désossés

Coupe de Boeuf du Canada Catégorie "A"
De Palette, d'Épaule ou de Haut de Côtes

Notre prix régulier jusqu'à 7,03\$/kg-3,19\$/lb

4¹⁷ / 1⁸⁹

\$/kg

/lb

**Épargnez
jusqu'à
2,86\$/kg
1,30\$/lb**

Foie de Boeuf
Frais

2¹⁸ / 99[¢]

\$/kg

/lb

Rôti de Palette
Semi-Désossé, Coupe de Boeuf du Canada Catégorie "A"

3⁷³ / 1⁶⁹

\$/kg

/lb

Saucisses Porc et Boeuf
Bilopage, Emballées au Magasin

3⁵¹ / 1⁵⁹

\$/kg

/lb

Saucisses Fumées
emb herm 454 g

1²⁹

Viande et Fruits de Mer Surgelés

Filet de Morue
Surgelé, Emballé au Magasin

3⁷³ / 1⁶⁹

\$/kg

/lb

Steakettes de Boeuf
Town Club, Surgelées

3²⁸ / 1⁴⁹

\$/kg

/lb

Friture d'Aiglefin
Blue Water

1⁷⁹

pqt 227 g

Rognons de Boeuf
Frais

1⁷⁴ / 79[¢]

\$/kg

/lb

Langues de Boeuf
Fraîches

3⁹⁵ / 1⁷⁹

\$/kg

/lb

Jambonneau de Porc
Fumé

3⁵¹ / 1⁵⁹

\$/kg

/lb

Jambon Cuit
Tranché, Hygrade

1⁶⁹

emb herm 175 g

Viandes Cuites
Hygrade, Tranchées, 3 variétés

99[¢]

emb herm 175 g

Pâtés à la Viande
7 variétés, la Belle Fermière

1¹⁹

pqt 175 g

Tête Fromagée
Bilopage

2⁰⁹

cont 283 g

Saucisson
de Bologne en Morceau, Swift

3⁵¹ / 1⁵⁹

\$/kg

/lb

Bacon Lazy Maple
de Flanc, Tranché, de Swift

2⁴⁹

emb herm 500 g

Jambon Sugar Plum
Désossé, en quart, de Swift, emb herm

7⁶⁹ / 3⁴⁹

\$/kg

/lb

Cretons Bilopage

5⁰⁵ / 2²⁹

\$/kg

/lb

Boeuf à Ragoût
Désossé

5⁷¹ / 2⁵⁹

\$/kg

/lb

Dans Notre Rayon de Charcuterie

Jambon Cuit
Taillefer, Ultra Maigre

5⁹³ / 2⁶⁹

\$/kg

/lb

Pain de Simili Poulet
Taillefer

3⁷³ / 1⁶⁹

\$/kg

/lb

Salami Tout Boeuf
Lido Capri

5⁴⁹ / 2⁴⁹

\$/kg

/lb

Shampooing Marvel
aux oeufs, doré ou aux herbes

2,49

bout 1,5 litre

Jambon Cuit
Maple Leaf

3,99

boite 454 g

Champignons A&P
Morceaux et Tiges

79[¢]

boite 284 mL

Super Aubaine

Pains à Hot Dog
Ou Hamburger, Marvel

99[¢]

pqt de 12

Super Aubaine

Gâteaux Sare Lee
3 var au choix

1,89

pqt 369 g

Fraises Fraservale
entières non sucrées, bleuets ou framboises non sucrées

1,59

pqt 300 g

Limonade Sun Pac
Blanche ou Rosée, Concentrée Surgelée

2 / 99[¢]

boite 341 mL

Notre prix rég 79¢

Jus de Raisin Welch's
Concentré, Surgelé

1²⁹

boite 341 mL

Notre prix régulier 1,73

Briquettes
Match Light, de charbon de bois

4,99

Sac 3,6 kg

Pâte de Tomates
Pastene

99[¢]

3 boites 156 mL

Frites McCain
3 var au choix

1⁰⁹

épargnez 56¢

sac 1 kg

Notre prix régulier 1,65

Ananas Tranchés
Broyés ou Morceaux, A&P

79[¢]

boite 540 mL

Super Aubaine

Super Aubaine

Margarine Molle

La Québécoise
Cont 907 g

1,29

CS de Verdun: reprise vendredi de l'assemblée avortée de lundi

■ C'est le 1er juillet au soir que la Commission des écoles catholiques de Verdun tiendra une nouvelle assemblée spéciale afin de reprendre celle qui n'a pu se tenir lundi à cause d'un vice de forme. Elle risque d'être chaude, en ce soir de la fête du Canada.

MARIANE FAVREAU

C'est qu'on y fera l'évaluation du directeur général et qu'on réévaluera son engagement. Celui-ci est à l'emploi de la CECV depuis juillet dernier et fut formellement engagé en février dernier pour un contrat qui doit prendre fin en juin 1985.

Dans une allocution précédant leur assemblée, il y a quelques semaines, il rappelait aux commissaires que les biens et services de la com-

mission ne peuvent servir à leur usage personnel. Il leur rappelait aussi leur rôle d'élus qui doivent respecter la hiérarchie dans leurs rapports avec les employés. En aurait-il indisposé certains?

Autre sujet litigieux: la réfection de l'école Notre-Dame du Sourire qui doit accueillir en septembre des élèves du premier cycle secondaire. Ce projet est-il ou non approuvé par le Conseil scolaire de l'île de Montréal? À l'assemblée de lundi, un commissaire soutenait que non, le directeur général avançait le contraire.

Or, après vérifications auprès du responsable de l'équipement au CSIM, M. Trudeau, les deux auraient raison ou tort à la fois. C'est qu'il faut deux autorisations du Conseil scolaire avant de procéder à une réfection majeure: une

autorisation préalable qui est basée sur une estimation préliminaire des dépenses, puis une autorisation définitive basée, celle-ci, sur les coûts précis et qui suit une décision formelle de la commission scolaire.

Dans le cas en question, l'autorisation préalable est accordée, et elle est même confirmée par le ministre. La CECV s'engageait dans son projet, à prendre tous les coûts à sa charge, puisant à même son surplus accumulé sans faire appel au budget d'immobilisation du conseil scolaire de l'île.

Entre-temps, la CECV a établi ses plans et devis plus élaborés, lancé des appels d'offres et les dépenses maintenant envisagées dépassent largement les premières évaluations de \$172 000.

Le Conseil scolaire

de l'île n'a pas à donner ou refuser d'autorisation définitive là-dessus, explique son porte-parole, tant que la commission scolaire elle-même n'a pas décidé, par résolution, d'accorder un contrat conditionnel aux approbations habituelles.

Selon le haut fonctionnaire du CSIM, c'est donc à la CECV de prendre sa décision, de l'apporter au conseil de l'île qui l'entérinera ou la refusera. Comme il n'est aucunement question que le CSIM défraie lui-même une partie des coûts additionnels, c'est à la CECV de juger jusqu'où elle peut dépasser son estimation préliminaire.

Les travaux devant être faits à temps pour la rentrée de septembre, on comprend la hâte des commissaires à disposer de la question: le CSIM doit siéger encore une dernière fois avant les vacances et pourrait approuver le contrat à cette assemblée.

Par ailleurs, les commissaires de la CECV doivent également se pencher sur la situation financière de la commission au cours de leur assemblée spéciale.

Petites vacances... Grandes vacances...

POUR PLUS DE DÉTAILS, VOIR
ANNONCES CLASSÉES RUBRIQUE 624.

La Maisonnée

Offre de lancement



“Le Kaiser” du 29 JUIN au 10 JUILLET

Un petit pain tendre au sésame ou au pavot, frais du jour, garni de tranches de fromage, de viande froide et de laitue.

99¢

au lieu de 1,89\$

Ne manquez pas cette offre spéciale de **La Maisonnée** pour le lancement du **prêt-à-manger**

Le comptoir du prêt-à-manger, c'est toute une variété de mets nutritifs et délicieux que vous pouvez déguster sur place ou emporter.

La Maisonnée
Un fleuron dans votre quartier.

Ouvert tous les jours de 8 h 00 à 23 h 00.



99¢

Économisez!

Ce coupon vous permet de déguster un délicieux sandwich “Le Kaiser” pour seulement **99¢**.

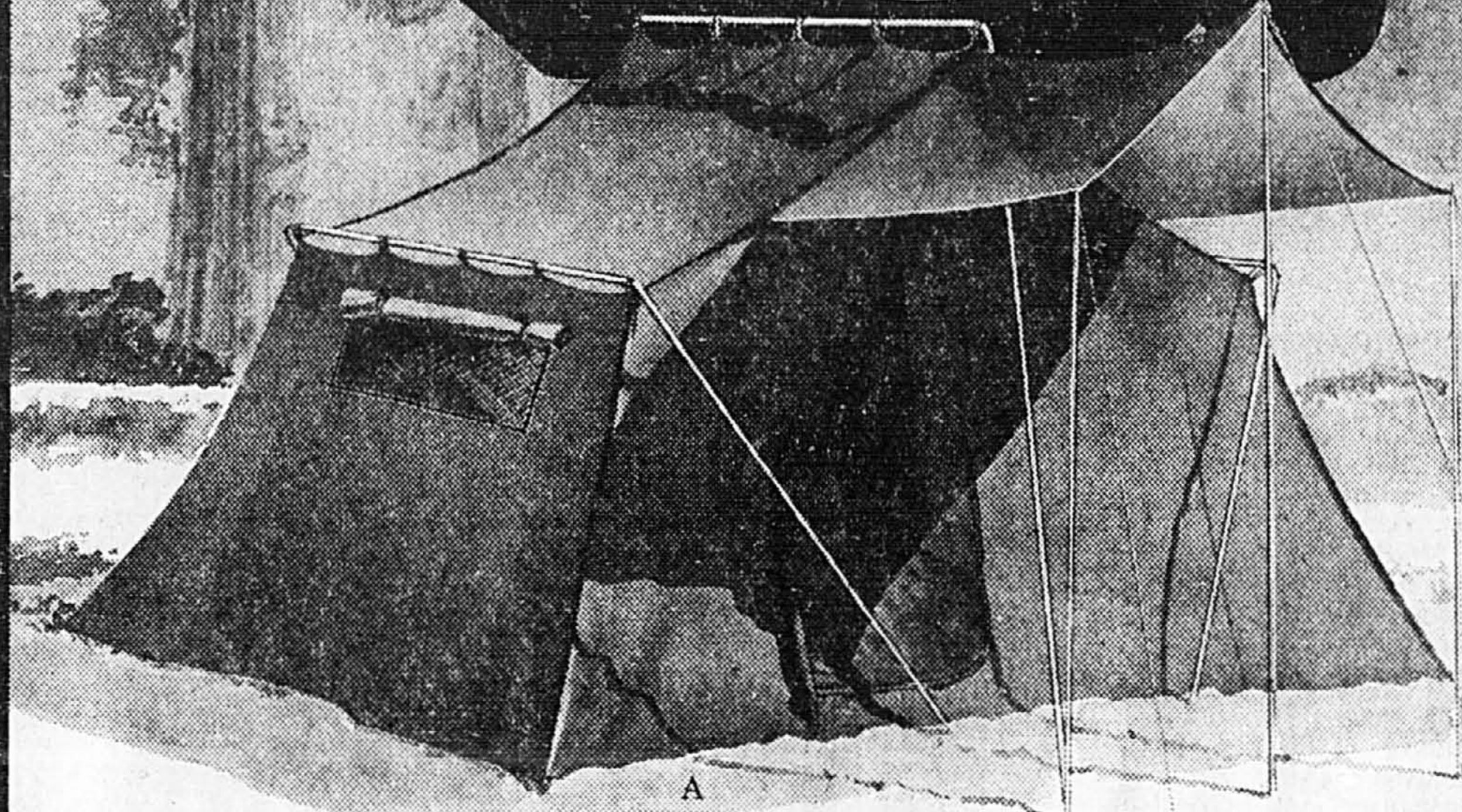
Cette offre est valable du 29 juin au 10 juillet 1983.

Bon appétit!

La Maisonnée
L.P.

ÉPARGNEZ

\$15!



A. Tente familiale “Holiday”
Pour 5 personnes. Facile à assembler. Porte à glissière en “L” avec rabat en toile. Mesure environ 12' x 9'; 6 1/2' de haut. Étais: \$149.99. (775-775)

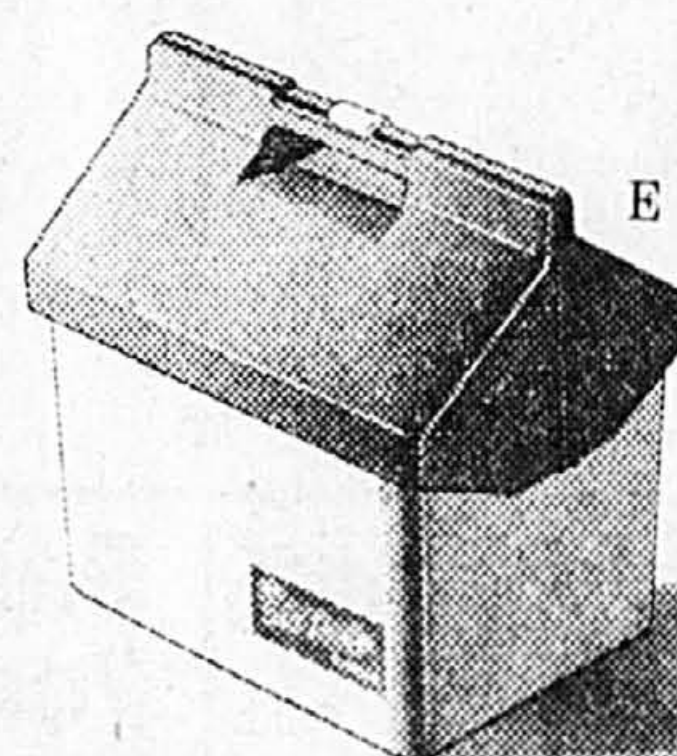
\$134.99
Maint.:

Bien du choix et Plus de prix tentants!



B. Solide sac de couchage
4 lb. de bourre polyester Fortrel®. Parfait pour temps froid. Long modèle de 34 x 84" environ. Étais: \$39.99. (697-003)

\$34.99
Maint.:



E. Glacière “Six-Packer” Thermos.
Couvercle “coquille” simplifiant le remplissage. Dispositif de blocage du couvercle sur la poignée. 13.5 litres. Étais: \$17.99. (723-361)

\$15.99
Maint.:



C. Tente légère 3 places pour sac à dos
En taffetas de nylon hydrofuge. Porte et fenêtre arrière à moustiquaire nylon. 7' x 7' x 4'9"; murs de 18". Ne pèse que 7 lb. Sac fourni (775-320)

\$29.99
Seul.:

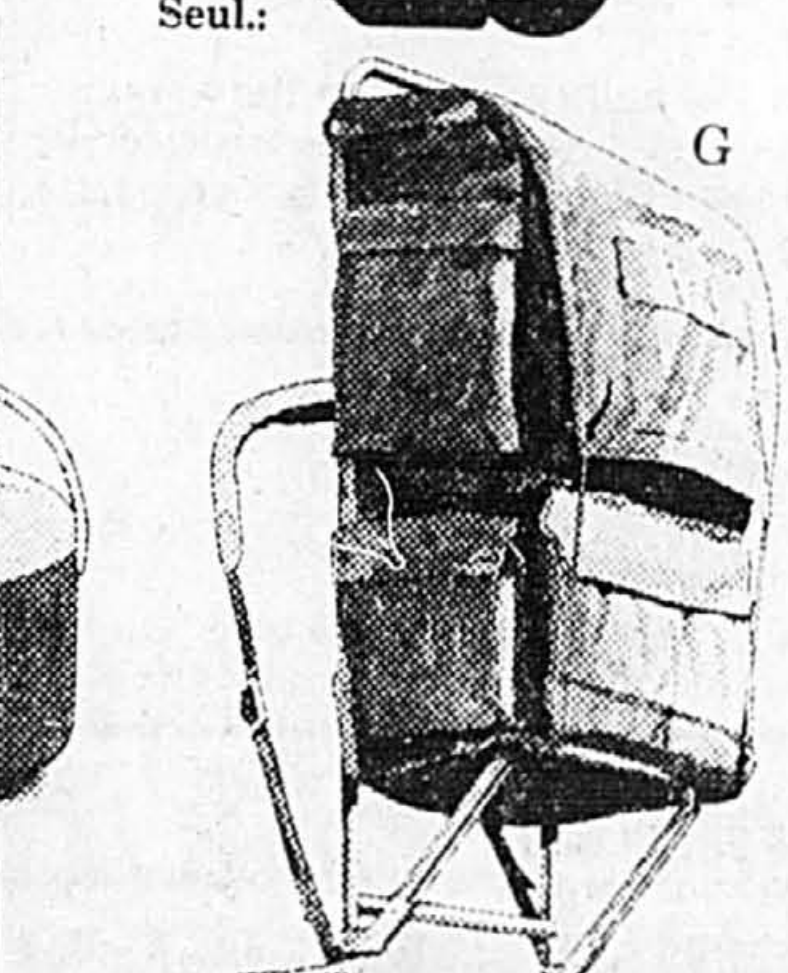


F. Ensemble cruche et glacière Thermos
Glacière: compacte, 23 litres; 4 porte-verres à l'intérieur du couvercle. Cruche: 4 litres. (723-270)

\$27.77
Seul.:

D. Toit complémentaire, de 7' x 9' env. (775-288)

\$10.99
Seul.:



G. Sac de portage avec barre et armature en “U”
Légère armature d'aluminium. 2 poches int. 5 poches ext. Barre baissable pour tente. 15" x 22" x 7" environ. Étais: \$19.77. (696-963)

\$17.77
Maint.:

Distribution aux Consommateurs®

*Le solde se termine le samedi, 2 juillet 1983, où jusqu'à épuisement des stocks.

Bien. Plus.

MONTRÉAL: 6580, rue St-Hubert • 900, rue St-Zotique est • 1018, rue Ste-Catherine est • Place Frontenac • 4485, rue Jean-Talon est • 4655, rue Jean-Talon est • 9235, boul. Lacordaire • Place Bourassa • Les Galeries d'Anjou • 1480, boul St-Jean-Baptiste • Plaza Alexis-Nihon • Mail Cavendish • 1439, rue Bleury • 1466, rue Sauvé ouest • 1120, boul. Laurentien • 4470, rue Wellington • 2700, rue Victoria • 8371, boul. Newman • Mail West Island • 3066, boul. St-Charles • 2565, rue Masson • Place Versailles • Plaza Côte-des-Neiges • MONTRÉAL-RIVE SUD: Centre Jacques-Cartier • 2930, chemin Chambly • 3535, boul. Taschereau • Mail Champlain • Centre Châteauguay • LAVAL: 3370, boul. St-Martin • 1730, boul. des Laurentides • Centre Duvernay • Carrefour Laval • MAGASINS EN BANLIEUE: St-Bruno • St-Hyacinthe • Valleyfield • Rosemere • Ste-Thérèse-de-Blainville • Pincourt • St-Jean • St-Jérôme • St-Eustache • Repentigny • Granby.

Gazoduc: le retour du clan Desjardins sème l'inquiétude

L'époque des méthodes plus ou moins désirables sur les chantiers du gazoduc refait-elle surface avec l'arrivée de Jean-Claude Sureau et de toute son équipe à la tête du local 144 des plombiers ?

LISA BINSSE

A peine deux jours après son élection, c'est la question que se posent certains intervenants dans les milieux patronaux et syndicaux. Le pouvoir que les plombiers, soudeurs et tuyautiers de ce syndicat viennent d'accorder démocratiquement à une forte majorité au bras droit de Dédé Desjardins suscite des questions.

Personne n'est surpris du résultat de cette élection, la première depuis une décennie à ce local sous tutelle gouvernementale depuis huit ans. Ce qui surprend, c'est l'ampleur de la majorité que M. Sureau, depuis toujours associé au clan Desjardins, et son équipe ont obtenue.

Que fera maintenant le nouveau gérant d'affaires, ardent défenseur du National Pipeline Agreement et du placement syndical pour ses membres, sur les chantiers du gazoduc ? Notamment sur ceux des latéraux de Gaz Inter-Cité, où le travail de tous se fait au taux du décret gouvernemental sur l'industrie de la construc-

tion, et le placement ou la référence se fait par l'Office de la construction du Québec dans le respect du pluralisme syndical.

Afin d'éviter une recrudescence des scènes de violence lors de la reprise des travaux d'extension du gazoduc, le ministre du Travail, Raynald Fréchette, avait en mai dernier incité les parties — syndiqués et employeurs — à faire preuve de modération. Il informait les syndicats qu'un projet de loi spécial était prêt et serait déposé à l'Assemblée nationale si la situation dégénérait dans le désordre, comme l'an dernier. Quant aux entrepreneurs qui soumissionnent pour des contrats avec Gaz Inter-Cité, ils s'engagent d'une part à respecter le décret, et d'autre part à ne pas faire appel à un syndicat pour le placement des salariés.

Sources de la violence

L'an dernier, les troubles émanaient de la lutte entreprise par M. Sureau et un certain nombre de soudeurs et de tuyautiers du local 144 pour faire respecter les conditions de travail de l'entente nationale qui, sur les travaux de transmission, sont plus avantageuses que le décret. Ce groupe exigeait aussi que les entrepreneurs fassent directement appel à M. Sureau pour se trouver des soudeurs et tuyautiers. A l'époque, M. Sureau n'était que

simple membre et ne détenait aucun poste officiel au sein du local.

Il en est tout autrement aujourd'hui. Reste à savoir maintenant si la nouvelle équipe en place agira de façon responsable en tenant compte du contexte économique actuel. Ou répéteront-ils les « erreurs » du passé. Avec une majorité de 75 p. cent des voix, il est évident que les membres du local, affilié au Conseil provincial international, adhèrent

aux idées véhiculées par M. Sureau.

Quant à la tutelle, il serait dans la logique des choses qu'elle soit levée. Après le choix démocratique que vient de faire la majorité des membres du local, Roger Bélanger, le représentant international de l'Association unie des plombiers, pense que le maintien de la tutelle ne servirait pas à grand chose.

Mais la décision appartient au tuteur, Me Gérard Beaudry. Me Beaudry a indiqué

hier que la tutelle serait maintenue encore un certain temps afin de voir comment la nouvelle équipe exercera son mandat sur les chantiers, dans le placement et dans l'administration interne. Le tuteur fera ses recommandations au gouvernement et, si tout va bien, la tutelle sera probablement levée. Mais ce n'est pas pour demain.

M. Sureau et son équipe entreront officiellement en fonction le 6 juillet prochain.

LE GROS LOT CETTE SEMAINE

1 990 000 \$

APPROXIMATIF



LE GRAND JEU!

Rabais intéressants, choix imposant et service courtois... Simpsons, c'est la solution!



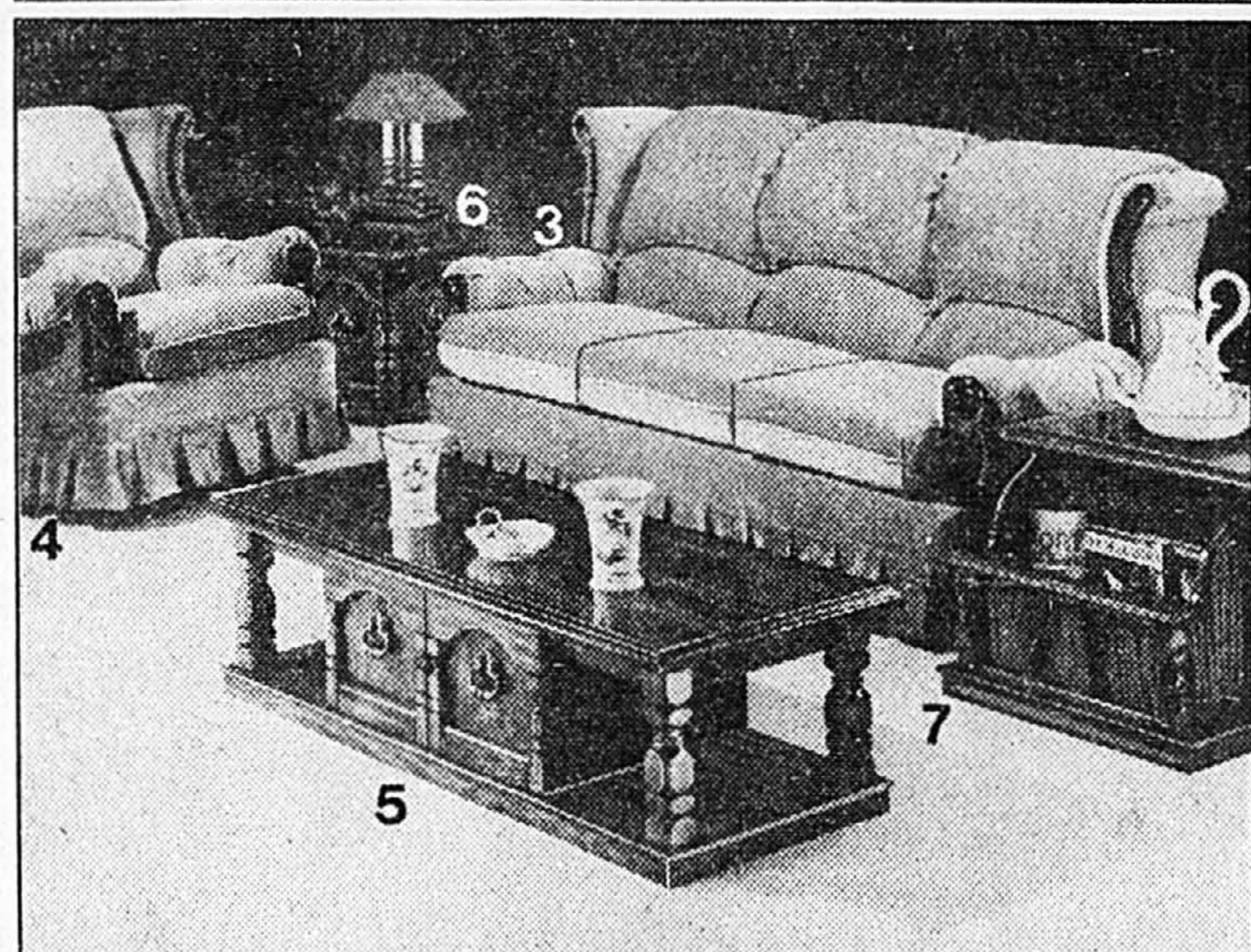
Rabais \$100

1. ENSEMBLE MODULAIRE «BAUHAUS» — LE CONFORT DU STYLE CONTEMPORAIN! Profitez dès maintenant du rabais Simpsons! Style «luxe» avec construction «Quadra-Coil» de longue durée. Attractif recouvrement velours acrylique doux au toucher en ton de brun cacao. No. 44768. (\$699)

vente \$599

Rabais \$20 à \$40
TABLES D'APPOINT «LIBERTY». Dessus verre incolore, cadres métal plaqué laiton poli, pieds en chêne massif.

2. Table cocktail carrée No 40092. (\$219).....	vente \$189
(Non représentées)	
2A. Table d'appui. No 40084. (\$169).....	\$149
2B. Table-étagère 5 tablettes. No 40094. (\$369).....	\$329
2C. Table-étagère 3 tablettes. No 40108. (\$269).....	\$229
2D. Table cocktail rect. No 40302. (\$189).....	\$159



Canapé vente \$649

3. RABAIS \$150 — STYLE COLONIAL SIGNÉ «PALLISER». Prenez place et goûtez au confort moelleux de ce canapé! Construction robuste avec épais coussinage mousse; appuis-bras arrondis. Recouvrement «Dralon» acrylique couleur champagne. No 48484. (\$799)

4. RABAIS \$81 — Fauteuil assorti. No 48485. (\$400).....

4A. (Non représentée). RABAIS \$100 — Causeuse assortie. No 48486. (\$599).....

Votre choix vente \$249

RABAIS \$40 — TABLES D'APPOINT «BRANDY PINE» DE «CDR». Modèles d'inspiration colonial pour un beau décor. Pin massif et placages pin; fini facile d'entretien. Choix de 3 modèles. (\$289)

5. Table cocktail rectangulaire. No 39112

6. Table-commode hexagonale. No 39116

7. Table d'appui/porte-revues. No 39119

Rayon 401, meubles, au sixième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Canapé vente \$649

8. RABAIS \$150 — CANAPÉ STYLE CONTEMPORAIN «SKLAR-PEPPLER». Pour un décor moderne à petit prix! Côtés en canne naturelle, garniture frêne massif, riche fini couleur zibeline. Robuste construction à ressorts ne s'affaissant pas. Recouvrement acrylique aspect velours, couleur chameau. No 47855. (\$799)

9. RABAIS \$90. Fauteuil assorti. No 47856. (\$419).....

9A. (Non représentée). RABAIS \$130 — Causeuse assortie. No 47857. (\$679).....

Rabais \$40 à \$70
TABLES D'APPOINT «SKLAR-PEPPLER». Attractifs modèles en frêne blanc massif et placages chêne, luxueux fini couleur zibeline assorti au bois apparent des meubles capitonnés représentés. Dessus en verre fumé.

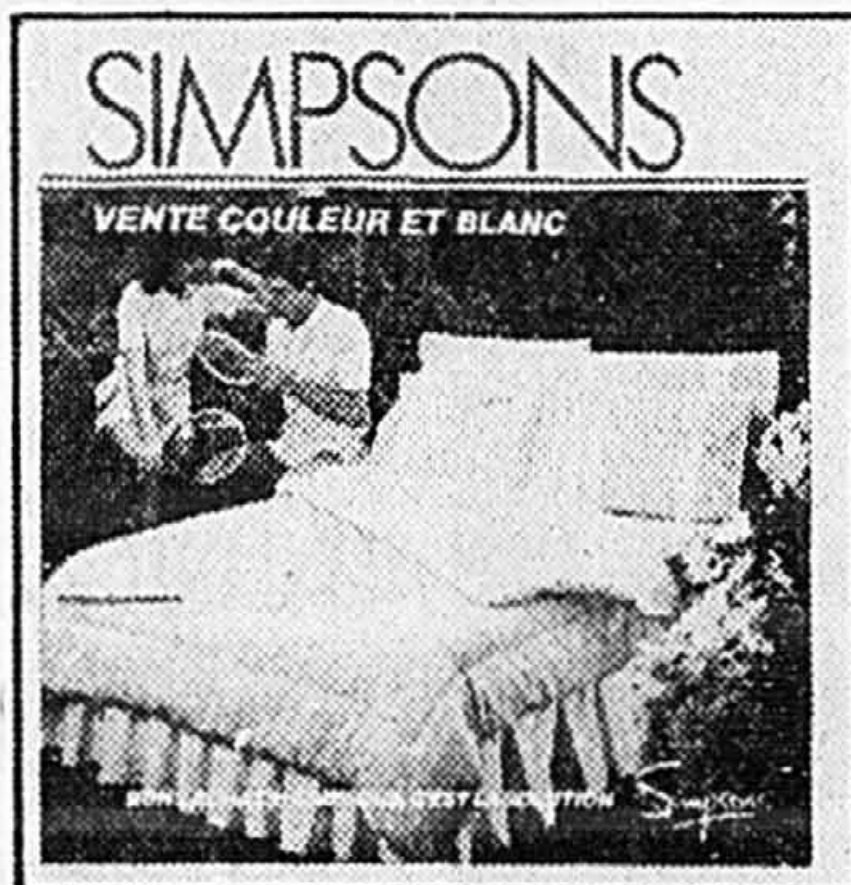
10. Table cocktail rectangulaire. No 47911. (\$329).....

11. Table carrée pour lampe. No 47912. (\$289).....

11A. (Non représentée). Table pour canapé. No 47920. (\$349).....

Les prix ordinaires de Simpsons sont entre parenthèses.

Venez... ou COMPOSEZ 842-7221



«Vente couleur et blanc» chez Simpsons maintenant en plein essor jusqu'au samedi 16 juillet

Consultez le cahier de 16 pages couleur «Vente couleur et blanc» de Simpsons. Vous y trouverez une sélection imposante d'articles de literie, accessoires pour la salle de bain, nappes et articles de rangement.

Simpsons MD

140 000 Montréalais ont eu la bougeotte

Les Montréalais adorent toujours déménager et même plus qu'avant, à en croire les statistiques préliminaires compilées par Hydro-Québec et Bell Canada.

Si l'on se fie à ces statistiques, plus de 140 000 Montréalais ont changé ou changeront de logis entre le 1er janvier et le 1er juillet.

Bell Canada a en effet reçu depuis le début de l'année 133 000 demandes de modification d'adresse et de rebranchement dans la région du Montréal métropolitain, comparativement à 130 000 à la même période l'année dernière.

Ces chiffres représentent 98 p. cent des demandes totales enregistrées pendant la période de janvier à juillet qui prend fin vendredi, a précisé récemment M. Pierre Marion, un porte-parole de Bell Canada.

Hydro-Québec a reçu depuis le début de l'année, 79 329 avis de changement d'adresse contre 73 341 l'année dernière.

En général, 50 000 avis du genre parviennent à la société d'électricité en juin, et une quarantaine de milliers au cours du mois de juillet pour un total impressionnant de 163 000.

Si l'on compare avec les statistiques compilées en 1978 et 1979, où la province entière n'avait connu que 150 000 déménagements, on constate la progression sensible et le goût du changement des Montréalais en particulier.

— Presse canadienne

AVIS

À la suite de légers retards, l'ouverture des montagnes russes Dragon Mountain, à Marineland, Niagara Falls (Canada), a été reportée à une date ultérieure en juillet 1983. Des tarifs spécialement réduits seront en vigueur jusqu'à l'ouverture du Dragon Mountain. Surveillez nos annonces.

LE 10 KM DE LA SANTÉ
LE SAMEDI 6 AOÛT 1983

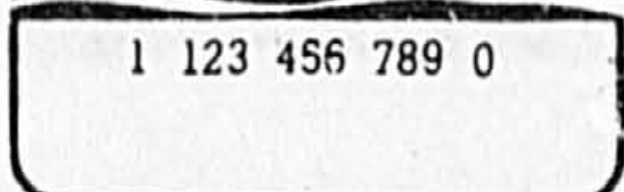


Moi je le cours... et je finirai dans le stade

PIERRE CALVÉ

Faites votre part vous aussi. Pour commander un coureur, téléphonez à la Fondation nationale Maison neuve-Rosemont au

254-3441



Parizeau dévoilera la liste des élus québécois résidant en Ontario

■ QUÉBEC (PC) — Les députés québécois au parlement d'Ottawa pourront être remboursés de leur impôt provincial au Québec s'ils fournissent d'ici le mois de septembre une preuve qu'ils en payent déjà en Ontario.

Toutefois, la liste des contribuables ainsi remboursés sera rendue publique et déposée à l'Assemblée nationale, a assuré le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, dans une récente déclaration.

Selon M. Parizeau, le ministère du Revenu veut s'assurer que les députés fédéraux du Québec à la Chambre des Communes n'aient pas à payer l'impôt à trois endroits, soit au fédéral et à deux gouvernements provinciaux.

« La politique du gouvernement du Québec est d'assujettir à l'impôt du Québec députés, ministres et sénateurs à Ottawa, au même titre que les contribuables québécois qu'ils représentent », a dit M. Parizeau.

Toutefois, plusieurs députés fédéraux du Québec ont décidé de s'inscrire comme résidents ontariens afin d'éviter de payer

l'impôt provincial au Québec où il est plus élevé qu'en Ontario.

Pour éviter que ces députés fédéraux ne soient victimes d'une double imposition provinciale, en Ontario et au Québec, ils pourront récupérer l'impôt payé au Québec en fournissant une preuve valable qu'ils ont déjà été cotisés en Ontario.

Toutefois, ces députés devront assumer la conséquence politique de leur geste : on déposera à l'Assemblée nationale la liste de toutes les personnes qui réclameront un remboursement au Québec parce qu'ils sont devenus, dans les faits, des citoyens ontariens.

Ainsi, tous les électeurs québécois sauront si leur député à Ottawa paie ses impôts au Québec comme chaque contribuable ou s'il a plutôt déménagé en Ontario pour payer moins d'impôt, tout en continuant à représenter des Québécois à la Chambre des Communes.

Entretiens, les négociations se poursuivent entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa pour établir une fois pour toutes le statut fiscal des députés et sénateurs fédéraux qui représentent le Québec.

CHEZ LES LIBÉRAUX FÉDÉRAUX

Animation, stratégie, et peut-être un remaniement ministériel

■ OTTAWA (PC) — Afin de se préparer à la session parlementaire de l'automne et probablement à l'élection, largement attendue pour l'année prochaine, le Parti libéral réanime son comité d'orientation et prévoit tenir bientôt plusieurs assemblées de stratégie ainsi que des rencontres du cabinet.

Le premier ministre Trudeau remanierait encore son cabinet avant la reprise des travaux parlementaires, le 12 septembre prochain, affirment certaines sources.

De plus, l'aile de l'Ouest du parti organise un séminaire pour le début du mois prochain sur l'assistance médicale, un sujet dont les libéraux pourraient faire un cheval de bataille alors qu'ils sont déjà en campagne contre les frais supplémentaires imposés aux usagers que permettent certaines provinces.

A cet effet, on s'attend à ce que la ministre de la Santé, Mme Monique Bégin, présente une nouvel-

le loi de la santé dès l'automne prochain.

Une élection?

Même si le mandat du gouvernement n'expire qu'en 1985, « il est raisonnable de songer que nous aurons une élection en 1984 », a expliqué mardi la présidente du Parti libéral, Mme Iona Campagnolo.

Selon elle, le cabinet se rencontrera durant deux jours au lac Meech, au Québec, au début juillet. Des assemblées de stratégie réuniraient ensuite des membres du parti et des experts.

Bientôt, M. Trudeau annoncerait aussi la reconstitution du comité d'orientation. C'est ce comité qui avait donné lieu à la campagne politique fort populaire, en 1980, sur la canadienisation de l'industrie pétrolière.

La campagne de 1984 pourrait porter sur plusieurs questions, dont l'assistance médicale, la défense, le mouvement pacifiste et le recyclage de la main-d'œuvre, a confié Mme Campagnolo lors d'une entrevue téléphonique.

Ottawa aurait fait disparaître 64 permis de pêche au Québec

■ QUÉBEC (PC) — Pour des motifs politiques ou simplement à cause de son inefficacité administrative, le gouvernement fédéral a fait disparaître 64 permis pour la pêche commerciale au Québec, a déploré, hier, le ministre québécois de l'Agriculture des Pêches et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

Lors d'une conférence de presse, M. Garon a dit que le Québec allait tenter de « récupérer » ces permis au cours des prochaines années.

M. Garon s'est étonné que les permis de 64 pêcheurs commerciaux québécois disparaissent pendant qu'à Terre-Neuve, le fédéral émettait 15 nouveaux permis de pêche.

Pour récupérer les permis perdus, le Québec va tenter de recruter

une soixantaine de pêcheurs désireux de reprendre la relève et va les appuyer dans leurs démarches pour récupérer les anciens permis, a expliqué le ministre.

Selon M. Garon, chaque chalutier qui obtient un permis permet de créer de 20 à 30 emplois dans le secteur des pêches.

M. Garon a formulé ces commentaires en annonçant des subventions de \$1,3 million à six pêcheurs gaspésiens pour l'acquisition par chacun d'un nouveau bateau de pêche d'une longueur d'au moins 55 pieds.

Les six nouveaux navires porteront la flotte de pêche commerciale du Québec à 2,452 navires, dont 530 ont 35 pieds ou plus de long.

SELON LE DÉPUTÉ REED SCOWEN

Pas assez d'anglophones chez les fonctionnaires

■ (PC) — Le député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen, a dénoncé hier à Montréal la sous-représentation de membres de la communauté anglophone au sein de la fonction publique québécoise.

Selon le député, seulement 431 des 70,000 travailleurs de l'Etat ont l'anglais comme langue maternelle.

Il note aussi que seulement 70 anglophones sur 1,140 siègent au sein de conseils d'administration d'organismes gouvernementaux.

Devant ces faits, M. Scowen estime que le gouvernement se prive des services de citoyens qui pourraient, selon lui, apporter une contribution importante à la société.

Le député libéral invite le gouvernement à mettre en application, comme il l'a promis, un plan pour que la fonction publique compte au moins 9,5 p. cent de non francophones, et ce dans un délai raisonnable.

D'autre part, M. Scowen pourrait se porter candidat à la direction du Parti libéral s'il n'y a pas de débat de fond qui s'amorce au sein de la formation.

M. Scowen s'est dit encourager, hier midi, de l'appui qu'il a obtenu de nombreux membres du parti, dont plusieurs francophones, après avoir dévoilé un document politique il y a quelques semaines.

Le document, à caractère philosophique, met en relief les principes de base d'un nouveau programme du parti afin de susciter un débat à l'intérieur du PLQ.

Toutefois, M. Scowen a soutenu qu'il préférerait appuyer un candidat qui respecterait les orientations du document.

Il a aussi signalé ne pas être du nombre de ceux qui font pression sur l'ex-ministre des Finances, M. Raymond Garneau, afin que ce dernier sollicite l'investiture du Parti libéral.

Reagan revise à la hausse ses prévisions économiques

■ WASHINGTON (d'après UPI) — Affirmant que « l'économie américaine a commencé à pétiller », le président Ronald Reagan a révisé à la hausse, hier, de 4,7 à 5,5 p. cent, ses prévisions quant à la croissance économique des États-Unis pour l'année en cours.

« L'économie américaine est forte et elle continue de se renforcer », a-t-il affirmé au cours de la 18e conférence de presse de sa présidence.

« Il nous reste encore beaucoup de chemin à faire », a-t-il admis, mais tout en relevant « de solides signes d'espoir » sur le front économique.

Reagan a réaffirmé que la réduction d'impôts de 10 p. cent la dernière des trois réductions introduites dans son premier budget prendrait effet à compter de vendredi et il a déclaré qu'elle ne devrait pas être plafonnée à \$720 par contribuable, comme le veut l'opposition démocrate.

« Le plafond fiscal ne doit pas être légalisé et il ne le sera pas », a-t-il déclaré, estimant qu'une telle limite frapperait injustement plusieurs millions de petites entreprises, de fermiers et de membres des classes moyennes.

La Chambre des représentants, sous contrôle démocrate, a imposé un tel plafond sur les réductions d'impôts la semaine dernière, mais le Sénat doit se prononcer aujourd'hui sur la question et les dirigeants républicains prédisent que la mesure sera battue.

Affirmant que son programme économique « encouragera chaque citoyen soucieux d'excellence de redonner sa grandeur à l'Amé-



Ronald Reagan

Téléphoto UPI

rique », Reagan a pressé le Congrès de ne pas augmenter les impôts et de contrôler les dépenses publiques.

Notes de Carter

Interrogé au sujet des notes de Jimmy Carter obtenues par ses aides en vue du débat télévisé de la campagne présidentielle, en 1980, Reagan a affirmé qu'il n'en

savait rien « jusqu'à ce que la presse en parle il y a quelques jours ».

Faisant sienne la réflexion du chef démocrate de la Chambre des représentants, Thomas O'Neill, qui a déclaré hier que « même sans les notes, Reagan aurait battu Carter », le président a déclaré : « Ces propos traduisent une profonde sagesse ».

Les journalistes sont constamment revenus sur la question, comparant cette affaire aux « coups bas » de l'organisation Nixon contre la candidature de George McGovern durant la campagne présidentielle de 1972. Reagan a alors rappelé qu'il avait confié tout le dossier au secrétaire à la Justice « pour une enquête pleine et entière ».

Parmi les autres questions abordées durant cette conférence de presse :

• Reagan a nié que son administration favorisait les riches, en déclarant que « les riches n'ont pas besoin de mon aide »;

• Il a estimé que le peuple américain manquait gravement d'information sur la crise en Amérique centrale, répétant que l'URSS avait « plusieurs milliers de conseillers à Cuba et au Nicaragua », mais niant à nouveau toute intention d'envoyer des troupes en Amérique centrale. Il devait ajouter cependant : « Un président ne dit jamais jamais »;

• S'agissant de la Pologne, Reagan a déclaré ne pas détenir suffisamment d'information pour dire si Lech Walesa devrait s'écarter ou non de son rôle de leadership pour permettre l'assouplissement de la loi martiale et, par conséquent, une reprise de l'aide américaine. « Si le gouvernement polonais établissait un syndicat indépendant, comme le pape le lui a demandé la semaine dernière, je crois que nous pourrions réviser notre action et renverser certaines politiques », a-t-il dit.

Un achat-mode sensationnel pour l'été... robe genre «tee-shirt» à bas prix Simpsons!



Prix orig. Simpsons \$36

14⁹⁹

Voici les fameuses robes genre «tee-shirt» d'une versatilité sans pareille! Frais et pimpant tricot polyester/coton lavable. Patte devant, encolure «Wallace Beery» et ceinture filet. Un atout-mode de toute élégance! P(5-7), M(9-11), G(13).

ROBE TON UNI. Choix de rose pâle, bleu ou mauve.

ROBE RAYÉE. Choix de rose pâle, bleu ou lilas avec rayures de ton blanc.

Rayon 302, «Variations» pour juniors, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

RÉNOVATIONS INNOVATIONS

Trouvez chaussure à votre pied, en rendant visite au rayon des chaussures pour dames chez Simpsons au troisième, centre-ville. Vous y trouverez une sélection de modèles dernière mode en plus de profiter de bons achats et d'aubaines saisonnières.

Simpsons MD



\$3.7 MILLIONS POUR FÊTER LE CANADA

Un défilé, vendredi, dans les rues de la métropole

■ Un défilé marquera, vendredi, le départ des célébrations de la Fête du Canada, à Montréal. Cette parade, formée de neuf chars allégoriques, 14 fanfares et 15 groupes culturels, vêtus de costumes de leurs pays d'origine, sera suivie, tout au long de la journée, de diverses manifestations dans plusieurs coins de la ville, sans compter ce qui se passera dans les autres villes de la région métropolitaine.

GERMAIN TARDIF

La présidente du Comité du Québec pour la Fête du Canada, Mme Lise Thibault, lors d'une conférence de presse tenue hier, à bord du bateau Ville-Marie II, amarré dans le Vieux Port, a fait savoir qu'en tout, 438 fêtes sont prévues dans l'ensemble du Québec, dont plus d'une centaine dans la région de Montréal.

Elle a précisé que le gouvernement fédéral a affecté un budget de \$3,7 millions pour la Fête du Canada dans tout le pays, dont \$750,000 au Québec.

Sous le thème « Le Québec fait aussi la grandeur du Canada », le défilé partira, à 10h.30, de l'angle des rues Sherbrooke et Girouard pour se diriger, vers l'est, jusqu'à la rue Atwater d'où il descendra jusqu'à la rue Sainte-Catherine. De là, la parade s'acheminera jusqu'à Peel, puis tournera à droite jusqu'au boul. Dorchester où elle s'engagera, direction est, pour parvenir jusqu'au Carré Dominion où les manifestations suivantes sont prévues:

- levée du drapeau par la Gardarmerie royale du Canada;

- présentation d'un immense gâteau que pourront se partager quelque 2,000 personnes;

- spectacle de majorettes, danses, fanfares et autres événements musicaux jusqu'à 16h.30.

Les principales manifestations prévues pour Montréal se dérouleront au Vieux Port où aura lieu la cérémonie d'ouverture, à 14h.00, à laquelle participera le ministre Serge Roy.

L'un des éléments d'importance symbolique sera une cérémonie, à 14h.40, au cours de laquelle le juge Hélène Baillargeon-Côté confèrera la citoyenneté canadienne à 35 nouveaux venus d'origines diverses.

Le programme de l'après midi, comprendra, en plus de spectacles musicaux et folkloriques, certains événements inusités tels qu'une parade de bateaux, un spectacle de bateau-pompe, une démonstration de montgolfières et d'ailes Delta, des clowns et des jeux. Le soir, un super-spectacle dont Emile Genest sera le maître de cérémonie, sera suivi d'un feu d'artifice à 23h.30.

Sur la montagne, il y aura musique et danse, au Lac des Castors tandis que l'orchestre symphonique de Montréal donnera un concert au Chalet de la Montagne.

Des célébrations sont également prévues dans diverses autres villes de l'île ou de la région de Montréal telles que Verdun, Laval Longueuil, Longue-Pointe, Montréal-Nord La Salle, Saint-Léonard, etc., et il est possible d'obtenir les détails nécessaires en appelant à 283-7363, numéro de téléphone du Comité pour la Fête du Canada.

Le Maître de l'éclairage

16 pouces \$49.
Prix cour.: \$89.
12" - \$44.
18" - \$59.

15 pouces \$90.
prix cour.: \$145.
12" - \$70.
18" - \$120.

LAMPE DE TABLE

Boîte de miroir, hauteur de 30"
Prix cour.: \$150.
Special \$120.

Modèle No. 2211-12
Prix cour.: \$345.

LUSTRES EN CRISTAL DE BOHEME
Prix Labelle **\$21250**

Nous avons un grand choix de lustres à prix spéciaux

Éclairage Labelle
255-2181
5872 est JEAN TALON, MTL.

Les Tiffanys sont fabriquées dans nos ateliers avec verre véritable.

MasterCard
VISA

Conception, Communication Marketing Inc.

Certificat en action communautaire

L'Ecole de service social offre un certificat de 30 crédits à ceux et à celles qui travaillent dans le champ social et sanitaire ou qui oeuvrent bénévolement dans des organismes populaires et syndicaux.

Conditions d'admission
Détenir un DEC ou l'équivalent, et une expérience de travail (ou de bénévolat); ou avoir 21 ans, des connaissances et une expérience pertinentes

Admission - date limite
Avant le 2 août pour le trimestre d'automne 1983. Il est préférable de s'inscrire plus tôt pour avoir un meilleur choix de cours.

Pour obtenir le formulaire de demande d'admission:
Bureau du registraire: 343-7076

Pour de l'information complémentaire:
Ecole de service social: 343-6605 (demander Rosanne Lejeune)

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Ecole de service social

Un investissement de choix! Une luxueuse fourrure de Simpsons



\$1588 Prix Simpsons
MANTEAU VISON MALE, PLEINES PEAUX. Une luxueuse apparence alliée à chaleur sans pareille! Teint d'élevage.

\$1588 Prix Simpsons
MANTEAU CHAT SAUVAGE LONG POIL, PEAUX DESCENDUES. Une silhouette flatteuse vous procurant chaleur sans lourdeur.

\$988 Prix Simpsons
MANTEAUX FOURRURE LONG POIL. Un excellent choix pour être au confort tout l'hiver prochain! Rat musqué naturel ou castor long poil.

Rayon 311, Salon de la fourrure, au troisième, centre-ville seulement.
Pour achat en personne seulement

Achetez votre fourrure maintenant et nous la garderons sans frais jusqu'à l'automne ou utilisez notre plan mise de côté: il suffit d'un acompte de 10% au moment de l'achat et nous garderons votre fourrure jusqu'à l'automne. Vous pourrez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte Simpsons.

Entourez-vous de beauté!

Les merveilleux magasins
Murs & Mondes
sont en train d'ouvrir leurs portes.

Murs & Mondes

Un paradis de la décoration

- Près de 400 modèles de papier peint en magasin
 - Une vingtaine de catalogues à consulter
 - Peinture, moulures, accessoires
 - Revêtements de sol Congoleum™
 - Moquettes Peerless™
 - Céramique
 - Couvre-lits et rideaux de tous genres
 - Service de pose
- Si vous ne pouvez pas attendre que le magasin le plus près de chez vous ouvre ses portes, venez vite à l'un de ceux qui sont déjà ouverts.*

OUVERTS:		
GREENFIELD PARK	821, boul. Taschereau (Place Taschereau — à côté de Zeller's)	672-0543
LACHINE	980, rue Notre-Dame	637-3346
LASALLE	8100, boul. Newman	366-5434
LAVAL	700, boul. Curé-Labelle	682-3536
MONTRÉAL	5159, avenue du Parc	272-6244
MONTRÉAL	6595, rue Papineau	728-8845
MONTRÉAL	5730, rue Sherbrooke est	253-3660
ST-LÉONARD	9310, boul. Lacordaire	325-5380
ST-LÉONARD	Place Élysée, angle Jean-Talon et Langelier	259-2204

OUVERTURE DANS LES PROCHAINES SEMAINES:

LAVAL boul. des Laurentides
LONGUEUIL 2451, chemin Chambly
VALLEYFIELD 71, rue Dufferin

Pour de plus amples renseignements, composez le 875-4399.

Simpsons, c'est la solution!

Simpsons MD

Simpsons

1 123 456 789 0

AMERICAN EXPRESS

VISA

MasterCard

A 10

Rabais 40%

Tee-shirts et coordonnés « White Stag » en toile

Vêtements sport « White Stag »

Prix ord. Simpsons \$22 à \$70

13²⁰
à
41⁹⁹

Donnez un coup de fraîcheur à votre garde-robe estivale avec les vêtements sport « White Stag » en toile coton / polyester de tout confort! La sélection comprend: tee-shirts, jupes, pantalons sport et shorts; bleu roi, noir, blanc, coquelicot et autres coloris-mode. Tailles moyennes 10 à 18 dans le groupe. Tous les modèles et tailles non offerts dans tous les magasins. En vente jusqu'à épuisement du stock.

Rayon 304, vêtements sport pour dames, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement



White Stag



RÉNOVATIONS INNOVATIONS

Le Salon Vendôme regorge de vêtements recherchés: tenues de vacances, de dernière mode et de soirée. Venez admirer le tout nouveau décor au troisième, centre-ville... vous l'aimerez à coup sûr!

Simpsons MD



Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE - Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW - Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU - Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL - Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO - St-Bruno